

ENQUÊTE DIAGNOSTIQUE SUR LA GOUVERNANCE ET LA CORRUPTION EN HAÏTI – 2025



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



RÉDUIRE
CONSIDÉRABLEMENT
LA CORRUPTION ET
LES POTS-DE-VIN



METTRE EN PLACE DES
INSTITUTIONS EFFICACES,
RESPONSABLES ET
TRANSPARENTES

RAPPORT FINAL

Préparé par :
JESCA Solutions LLC

Pour :
PNUD Haïti

Collecte, analyse des données et rédaction du rapport par :
JESCA Solutions LLC

Commanditée par :
Le Bureau en Haïti du Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUD-Haïti

CONTENTS

I.	Résumé Exécutif.....	1
II.	Chapitre I – Introduction.....	4
	Contexte général.....	4
	Justification de l'enquête.....	5
	Objectifs de l'enquête.....	5
	Portée et utilité de l'étude.....	6
III.	Chapitre II - Méthodologie.....	7
	Approche globale.....	7
	Populations cibles.....	7
	Plan et répartition de l'échantillonnage.....	8
	Formation des enquêteurs.....	9
	Contrôle de qualité des données.....	10
	Instruments et questionnaires.....	10
	Difficultés rencontrées.....	10
	Contexte sécuritaire.....	10
	Accessibilité des répondants.....	11
	Contraintes techniques.....	11
	Limites méthodologiques de l'enquête.....	11
IV.	Chapitre III - Profil général des répondants.....	13
	Répartition des répondants par genre.....	13
	Répartition des répondants par âge.....	14
	Profil des répondants d'entreprises.....	15
	Taille des entreprises.....	15

Rôle des répondants dans l'entreprise.....	16
Genre du répondant de l'entreprise.....	17
Age du propriétaire.....	18
Niveau d'étude.....	19
Profil des répondants Elus ou fonctionnaires.....	20
Genre de l'Elu / du Fonctionnaire.....	20
Rôle des répondants dans l'administration.....	21
Groupe d'âge.....	23
Niveau d'étude.....	24
Profil des répondants d'ONG.....	25
Taille des ONGs.....	25
Rôle du répondant dans l'ONG.....	26
Genre du répondant dans l'ONG.....	27
Groupe d'âge.....	28
Niveau d'étude.....	29
V. Chapitre IV – La gouvernance et le secteur public.....	31
Confiance dans les autorités nationales et locales.....	31
Gouvernance générale.....	31
Gouvernance du secteur privé.....	33
Transparence et accès à l'information publique.....	35
VI. Chapitre V – Expériences des usagers des services publics.....	39
La qualité des services publics : comparaison des évaluations des ménages et des employés du secteur public.....	39
Qualité des services publics.....	39

Participation citoyenne et réactivité du gouvernement aux préoccupations.....	45
VII. Chapitre VI – Corruption et influence des groupes de pression sur l’État.....	51
Le problème de la corruption.....	51
Perception globale de la corruption.....	56
Expériences personnelles et attitudes dans vos activités quotidiennes.....	63
Perception de la corruption dans le système judiciaire.....	70
Perception globale de de la corruption dans le secteur judiciaire.....	70
Connaissance de cas de corruption dans le système judiciaire en Haïti.....	73
Expérience personnelle avec la corruption dans le système judiciaire en Haïti.....	75
Expérience des femmes avec la corruption dans le système judiciaire en Haïti.....	80
Impacts Incidence sur les ménages.....	82
Impacts Incidence sur les Entreprises et les ONG.....	84
Impacts Incidence sur les Elus/Fonctionnaires.....	85
VIII. Chapitre VII – Lutte contre la corruption.....	87
Chronologie des actions (lois, décrets, institutions, actions).....	87
Mesures contre la corruption.....	91
Mesures des entreprises et ONG.....	94
Mesures des Elus/Fonctionnaires.....	95
IX. Chapitre VIII – Réformes et idées d’amélioration.....	97
Propositions recueillies.....	97
Recommandations.....	98
X. Chapitre IX – Conclusion.....	102
XI. Annexes.....	105
Outils de collecte utilisés.....	105

Références documentaires.....165

ACRONYMES

BAFE :	Bureau des Affaires Financières et Economiques
BID :	Banque Interaméricaine de Développement
BINUH :	Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti
BRH :	Banque de la République d'Haïti
BRIDES :	BRIDES (Bureau de Recherche en Informatique et en Développement Économique et Social)
CAP/CATI :	Computer Assisted Personal Interview/Computer Assisted Telephone Interview
CHLC :	Conférence pour l'Harmonisation des Lois au Canada (CHLC)
CRF :	Cellule de Renseignement Financier
CSJP :	Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire
DGI :	Direction Générale des Impôts
EGTAG :	Haiti - Governance Technical Assistance Grant (EGTAG) (anglais)
GAFI :	Groupe d'Action Financière
GAFILAT :	Grupo de Acción Financiera de Latinoamérica (GAFILAT)
IFI :	Institutions Financières Internationales
IGF :	Inspection Générale des Finances
LBC/FT :	Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
MCI :	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MICT :	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MINUJUSTH :	Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti
MPCE :	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
ONG :	Organisations Non Gouvernementales
OAVCT :	Office Assurance Véhicules Contre Tiers
OEA :	Organisation des Etats Américains
ONA :	Office Aational d'Assurance-Vieillesse
ONI :	Office National d'Identification
ONUDC :	United Nations Office on Drugs and Crime
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSDH :	Plan Stratégique de Développement d'Haïti
RILCH :	Renforcement Institutionnel de Lutte contre la Corruption en Haïti
UCREF :	Unité Centrale de Renseignements Financiers
UE :	Union Européenne
ULCC :	Unité de Lutte Contre la Corruption
USAID :	United States Agency for International Development

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Populations cibles de l'enquête.....	8
Tableau 2 - Répartition départementale de l'échantillon des ménages.....	9
Tableau 3 - Taille des échantillons (cibles, contactés, validés).....	9
Tableau 4 - Répartition du nombre des répondants par genre.....	13
Tableau 5 - Pourcentage de genre des populations de répondants.....	13
Tableau 6 - Distribution d'Age des répondants.....	14
Tableau 7 - Taille moyenne des entreprises par département.....	15
Tableau 8 - Rôle des répondants dans les entreprise (par departement).....	16
Tableau 9 - Genre reporté des répondants des entreprises (par departement).....	17
Tableau 10 - Distribution des Groupe d'Age des répondants d'entreprises (par département).....	18
Tableau 11 - Niveau d'étude des répondants d'entreprises (par département).....	19
Tableau 12 - Distribution de genre des répondants Elus/Fonctionnaires (par département).....	20
Tableau 13 - Rôle des répondants dans l'administration publique (par département).....	21
Tableau 14 - Distribution de Groupe d'âge des répondants Elus/Fonctionnaires (par département).....	23
Tableau 15 - Distribution du Niveau d'Etude des répondants Elus/Fonctionnaires (par département).....	24
Tableau 16 - Nombre moyen d'employés d'ONG reportés (par département).....	26
Tableau 17 - Rôle du répondant d'ONG (par département).....	27
Tableau 18 - Distribution en genre des répondants d'ONG (par département).....	28
Tableau 19 - Distribution en groupe d'Age des répondants des ONG (par département).....	29
Tableau 20 - Distribution du Niveau d'Etude des répondants des ONG (par département).....	29
Tableau 21 - Pourcentage des répondants qui pensent que les dirigeants politiques prennent en compte l'intérêt général dans leurs décisions.....	31
Tableau 22 - Pourcentage des répondants qui pensent que les politiques et programmes actuels peuvent permettre de répondre aux besoins du pays.....	32
Tableau 23 - Pourcentage des répondants qui pensent que les institutions répondent aux besoins du pays.....	33
Tableau 24 - Pourcentage des répondants qui pensent que leaders politiques prennent-ils en compte le développement du secteur des affaires dans leurs décisions.....	34
Tableau 25 - Pourcentage des répondants qui pensent que les leaders politiques prennent-ils en compte le développement du secteur des affaires dans leurs décisions.....	34
Tableau 26 - Répartition de répondants selon la transparence et l'accès à l'information publique.....	36
Tableau 27 - Répartition des principaux canaux d'information reportés par les différentes populations	36
Tableau 28 - Répartition des répondants selon leur satisfaction avec les mécanismes de diffusion de l'information pour tenir les citoyens informés.....	37
Tableau 29 - Répartition de répondants selon leur estimation de la clarté des informations fournies par les autorités publiques.....	37
Tableau 30 - Distribution des répondants selon leur estimation des difficultés d'accès à l'information affectent votre confiance dans le gouvernement.....	37

Tableau 31 - Évaluation de la qualité des services publics dans votre commune pour les ménages.....	39
Tableau 32 - Évaluation de la qualité des services publics dans votre commune selon les Elus/fonctionnaires.....	40
Tableau 33 - Évaluation de la qualité des services publics dans votre commune pour les Entreprises... ..	40
Tableau 34 - Évaluation de la qualité des services publics dans votre commune pour les ONG.....	41
Tableau 35 - Distribution des répondants qui reportent avoir rencontré des difficultés à accéder à un service public essentiel.....	43
Tableau 36 - Autre services difficiles à accéder tels que reportes par les répondants.....	43
Tableau 37 - Répartition des répondants qui reportent avoir déjà participé à une consultation publique ou à une réunion citoyenne organisée par le gouvernement.....	45
Tableau 38 - Distribution des répondants qui pensent que leur avis est pris en compte dans les décisions gouvernementales.....	47
Tableau 39 - Répartition de répondants qui reportent avoir déjà contacté une autorité publique pour exprimer une préoccupation.....	48
Tableau 40 - Distribution des réponses aux requête des répondant.....	48
Tableau 41 - Propositions avancées par les répondants pour améliorer l'accès aux services publics.....	49
Tableau 42 - Description du niveau de la corruption, en général.....	51
Tableau 43 - Description du niveau de corruption dans le pays au niveau général.....	52
Tableau 44 - Description du niveau de corruption dans votre zone / communauté.....	53
Tableau 45 - Description du niveau de corruption dans le pays dans la zone d'activité géographique par genre.....	54
Tableau 46 - Description du niveau de corruption dans le pays dans la zone d'activité économique.....	55
Tableau 47 - Description du niveau de corruption dans le pays dans le secteur d'activité économique par genre.....	55
Tableau 48 - Distribution des formes de corruptions les plus répandues dans le pays, selon les répondants.....	56
Tableau 49 - Distribution des répondants ayant déjà entendu parler de cas de corruption dans votre domaine d'activité	58
Tableau 50 - Répondants ayant entendu parler des cas de corruptions par rapport à leur occupation professionnelle.....	59
Tableau 51 - Expérience des populations interrogés avec les différentes formes de corruption.....	59
Tableau 52 - Répondants reportant ayant initié l'acte de corruption.....	61
Tableau 53 - Réponse fournie a une sollicitation de corruption.....	62
Tableau 54 - Répartition de répondants ayant reçu des sollicitations à participer à un acte de corruption	63
Tableau 55 - Distribution des formes de proposition de corruption reçues par les populations.....	64
Tableau 56 - Distribution des répondants selon la réponse fournie a une sollicitation de corruption... ..	65
Tableau 57 - Distribution des répondants ayant initié un acte de corruption.....	65
Tableau 58 - Raisons pour lesquelles les répondants reportent avoir été contraint d'initier des actes de corruption.....	66
Tableau 59 - Distribution des réponses reçues aux sollicitations de corruption.....	66

Tableau 60 - Distribution des résultats reçus lors de sollicitations de corruption (par population).....	67
Tableau 61 - Répartition des groupes les plus souvent victimes en ce qui concerne les actes de corruption.....	68
Tableau 62 - Connaissance de cas de corruption où des femmes ont dû offrir des faveurs sexuelles.	68
Tableau 63 - Conséquence spécifiques de la corruption sur la participation des femmes selon les répondants.....	69
Tableau 64 - Perception globale de la corruption dans le système judiciaire (en général).....	70
Tableau 65 - Perception globale de la corruption dans le système judiciaire (zone / région géographique d'activité du répondant).....	71
Tableau 66 - Perception globale de la corruption dans le système judiciaire (dans le secteur d'activité économique du répondant).....	72
Tableau 67 - Distribution des répondants ayant connaissance de corruption judiciaire dans votre domaine d'activité.....	73
Tableau 68 - Distribution des formes de corruption impliquant le secteur judiciaire dans les domaines d'activité des répondants des différentes populations.....	73
Tableau 69 - Répartition des parties ayant initié l'acte de corruption dans le système judiciaire selon les populations interrogées.....	74
Tableau 70 - Distribution des répondants selon les réponses fournies en cas de demande de la part du système judiciaire.....	75
Tableau 71 - Répartition de répondants ayant été victime d'un acte de corruption d'un acteur du système judiciaire dans leur domaine d'activité.....	75
Tableau 72 - Distribution de répondants ayant été sollicité directement de verser un pot de vin à une autorité judiciaire.....	76
Tableau 73 - Répartition de fréquence à laquelle le répondant a été sollicité de verser un pot de vin à une autorité judiciaire.....	77
Tableau 74 - Répartition des réponses apportées en cas de demande de la part du secteur judiciaire. .	77
Tableau 75 - Distribution des répondants ayant été contraint d'initier un acte de corruption avec un acteur du système judiciaire.....	78
Tableau 76 - Distribution des raisons pour lesquelles le répondant a été contraint d'initier un acte de corruption avec un acteur du système judiciaire.....	78
Tableau 77 - Distribution des réactions reçues de l'employé du secteur judiciaire à une sollicitation de corruption.....	79
Tableau 78 - Distribution des répondants selon la réponse reçue dans le système judiciaire.....	79
Tableau 79 - Distribution des répondants selon l'expérience des femmes avec la corruption dans le système judiciaire en Haïti.....	80
Tableau 80 - Répartition des répondants qui pensent que les femmes juges ou avocates subissent plus de pressions que leurs homologues masculins en raison de leur genre.....	81
Tableau 81 - Conséquences spécifiques de la corruption judiciaire sur les femmes selon les populations interrogées.....	81
Tableau 82 - Estimation de la qualité de vie selon les ménages.....	82
Tableau 83 - Changement de la qualité de vie observé durant les 5 dernières années.....	83

Tableau 84 - Distribution des répondants selon leur réponse concernant l'impact de la corruption sur le coût de la vie / accès aux services.....	83
Tableau 85 - Distribution des répondants selon leur réponse concernant l'impact de la corruption sur la capacité de leur ménage à épargner.....	84
Tableau 86 - Distribution des Entreprises et ONG selon leur estimation de l'impact de la corruption sur les coûts organisation.....	85
Tableau 87 - Distribution des répondants selon leur estimation de l'impact de la corruption sur les capacités de l'organisation.....	85
Tableau 88 - Distribution des répondants Elus/Fonctionnaires qui pensent que leur agence offre des services adéquats.....	86
Tableau 89 - Répartition des répondants selon leur estimation de l'impact de la corruption sur le coût des services.....	86
Tableau 90 - Distribution des répondants Elus/Fonctionnaires qui pensent que la corruption décourage des citoyens à s'engager dans la fonction publique.....	86
Tableau 91 - Répartition des répondants selon leur estimation de l'adéquation des punitions pour les actes de corruption.....	91
Tableau 92 - Répartition des répondants selon leur estimation de l'adéquation des punitions pour les actes de corruption (par genre).....	92
Tableau 93 - Répartition des répondants selon leur évaluation de l'utilité des activités de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC).....	92
Tableau 94 - Répartition des répondants selon leur évaluation de l'utilité des activités de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) par genre.....	93
Tableau 95 - Répartition des répondants selon leur évaluation de l'efficacité des procédures de dénonciations de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC).....	93
Tableau 96 - Répartition des répondants selon leur évaluation de l'efficacité des procédures de dénonciations de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) par genre.....	94
Tableau 97 - Répartition des répondants qui reportent que leur organisations a une politique officielle contre la corruption.....	95
Tableau 98 - Répartition des répondants selon la fréquence à laquelle leurs organisations offrent des formations contre la corruption.....	95
Tableau 99 - Répartition des répondants selon la fréquence à laquelle leurs agences offrent des formations contre la corruption.....	95
Tableau 100 - Répartition des répondants selon que leur agences offrent des formations sur le comportement éthique.....	96

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Les chef d'entreprises considèrent que les leaders politiques ne prennent pas en compte le developpement de leur secteur.....	34
Figure 2 - Moins d'un chef d'entreprise sur 5 pense que les règlements et programme satisfont aux besoins du secteur prive.....	35
Figure 3 - Estimation de la qualité des services publics proposés aux répondants.....	42
Figure 4 - Expérience reportée des répondants avec les services difficiles à accéder.....	43
Figure 5 - Les problèmes affectant les services publics selon les repondants.....	44
Figure 6 - Taux de participation citoyenne telle que reportée par les répondants.....	46
Figure 7 - Participation citoyenne selon le département montre un manque général d'engagement....	46
Figure 8 - Tous les répondants a l'enquête estiment que la corruption est très élevée dans le pays.....	52
Figure 9 - Estimation du niveau de corruption selon la référence montre une grande divergence.....	56
Figure 10 - Estimation de l'incidence des formes de corruptions selon les différentes populations.....	57
Figure 11 - Formes de corruption les plus répandues (selon les populations enquêtées).....	60
Figure 12 - L'Acte de corruption est généralement initié par l'employé public selon les répondants....	61
Figure 13 - Les répondants reportent céder a une sollicitation dans la majorité des cas.....	62
Figure 14 - Les conséquences de la corruption sur les femmes , selon les repondants.....	70
Figure 15 - Formes de corruptions rencontrées dans le secteur judiciaire.....	74
Figure 16 - Indication d'activites de sollicitations de pots de vins dans le secteur judiciaire.....	76

I. Résumé Exécutif

L'enquête nationale sur la gouvernance et la corruption en Haïti s'inscrit dans un contexte marqué par une profonde crise institutionnelle, politique et sociale. Depuis plusieurs années, le pays connaît une fragilisation sans précédent de l'État et une perte de légitimité des institutions publiques, sur fond de méfiance généralisée entre les citoyens et les autorités. Le rapport rappelle que « la corruption gangrène la vie publique et constitue un mode de fonctionnement ordinaire » (Chapitre IX, p. 48), traduisant un système où l'abus de pouvoir, l'opacité et l'impunité ont érodé la confiance civique. Cette étude nationale, menée auprès de quatre groupes — ménages, entreprises, élus et fonctionnaires, et organisations non gouvernementales (ONG) —, vise à dresser un diagnostic partagé de la corruption et de ses effets sur la gouvernance, tout en identifiant les leviers d'un changement durable.

Sur le plan méthodologique, l'enquête repose sur des échantillons représentatifs présentés dans les Tableaux 4 à 6. Elle combine des approches quantitatives et qualitatives, permettant d'appréhender la diversité des perceptions et des expériences. Les profils interrogés révèlent une prédominance masculine (plus de 80 % chez les élus et 70 % dans les entreprises) et une concentration dans la tranche d'âge de 35 à 54 ans, confirmant la faible présence des jeunes et des femmes dans les espaces décisionnels. Cette asymétrie sociologique reflète les déséquilibres de participation et d'accès au pouvoir qui marquent la société haïtienne.

Les constats principaux dressent un tableau lucide et préoccupant. Selon la Figure 8, la quasi-totalité des répondants estime que « la corruption est très élevée dans le pays », une perception partagée à plus de 90 % au sein des quatre groupes étudiés. Les ménages et les ONG sont les plus critiques, témoignant d'une forte désillusion face à la dégradation des services publics, tandis que les entreprises adoptent une posture plus pragmatique, liant la corruption à la survie économique. Les formes les plus citées de corruption incluent la sollicitation de pots-de-vin (jusqu'à 40,5 % chez les ONG et 37,1 % chez les entreprises) et le favoritisme (entre 22 et 32 % selon les groupes) (Tableau 51). La surfacturation et les détournements de fonds publics apparaissent également significatifs, particulièrement chez les ménages (29,0 % et 14,9 % respectivement). Ces données illustrent un phénomène systémique affectant tous les niveaux de la société.

L'analyse de l'initiation des actes de corruption (Tableau 52) montre que la majorité des répondants attribuent ces pratiques aux employés de l'entité publique : 84,8 % chez les élus/fonctionnaires, 70,7 % chez les ménages, et 68,8 % chez les entreprises, confirmant une perception selon laquelle la corruption naît au cœur même de l'administration. Toutefois, les ONG présentent un schéma particulier : 57,6 % estiment que la corruption est initiée par l'autre partie, ce qui suggère parfois une relation de compromission réciproque. Comme le souligne le rapport, « ces résultats mettent en évidence la nécessité de renforcer les mécanismes de contrôle et de responsabilisation des agents publics » (Chapitre VIII, Tableau 52).

Un thème transversal, particulièrement saillant, concerne la dimension de genre. Le rapport documente la présence de « corruption sexuellement coercitive et judiciaire », touchant surtout les femmes dans leurs interactions avec l'administration et les services de justice (Tableaux 61 à 63 et 79 à 81, Figures 14 et 15). Ces formes de corruption, rarement évoquées publiquement, soulignent la vulnérabilité des femmes et l'urgence de renforcer les dispositifs de plainte et de protection. La recommandation 7 appelle ainsi à « une coordination interinstitutionnelle robuste » entre les organes de contrôle, tandis que la recommandation 8 insiste sur la nécessité d'« optimiser la sensibilisation et l'éducation anticorruption pour changer les mentalités et promouvoir une culture d'intégrité ».

Les données sur la participation citoyenne (Figures 5 à 7) révèlent une faible implication dans les consultations publiques : seuls 35,4 % des citoyens déclarent y avoir pris part, tandis que 51 % des élus et 42,3 % des ONG rapportent une participation plus active, contre 30,9 % des entreprises. Ces écarts traduisent un désengagement de la population face aux politiques publiques et une méfiance structurelle vis-à-vis de l'État. Les perceptions de transparence suivent une tendance similaire : les Tableaux 93 à 100 montrent que 95 % des fonctionnaires et 89 % des entreprises jugent l'administration publique non transparente, caractérisée par « un système administratif opaque où la circulation de l'information est restreinte et souvent monnayée » (Chapitre IX, Tableau 99). Ces constats convergent vers l'idée d'un État faible, dont la gouvernance souffre d'un déficit de redevabilité et d'un manque de communication publique.

La coordination institutionnelle constitue un autre maillon faible. Malgré la coexistence de structures spécialisées — ULCC, UCREF, IGF, BAFE —, le rapport indique que « la lutte contre la corruption en Haïti demeure fragmentée et insuffisamment coordonnée » (Chapitre IX, §5). Chaque entité agit selon son mandat, sans plan intégré ni partage systématique des données, ce qui « affaiblit la portée des enquêtes et dilue les responsabilités ». Le texte recommande la mise en place d'un mécanisme de coordination permanent, appuyé sur une base de données commune et un calendrier de réunions d'harmonisation.

En termes comparatifs, les ménages décrivent une corruption omniprésente dans les services de base et un sentiment d'abandon face à l'inefficacité de l'État. Les entreprises perçoivent la corruption comme un obstacle structurel au climat des affaires, décourageant l'investissement et accentuant l'informalité économique. Les élus et fonctionnaires reconnaissent la gravité du problème, mais invoquent souvent « le manque de moyens et d'incitations institutionnelles » pour justifier leur faible marge de manœuvre (Chapitre VII). Enfin, les ONG se distinguent par leur rôle de plaidoyer et d'alerte, insistant sur la nécessité d'une gouvernance participative et d'une meilleure coordination entre acteurs publics et société civile. Ces différences d'approche traduisent une même aspiration à un État intègre, efficace et redevable.

En conclusion, le rapport (Chapitre IX) propose une lecture prospective : « La corruption en Haïti est à la fois un symptôme et un moteur d'un système de gouvernance défaillant ». Pour rompre ce cercle vicieux, le texte appelle à « réhabiliter la légitimité institutionnelle, rendre l'action publique transparente, impliquer activement les citoyens et coordonner efficacement les acteurs ». Ces leviers interdépendants constituent les fondations d'une refondation nationale durable.

Enfin, la vision de reconstruction et de priorités nationales propose une feuille de route claire : placer la transparence, la justice et la participation au cœur de la réforme de l'État. Ce rapport conclut que « la lutte contre la corruption doit s'inscrire dans une perspective intégrée de stabilisation politique et de développement économique » (Chapitre IX, §19). Il appelle à restaurer la confiance, à réhabiliter les services publics essentiels et à promouvoir une gouvernance inclusive, où chaque citoyen participe à la construction d'un État fort, juste et solidaire. Ainsi, la lutte contre la corruption n'est plus seulement un impératif moral : elle devient le socle d'une renaissance démocratique et d'une cohésion nationale renouvelée.



II. Chapitre I – Introduction

Contexte général

La corruption en Haïti s'apparente à une gangrène qui ronge les fondements mêmes de la société, provoquant la déliquescence progressive du tissu social. Ce phénomène pernicieux touche toutes les couches de la population et freine considérablement le développement du pays à tous les niveaux. Il constitue un obstacle majeur à la croissance économique, mine la confiance des citoyens envers les institutions publiques, et alimente une impunité généralisée, laquelle contribue fortement à l'insécurité croissante que connaît actuellement la nation.

Au moment de l'enquête, la quasi-totalité des institutions clés du pays se trouvait dans un état de dysfonctionnement avancé : certaines étaient dépourvues de légitimité, d'autres pratiquement inexistantes. C'est notamment le cas du Parlement et de l'Exécutif, dont l'absence d'ancrage démocratique compromet gravement la gouvernance nationale.

L'enquête sur la perception de la corruption et la gouvernance en Haïti s'est inscrite dans la continuité des efforts entrepris par l'État haïtien et ses partenaires pour renforcer la transparence, la redevabilité et l'efficacité de l'action publique. La corruption représente un obstacle majeur au développement économique et social du pays, freinant l'accès équitable aux services publics et compromettant la confiance des citoyens dans les institutions.

Historiquement, les pratiques de corruption en Haïti ont pris racine dans le système colonial, marquées par la privatisation abusive du domaine de l'État et le détournement de ses fonctions régaliennes. Après l'indépendance, ce modèle a perduré et s'est traduit par le développement de pratiques illicites telles que les pots-de-vin, les malversations, l'enrichissement illicite, le blanchiment d'argent, le trafic d'influence, le népotisme, la fraude fiscale, la surfacturation et la passation illégale de marchés publics.

La corruption affecte la société haïtienne dans son ensemble, menaçant sa cohésion sociale et alimentant des dynamiques d'instabilité et de conflit. Elle contribue à l'inefficacité de la gestion des ressources publiques et empêche l'accès de la population à des services sociaux de base, en particulier pour les populations vulnérables. Elle nourrit également l'économie informelle et renforce les activités des gangs armés, dont l'influence disproportionnée touche particulièrement les jeunes et les femmes, souvent en première ligne pour subvenir aux besoins de leur famille dans un contexte d'extrême précarité.

Sur le plan socio-économique, Haïti traverse une crise multidimensionnelle : une instabilité politique persistante, marquée par l'assassinat du président Jovenel Moïse en 2021ⁱ, l'absence d'élections

crédibles, et le vide institutionnel qui en découlent ; une insécurité généralisée avec près de 90 % de la capitale sous le contrôle de gangs armés ; une insécurité alimentaire aiguë qui place près de la moitié de la population en phase de crise ou pire ; et une inflation galopante affectant les biens de première nécessitéⁱⁱ.

Ces conditions fragilisent davantage la gouvernance et alimentent les perceptions d'impunité et de méfiance généralisée à l'égard des institutions publiques.

Justification de l'enquête

La corruption demeure l'un des principaux facteurs entravant la jouissance des droits humains en Haïti, en particulier l'accès aux services sociaux de base pour les populations les plus pauvres. Elle constitue également un frein au développement, à l'investissement et à la stabilité politique. Dans ce contexte, la reconduction d'une enquête diagnostique sur la gouvernance et la corruption apparaît indispensable.

La dernière enquête de ce genre remonte à 2007, menée par BRIDES, et bien que ses résultats aient conservé leur pertinence, il devient nécessaire de disposer de données actualisées afin de mieux mesurer les évolutions et les dynamiques récentes.

Cette enquête a donc été conçue pour s'inscrire dans le cadre du Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH), notamment son pilier 4 relatif à la refondation institutionnelle, qui vise la construction d'un État fort, déconcentré et décentralisé, promouvant une culture de transparence et de redevabilité afin de rendre la corruption impraticable.

Elle s'inscrit également dans l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'Unité de Lutte contre la Corruption (ULCC), dans le cadre du projet « Renforcer la cohésion sociale au travers de mécanismes de transparence et de redevabilité ».

Objectifs de l'enquête

L'objectif global consiste à reconduire l'enquête diagnostique sur la gouvernance et la corruption afin de fournir des données probantes et représentatives permettant d'orienter les politiques publiques.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- évaluer la mise en application des deux premières phases de la stratégie nationale de lutte contre la corruption (élaborée en mars 2009) ;
- identifier des repères pour évaluer les performances de la gouvernance et de la lutte contre la corruption dans les années à venir ;

- dégager les tendances de l'évolution du phénomène de la corruption selon le degré d'exposition ;
- évaluer le niveau de confiance dans les mécanismes de plaintes et dans l'application effective des sanctions ;
- saisir la perception de la corruption par les ménages, les fonctionnaires, les entreprises et les ONG en matière d'accès aux services publics ;
- réaliser un diagnostic global sur l'état de la gouvernance et de la corruption dans le pays ;
- mettre en évidence le degré de faiblesse institutionnelle à travers le pays ;
- identifier les secteurs jugés les plus corrompus au sein de la société haïtienne ;
- documenter les obstacles majeurs à l'amélioration de la gouvernance économique.

Portée et utilité de l'étude

L'étude représente un outil de diagnostic et de plaidoyer. Elle permet d'évaluer les performances des institutions, d'identifier les faiblesses systémiques, de mettre en lumière les perceptions des différents groupes de la société, et de proposer des recommandations pour renforcer la lutte contre la corruption et améliorer la gouvernance en Haïti.

Ainsi, les résultats de cette enquête ont vocation à éclairer les décideurs publics, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers, en fournissant une base de référence solide pour mesurer les progrès réalisés et orienter les futures réformes.

III. Chapitre II - Méthodologie

Approche globale

L'enquête sur la gouvernance et la corruption en Haïti a été conçue comme un exercice diagnostique visant à actualiser les données disponibles et à analyser les dynamiques institutionnelles en cours. L'approche méthodologique a combiné des outils quantitatifs et qualitatifs, afin d'assurer une triangulation des résultats et de renforcer leur validité.

Sur le plan quantitatif, des sondages téléphoniques ont été administrés auprès de quatre sous-populations. Ce choix a été dicté par la situation sécuritaire du pays, qui ne permettait pas une collecte en face à face. Grâce à un partenariat établi avec Digicel, il a été possible d'utiliser des bases de numéros actifs répartis dans les dix départements, garantissant ainsi une couverture nationale.

Sur le plan qualitatif, des groupes de discussion ont été organisés pour approfondir les résultats et explorer certaines dimensions sensibles de la corruption qui ne pouvaient être entièrement saisies par questionnaire.

Les instruments de collecte se sont inspirés de ceux utilisés lors de l'enquête de 2007, mais ont été enrichis de nouveaux modules thématiques (justice, gouvernance économique, mécanismes de plainte). Ils ont été traduits en créole par double traduction inverse et programmés dans des logiciels de collecte assistée par ordinateur (CAPI/CATI). Cette numérisation a permis de réduire les erreurs, de renforcer la fiabilité des données et d'accélérer le traitement.

Populations cibles

L'enquête a porté sur quatre groupes de population, sélectionnés afin de refléter la diversité des acteurs concernés par la corruption et la gouvernance.

La première catégorie regroupe les ménages, soit 2 800 individus de 18 ans et plus, répartis dans les dix départements du pays. Ce groupe représente la population adulte générale et a permis de documenter les expériences vécues de corruption, la perception des services publics et le niveau de confiance dans les institutions.

La deuxième catégorie comprend les responsables élus et agents de la fonction publique. Un échantillon de 200 personnes a été retenu, incluant les parlementaires, les présidents de conseils communaux, les directeurs généraux et administrateurs des ministères et des entreprises publiques. Ces répondants ont

permis de mieux comprendre la perception interne des pratiques de gouvernance et des mécanismes de lutte contre la corruption.

La troisième catégorie concerne les chefs d'entreprises et sociétés. Deux cents dirigeants ou représentants d'entreprises enregistrées auprès du Ministère du Commerce et de l'Industrie ont été interrogés. Ils ont apporté des informations essentielles sur les obstacles administratifs, la fiscalité, les marchés publics et leurs expériences directes de la corruption.

Enfin, la quatrième catégorie est constituée des dirigeants d'organisations non gouvernementales (ONG). Cent responsables d'ONG locales et internationales reconnues par le MPCE ont été inclus, afin d'apporter un éclairage complémentaire sur la gouvernance interne, la transparence et les relations de ces organisations avec l'État.

Cette combinaison de groupes a permis de croiser les points de vue de citoyens, de décideurs publics, d'acteurs économiques et de représentants de la société civile pour obtenir un diagnostic global et nuancé du phénomène.

Tableau 1 - Populations cibles de l'enquête

Populations cibles de l'enquête		
Groupe cible	Effectif prévu	Caractéristiques principales
Ménages	2 800	Adultes (18 ans et plus), répartis dans les 10 départements, sélectionnés par échantillonnage proportionnel
Responsables élus et agents de la fonction publique	200	Parlementaires, présidents de conseils communaux, directeurs généraux, administrateurs des ministères et entreprises publiques
Chefs d'entreprises et sociétés	200	Dirigeants ou représentants d'entreprises enregistrées auprès du Ministère du Commerce et de l'Industrie
Dirigeants d'ONG	100	Responsables d'ONG locales et internationales accréditées par le MPCE

Total : 3 300 répondants ciblés.

Plan et répartition de l'échantillonnage

L'échantillonnage a été stratifié et adapté à chaque sous-population. Pour les ménages, un échantillon de 2 800 individus a été réparti proportionnellement selon le poids démographique des adultes (18 ans et plus) dans chaque département.

La sélection s'est faite par tirage aléatoire systématique à partir des bases de numéros fournies par Digicel. Pour chaque département, un intervalle k a été calculé à partir du ratio entre le nombre total de numéros disponibles (N_i) et la taille de l'échantillon du département (n_i). Un point de départ p a été tiré aléatoirement, et les répondants sélectionnés selon la séquence p , $p+k$, $p+2k$, etc. Un suréchantillonnage équivalant à 5 % a été prévu pour compenser les refus et indisponibilités.

La répartition par département est la suivante :

Tableau 2 - Répartition départementale de l'échantillon des ménages

Répartition départementale de l'échantillon des ménages		
Département	Population 18+ (2024)	Échantillon ménages
Artibonite	1 212 990	475
Centre	482 736	189
Grand'Anse	319 453	125
Nippes	237 820	93
Nord	632 348	248
Nord-Est	254 691	100
Nord-Ouest	485 975	190
Ouest	2 562 877	1 003
Sud	536 612	210
Sud-Est	426 410	167
Total	7 151 911	2 800

Pour les responsables publics, les entreprises et les ONG, l'échantillonnage a également reposé sur la méthode du tirage systématique à partir des listes officielles fournies par le MICT, le MCI et le MPCE. Un suréchantillonnage de 5 % a également été prévu.

Tableau 3 - Taille des échantillons (cibles, contactés, validés)

Taille des échantillons			
Population	Cible	Contactés	Validés
Ménages	2 800	69 181	2 825
Fonction publique/élus	200	4 579	200
Entreprises	200	2 732	136
ONG	100	1 571	72

Les données validées correspondent aux bases nettoyées après suppression des doublons et vérification des incohérences.

Formation des enquêteurs

La formation des enquêteurs et des superviseurs s'est déroulée sur quatre jours. Elle a porté sur la maîtrise des questionnaires, l'approche d'échantillonnage, l'administration d'entrevues téléphoniques, l'éthique et la confidentialité, ainsi que sur l'utilisation des logiciels de collecte de données (Survey Solutions, SurveyCTO, CsPro).

Une phase pilote a été conduite, au cours de laquelle chaque enquêteur a mené plusieurs entrevues supervisées. Les ajustements nécessaires ont été apportés à la programmation des instruments, et les enquêteurs les plus performants ont été retenus pour constituer l'équipe finale, composée de 15 enquêteurs et de 3 à 4 superviseurs.

Contrôle de qualité des données

Le dispositif de contrôle qualité s'est appuyé sur un suivi quotidien de la collecte par les superviseurs, des vérifications aléatoires de 5 % des enregistrements audio, ainsi que sur des rappels téléphoniques auprès de certains répondants. Les logiciels utilisés ont intégré des mécanismes de validation automatique, réduisant les risques d'erreurs. À l'issue de la collecte, les bases ont été nettoyées, et des dictionnaires de données ont été établis pour documenter l'ensemble des variables.

Instruments et questionnaires

Quatre instruments principaux ont été conçus et validés :

- **Ménages** : perception et expériences liées à la corruption, accès aux services publics, confiance institutionnelle.
- **Fonction publique/élus** : pratiques administratives, perception de l'efficacité des mécanismes de contrôle, niveau de transparence institutionnelle.
- **Entreprises** : pratiques liées à la passation des marchés, perception du système fiscal, contraintes administratives rencontrées.
- **ONG** : gouvernance interne, niveau de transparence, qualité des relations avec l'État.

Ces instruments ont été traduits en créole, testés sur un échantillon pilote et digitalisés pour l'administration par Entrevue en Personne Assistée par Ordinateur/Entrevue Téléphonique Assistée par Ordinateur (CATI/CAPI). Ils seront ajoutés en annexe au document final.

Difficultés rencontrées

Contexte sécuritaire

Nous avons opté pour une enquête téléphonique afin de réduire les risques liés au contexte sécuritaire. Les opérations de collecte de données se sont déroulées dans les locaux de la DIGICEL à Turgeau, Port-au-Prince. Toutefois, au cours de la collecte, certains jours n'offraient pas de conditions de sécurité suffisantes pour permettre aux enquêteurs de se rendre sur place. Cette situation a entraîné des retards par rapport au calendrier prévu.

Accessibilité des répondants

Un autre défi majeur a été l'absence d'un répertoire centralisé regroupant les coordonnées et les personnes de contact. Il a fallu effectuer des recherches en ligne et mobiliser nos réseaux professionnels afin d'identifier et de recueillir les numéros de téléphone des personnes à interviewer. Ce processus a été compliqué par de nombreux obstacles : téléphones hors service, défaillances du réseau, ainsi qu'un taux de réponse parfois faible.

La disponibilité des responsables publics, des chefs d'entreprise et des dirigeants d'ONG a également représenté une difficulté importante et constitué un défi majeur. Pour y remédier, de nombreuses relances ont été effectuées. Dans beaucoup de cas, des remplaçants issus des échantillons ont été mobilisés afin d'assurer la représentativité des données collectées.

Contraintes techniques

La programmation numérique des questionnaires a, initialement révélé certaines erreurs de validation et de logique. Ces problèmes ont pu être corrigés au cours de la phase pilote, avant le déploiement complet de l'enquête. Par ailleurs, des contraintes techniques indépendantes de l'équipe ont également perturbé le processus, notamment des défaillances récurrentes du réseau de la DIGICEL et des coupures d'électricité. Ces aléas ont occasionné des interruptions temporaires des opérations et ont nécessité des ajustements dans l'organisation du travail pour garantir la continuité de la collecte des données.

Limites méthodologiques de l'enquête

L'enquête repose sur une approche combinant le quantitatif (sondages téléphoniques auprès de quatre sous-populations) et le qualitatif (revue de littérature), avec des bases de données de numéros actifs Digicel couvrant les dix départements pour assurer la portée nationale, le choix du mode CATI s'imposant en raison des contraintes de sécurité. Les instruments ont été traduits (double traduction inverse) et programmés en CAPI/CATI pour réduire les erreurs et accélérer le traitement. Les populations cibles comprenaient 2 800 ménages, 200 élus/fonctionnaires, 200 entreprises et 100 ONG, selon un plan d'échantillonnage stratifié et un tirage systématique avec un point de départ aléatoire et

un suréchantillonnage de 5 %. Une formation des enquêteurs de quatre jours et un dispositif de contrôle qualité (phase pilote, vérifications aléatoires, rappels, nettoyage et dictionnaires de données) ont été mis en place.

À cause des contraintes de sécurité, d'accessibilité des répondants et aléas techniques (réseau, électricité) qui ont marqué la collecte et dans un souci de validation de l'approche adoptée, nous avons tenu à discuter, ci-dessous des limites potentielles à la méthodologie utilisée :

- *Couverture téléphonique et biais de non-couverture (CATI)*: L'usage des bases de numéros actifs (Digicel) comme base de sondage peut avoir laissé hors de champ certains ménages sans téléphone fiable ou faiblement connectés, entraînant un risque mineur de sous-représentation.
- *Contraintes sécuritaires et effets sur la collecte*: Les limitations d'accès et les interruptions liées à la situation sécuritaire ont pu modifier la répartition temporelle des entretiens, créant possiblement une non-réponse différentielle.
- *Accessibilité des répondants et joignabilité*: Les difficultés de contact (numéros inactifs, réseau défaillant) peuvent avoir restreint l'accès à certains profils, surtout dans les zones rurales ou enclavées, générant un biais de non-réponse partiel.
- *Écarts entre tailles cibles, contactées et validées*: Les écarts observés entre les tailles prévues et réalisées pour certaines sous-populations (notamment les entreprises et les ONG) peuvent affecter la puissance statistique et la comparabilité intergroupes.
- *Biais de désirabilité sociale et de thématique sensible*: La sensibilité du thème « corruption » peut avoir amené certains répondants à formuler des réponses socialement attendues ou prudentes, notamment parmi les fonctionnaires et les représentants d'institutions publiques.
- *Aléas techniques et continuité de la collecte*: Les interruptions liées au réseau, à la disponibilité des répondants ou à l'alimentation électrique ont pu occasionner des reprogrammations, susceptibles d'introduire de faibles variations contextuelles entre entretiens.
- *Comparabilité géographique et sous-groupes difficiles d'accès*: Malgré la couverture nationale, certains sous-groupes territoriaux peu connectés ou plus vulnérables peuvent être sous-représentés, ce qui justifie une lecture prudente des écarts entre les départements.

Dans l'ensemble, la méthodologie est solide et conforme aux standards professionnels : instruments adaptés, formation adéquate, phase pilote et contrôle qualité rigoureux. Les limites identifiées sont usuelles dans les enquêtes CATI en contexte contraint et n'entament pas la fiabilité du diagnostic ; elles soulignent simplement l'importance d'une lecture contextualisée et prudente des résultats, notamment pour les comparaisons entre populations et zones géographiques.

IV. Chapitre III - Profil général des répondants

Répartition des répondants par genre

La répartition des répondants selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle met en lumière la structure de l'échantillon. Au total, 3 235 individus ont participé à l'enquête, dont 2 110 hommes (65,2 %) et 1 125 femmes (34,8 %).

Les ménages constituent le groupe le plus important avec 2 821 répondants (87,2 % de l'échantillon), dont 1 792 hommes (55,5 %) et 1 029 femmes (31,8 %). Les élus et fonctionnaires publics représentent 200 personnes (6,2 %), dont 169 hommes (5,2 %) et 31 femmes (1,0 %). Les chefs d'entreprise et représentants du secteur privé représentent 136 répondants (4,2 %), composés de 95 hommes (2,9 %) et 41 femmes (1,3 %). Enfin, les dirigeants d'ONG représentent 78 individus (2,4 %), dont 54 hommes (1,7 %) et 24 femmes (0,7 %).

Ces données révèlent une prépondérance masculine dans tous les groupes, particulièrement chez les élus-fonctionnaires (84,5 % d'hommes contre 15,5 % de femmes) et les chefs d'entreprise (69,9 % d'hommes contre 30,1 % de femmes). À l'inverse, la participation féminine est proportionnellement plus marquée dans les ménages (36,5 %) et les ONG (30,8 %).

Tableau 4 - Répartition du nombre des répondants par genre

Quantité des répondants par genre			
Populations	Hommes	Femmes	Grand Total
Elus-Fonctionnaire	169	31	200
Entreprise	95	41	136
ONG	54	24	78
Ménages	1 792	1 029	2 821
Grand Total	2 110	1 125	3 235

Le tableau suivant présente la distribution en genre des répondants interrogés en termes de pourcentage des totaux des différentes populations.

Tableau 5 - Pourcentage de genre des populations de répondants

Répartition en genre des populations de répondants			
Populations	Hommes	Femmes	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	84.50%	15.50%	100.00%
Chef d'Entreprises	69.85%	30.15%	100.00%

Dirigeant d'ONGs	69.23%	30.77%	100.00%
Ménages	63.52%	36.48%	100.00%
Grand Total	71.78%	28.22%	100.00%

Répartition des répondants par âge

La distribution des répondants par tranches d'âge et par catégories socio-professionnelles permet d'identifier les profils dominants dans chaque groupe.

Chez les élus et fonctionnaires publics, la majorité des participants se situe dans les classes d'âge plus avancées : 41,2 % ont entre 45 et 54 ans, suivis de 26,6 % entre 35 et 44 ans et de 22,1 % entre 55 et 64 ans. Les jeunes sont pratiquement absents de cette catégorie, aucun répondant n'a entre 18 et 24 ans.

Dans le secteur des entreprises, la distribution est plus équilibrée : 26,5 % des chefs d'entreprise ont entre 35 et 44 ans, 25 % entre 45 et 54 ans, et 22,8 % entre 25 et 34 ans. Les plus jeunes (18-24 ans) représentent une faible proportion (2,2 %), tandis que les plus âgés (65 ans et plus) représentent 9,6 %.

Du côté des ONG, la population est relativement plus jeune. En effet, 34,6 % des dirigeants se situent dans la tranche d'âge 25-34 ans, et 32,1 % dans la tranche d'âge 35-44 ans. Les 45-54 ans représentent encore 23,1 %, tandis que les plus âgés sont minoritaires (6,4 % entre 55 et 64 ans et 2,6 % de 65 ans et plus).

En considérant l'ensemble de l'échantillon, on constate que la majorité des répondants se situe entre 35 et 54 ans, avec 27,6 % entre 35-44 ans et 32,5 % entre 45-54 ans. Les jeunes de 18-24 ans ne représentent qu'une très faible proportion (0,97 %), ce qui témoigne d'une sous-représentation de cette tranche d'âge dans l'enquête.

Tableau 6 - Distribution d'Age des répondants

Répartition par tranche d'âges des répondants des différentes populations							
Populations	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus	Total
Elus-Fonctionnaires	0.00%	3.02%	26.63%	41.21%	22.11%	7.04%	100.00%
Entreprise	2.21%	22.79%	26.47%	25.00%	13.97%	9.56%	100.00%
ONG	1.28%	34.62%	32.05%	23.08%	6.41%	2.56%	100.00%
Grand Total	0.97%	15.50%	27.60%	32.45%	16.46%	7.02%	100.00%

Profil des répondants d'entreprises

Taille des entreprises

La répartition des 136 entreprises enquêtées par département géographique met en évidence une forte concentration dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (Ouest), qui regroupe à elle seule 98 entreprises (72 % du total). Ces entreprises emploient au total 3 935 personnes, dont la taille moyenne est de 40 employés.

Le Nord arrive en seconde position avec 9 entreprises recensées et 270 employés, soit une taille moyenne de 30 employés. Le Sud suit avec 12 entreprises totalisant 224 employés, pour une taille moyenne de 19 employés. Les autres départements affichent des chiffres plus modestes : le Sud-Est (6 entreprises, 67 employés, moyenne de 11), le Nord-Est (5 entreprises, 34 employés, moyenne de 7) et le Nord-Ouest (2 entreprises, 87 employés, moyenne de 44).

Enfin, certains départements présentent une présence quasi symbolique dans l'échantillon : Artibonite, Centre, Grand'Anse et Nippes avec seulement une entreprise enquêtée chacun, dont la taille varie de 3 à 10 employés.

Dans l'ensemble, les entreprises interrogées emploient 4 640 personnes, soit une taille moyenne de 34 employés par entreprise. Cette répartition illustre à la fois la concentration économique autour de Port-au-Prince, le rôle important des centres urbains régionaux, et la faible présence d'entreprises structurées dans les départements plus périphériques.

Tableau 7 - Taille moyenne des entreprises par département

Taille des entreprises par département			
Département	Nombre d'entreprises enquêtées	Nombre Employés	Taille moyenne des entreprises
Artibonite	1	5	5
Centre	1	5	5
Grand'Anse	1	3	3
Nippes	1	10	10
Nord	9	270	30
Nord-Est	5	34	7
Nord-Ouest	2	87	44
Ouest	98	3 935	40
Sud	12	224	19
Sud-Est	6	67	11
Grand Total	136	4 640	34

Rôle des répondants dans l'entreprise

L'analyse de la répartition des répondants selon leur rôle au sein de l'entreprise met en évidence la prédominance des propriétaires dans l'échantillon. À l'échelle nationale, près de la moitié des répondants (49,6 %) sont propriétaires, suivis de 20 % de directeurs et de 30,4 % d'employés.

Dans plusieurs départements, la totalité des entreprises enquêtées a été représentée exclusivement par un seul type d'acteur : ainsi, dans l'Artibonite et la Grand'Anse, les répondants étaient uniquement des propriétaires, tandis que dans le Centre, ils étaient exclusivement des directeurs, et dans les Nippes, uniquement des employés. Cette situation reflète à la fois la petite taille des échantillons départementaux et la structuration différente des entreprises selon les territoires.

Dans les départements les plus représentés, la diversité des profils est plus visible. Par exemple, dans l'Ouest, les répondants se répartissent entre 44,9 % de propriétaires, 20,4 % de directeurs et 34,7 % d'employés. Dans le Nord, ce sont 62,5 % de propriétaires, 25 % de directeurs et 12,5 % d'employés. Enfin, le Sud-Est se distingue par une forte représentation des employés (50 %) contre seulement 33,3 % de propriétaires et 16,7 % de directeurs.

Il convient de souligner que la fiabilité des données recueillies est renforcée par le rôle et les responsabilités des personnes interrogées au sein des entreprises. Les propriétaires apportent une vision stratégique et globale de leur structure, les directeurs offrent une perspective de gestion et de fonctionnement internes, tandis que les employés enrichissent l'analyse grâce à leur expérience quotidienne et opérationnelle. Cette complémentarité des points de vue assure une meilleure représentativité des informations collectées, et contribue ainsi à la solidité et à la crédibilité des résultats de l'enquête, même dans les départements où un seul profil a été sollicité.

Tableau 8 - Rôle des répondants dans les entreprise (par département)

Rôle des répondants dans l'entreprise				
Département	Propriétaire	Directeur	Employé	Grand Total
Artibonite	100.00%	0.00%	0.00%	100.00%
Centre	0.00%	100.00%	0.00%	100.00%
Grand'Anse	100.00%	0.00%	0.00%	100.00%
Nippes	0.00%	0.00%	100.00%	100.00%
Nord	62.50%	25.00%	12.50%	100.00%
Nord-Est	60.00%	40.00%	0.00%	100.00%
Nord-Ouest	50.00%	50.00%	0.00%	100.00%
Ouest	44.90%	20.41%	34.69%	100.00%
Sud	83.33%	0.00%	16.67%	100.00%
Sud-Est	33.33%	16.67%	50.00%	100.00%
Grand Total	49.63%	20.00%	30.37%	100.00%

Genre du répondant de l'entreprise

La répartition des 136 entreprises enquêtées selon le genre de la personne répondante révèle une nette prédominance masculine. Au total, 95 hommes (69,9 %) et 41 femmes (30,1 %) ont participé à l'enquête.

Le département de l'Ouest, qui concentre la majorité des entreprises interrogées, reflète cette tendance : 64 hommes et 34 femmes y ont été recensés, soit la plus forte représentation féminine en valeur absolue. Dans le Nord, on compte 7 hommes et 2 femmes, tandis que dans le Nord-Est, 4 hommes et 1 femme.

Dans plusieurs départements, la participation est exclusivement masculine ou féminine. Par exemple, en Artibonite, en Grand'Anse et dans le Sud, seuls des hommes ont été enquêtés, tandis que dans le Centre et les Nippes, seules des femmes ont répondu.

Cette distribution met en évidence la faible représentation féminine dans l'échantillon global, bien que leur présence soit plus visible dans l'Ouest et, dans une moindre mesure, dans des départements comme le Nord et le Sud-Est. Cette sous-représentation peut avoir un impact sur la fiabilité des données relatives à la corruption et au genre, car elle limite la prise en compte du vécu spécifique des femmes et réduit la capacité de l'enquête à refléter pleinement leurs expériences et perceptions.

Tableau 9 - Genre reporté des répondants des entreprises (par département)

Genre des répondants des entreprises			
Département	Hommes	Femmes	Grand Total
Artibonite	1	0	1
Centre	0	1	1
Grand'Anse	1	0	1
Nippes	0	1	1
Nord	7	2	9
Nord-Est	4	1	5
Nord-Ouest	2	0	2
Ouest	64	34	98
Sud	12	0	12
Sud-Est	4	2	6
Grand Total	95	41	136
Pourcentage	69.9%	30.1%	100.00%

Age du propriétaire

La répartition des 136 entreprises enquêtées selon l'âge des répondants met en évidence une prédominance des tranches d'âge intermédiaires et avancées. Les répondants âgés de 35 à 44 ans constituent le groupe le plus nombreux avec 36 personnes (26,5 %), suivis de près par ceux de 45 à 54 ans (34 personnes, 25 %). Les tranches 25 à 34 ans (22,8 %) et 55 à 64 ans (14,0 %) sont également bien représentées, tandis que les plus âgés (65 ans et plus) comptent pour 9,6 % de l'échantillon. Les plus jeunes (18 à 24 ans) ne représentent que 2,2 % des répondants.

La forte concentration d'entreprises enquêtées dans l'Ouest se reflète également dans la répartition par âge : cette région regroupe à elle seule 98 répondants, dont une majorité dans les tranches d'âge 25-34 ans (23 personnes), 35-44 ans (28 personnes) et 45-54 ans (22 personnes). Les autres départements affichent des effectifs bien plus modestes : par exemple, le Nord compte 9 répondants, répartis de manière plus équilibrée entre les 25-34 ans, 45-54 ans, 55-64 ans et 65 ans et plus. Dans le Nord-Est, la majorité des répondants se situe entre 35 et 54 ans, tandis que dans le Sud, on observe une répartition sur plusieurs tranches d'âge allant de 25 à 64 ans.

Certains départements présentent une présence très limitée, souvent réduite à un seul répondant, comme l'Artibonite, le Centre, la Grand'Anse ou les Nippes, ce qui limite la représentativité de ces régions dans l'analyse.

Enfin, il convient de noter que la répartition par âge des répondants influe sur la fiabilité des données. En effet, les perceptions et expériences liées à la corruption peuvent varier selon l'âge, les responsabilités professionnelles et la trajectoire personnelle. La faible représentation des plus jeunes (18-24 ans) et la concentration de l'échantillon dans certaines tranches d'âge (35-54 ans) peuvent introduire un biais, réduisant la capacité de l'enquête à refléter pleinement le vécu générationnel au sein du secteur des entreprises.

Tableau 10 - Distribution des Groupe d'Age des répondants d'entreprises (par département)

Groupe d'Age vs Département							
Département	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus	Grand Total
Artibonite	0	0	1	0	0	0	1
Centre	0	0	0	1	0	0	1
Grand'Anse	0	1	0	0	0	0	1
Nippes	0	1	0	0	0	0	1
Nord	0	2	0	2	2	3	9
Nord-Est	0	1	1	3	0	0	5
Nord-Ouest	0	0	1	1	0	0	2
Ouest	3	23	28	22	14	8	98
Sud	0	2	2	4	2	2	12

Sud-Est	0	1	3	1	1	0	6
Grand Total	3	31	36	34	19	13	136

Niveau d'étude

La répartition des niveaux d'instruction des répondants révèle une nette prédominance de l'enseignement secondaire achevé, qui représente 70,2 % de l'échantillon. À cela s'ajoutent 12,9 % ayant atteint un niveau universitaire et 7,6 % disposant d'un secondaire inachevé. Les répondants ayant seulement un niveau primaire représentent 8,4 %, tandis que la part de ceux ayant poursuivi des études postuniversitaires (maîtrise ou doctorat) reste marginale (moins de 1 %). Aucun des répondants n'a déclaré n'avoir suivi aucune étude.

Dans les départements à faible effectif, la tendance est marquée par une homogénéité extrême : en Artibonite et en Grand'Anse, les répondants ont tous un secondaire achevé (100 %), tandis qu'au Centre, la totalité dispose d'un niveau universitaire. Dans les Nippes, l'unique répondant a atteint le secondaire inachevé.

Dans les départements avec un échantillon plus diversifié, comme l'Ouest, on observe une plus grande variété de profils : 72 % des répondants y ont un secondaire achevé, 15 % un niveau universitaire, 6,5 % un niveau primaire, et 5,4 % un secondaire inachevé. Le Nord présente une distribution dominée par le secondaire achevé (88,9 %), avec une minorité n'ayant atteint que le primaire (11,1 %). Dans le Nord-Est, 60 % ont achevé le secondaire et 40 % l'ont interrompu. Le Sud présente une certaine diversité : 50 % des répondants ont un secondaire achevé, 25 % un primaire, 16,7 % un secondaire inachevé et 8,3 % un niveau universitaire. Enfin, dans le Sud-Est, la majorité (83,3 %) a terminé le secondaire, contre 16,7 % au niveau primaire.

Globalement, ces résultats confirment une forte concentration des répondants ayant au moins achevé le secondaire, ce qui renforce la fiabilité des données recueillies. En effet, le niveau d'instruction influence la compréhension des questions et la précision des réponses. Toutefois, la faible représentation de profils moins scolarisés peut limiter la représentativité des perceptions et expériences de ces catégories, en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer les liens entre corruption, accès à l'information et vulnérabilités sociales.

Tableau 11 - Niveau d'étude des répondants d'entreprises (par département)

Niveau d'étude par département							
Département	Aucune	Etude Primaire	Secondaire inachevé	Secondaire achevé	Universitaire	Post universitaire (Maîtrise/doctorat)	Grand Total
Artibonite	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%	0.00%	100.00%
Centre	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%	100.00%

Grand'Anse	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%	0.00%	100.00%
Nippes	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%	0.00%	0.00%	100.00%
Nord	0.00%	0.00%	11.11%	0.00%	88.89%	0.00%	100.00%
Nord-Est	0.00%	0.00%	0.00%	40.00%	60.00%	0.00%	100.00%
Nord-Ouest	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	50.00%	50.00%	100.00%
Ouest	0.00%	1.08%	6.45%	5.38%	72.04%	15.05%	100.00%
Sud	0.00%	0.00%	25.00%	16.67%	50.00%	8.33%	100.00%
Sud-Est	0.00%	0.00%	16.67%	0.00%	83.33%	0.00%	100.00%
Grand Total	0.00%	0.76%	8.40%	7.63%	70.23%	12.98%	100.00%

Profil des répondants Elus ou fonctionnaires

Genre de l'Elu / du Fonctionnaire

La répartition des 200 élus et fonctionnaires publics enquêtés selon le genre révèle une nette prédominance masculine. Sur l'ensemble de l'échantillon, on dénombre 169 hommes (84,5 %) contre seulement 31 femmes (15,5 %).

La participation la plus importante provient de l'Ouest, avec 55 répondants, dont 46 hommes et 9 femmes, suivie du Sud, avec 46 répondants (38 hommes et 8 femmes), et du Sud-Est avec 41 répondants (37 hommes et 4 femmes). Ces trois départements regroupent à eux seuls plus de 70 % de l'échantillon.

Dans des départements comme la Grand'Anse (18 répondants, dont 14 hommes et 4 femmes) ou l'Artibonite (14 répondants, dont 11 hommes et 3 femmes), la présence féminine reste modeste mais visible. En revanche, dans d'autres régions telles que le Centre, le Nord-Est et le Nord-Ouest, aucun profil féminin n'a été recensé parmi les enquêtés.

Cette distribution confirme la faible représentation des femmes dans les postes électifs et administratifs dans tout le pays. Ce déséquilibre peut avoir un impact sur la fiabilité des données relatives aux liens entre le genre et la corruption, car il limite la prise en compte des expériences et perspectives spécifiques des femmes dans l'échantillon étudié.

Tableau 12 - Distribution de genre des répondants Elus/Fonctionnaires (par département)

Genre des répondants selon les département			
Département	Genre		Grand Total
	Hommes	Femmes	
Artibonite	11	3	14
Centre	1	0	1

Grand'Anse	14	4	18
Nippes	9	2	11
Nord	6	1	7
Nord-Est	2	0	2
Nord-Ouest	5	0	5
Ouest	46	9	55
Sud	38	8	46
Sud-Est	37	4	41
Grand Total	169	31	200

Rôle des répondants dans l'administration

Le tableau suivant présente la répartition des répondants selon leur rôle institutionnel, distinguant les officiels élus au cours d'élections (152 individus, soit 76,4 %) et les employés de la fonction publique (47 individus, soit 23,6 %).

Cette distinction est essentielle, car elle permet de différencier deux formes de légitimité administrative et politique :

- d'une part, celle issue du suffrage universel, liée à la représentation politique,
- d'autre part, celle fondée sur la nomination administrative, associée à la permanence de l'État et à la technocratie.

Cette structuration des données met en lumière une surreprésentation des acteurs politiques élus dans l'échantillon, par rapport aux fonctionnaires. Ce déséquilibre peut influencer la nature des réponses recueillies, notamment en ce qui concerne la perception de la gouvernance, de la transparence et des mécanismes de corruption.

Tableau 13 - Rôle des répondants dans l'administration publique (par département)

Rôle du répondant dans l'administration			
Département s	Officiel élu au cours d'élection	Employé de la Fonction Publique	Grand Total
Artibonite	10	4	14
Centre	1	0	1
Grand'Anse	14	4	18
Nippes	7	4	11
Nord	6	1	7
Nord-Est	1	1	2
Nord-Ouest	5	0	5
Ouest	42	13	55
Sud	39	7	46

Sud-Est	27	13	40
Grand Total	152	47	199

La répartition géographique montre également une forte concentration des répondants dans les départements de l'Ouest (55), du Sud (46) et du Sud-Est (40), qui représentent ensemble près de 71 % des participants. Ces trois départements abritent les principales villes administratives et économiques du pays, ce qui explique leur poids dans l'échantillon. En revanche, les départements du Centre (1), du Nord-Est (2) et du Nord-Ouest (5) sont faiblement représentés, limitant ainsi la portée territoriale de l'analyse sur certaines zones périphériques.

Les officiels élus, représentant les trois quarts de l'échantillon, incarnent la gouvernance exécutive et représentative au sein des collectivités territoriales. Bien que choisis de manière aléatoire, leur poids numérique traduit la centralité du pouvoir politique local dans la structuration administrative du pays. Les départements de l'Ouest (42 élus), du Sud (39) et du Sud-Est (27) concentrent les élus les plus nombreux, illustrant la prédominance des espaces urbains et semi-urbains dans la participation à l'étude. Cette concentration pourrait refléter une dynamique de gouvernance où les élus disposent d'une visibilité institutionnelle accrue, mais aussi d'une exposition accrue aux risques de capture politique et aux pressions clientélistes.

Une telle dominance appelle à une réflexion sur la qualité de la gouvernance exécutive, notamment en matière de reddition de comptes, de gestion budgétaire locale et de contrôle citoyen. La forte présence d'élus dans l'échantillon suggère que les perceptions recueillies pourraient être davantage orientées par des considérations politiques que par des critères administratifs objectifs.

Les employés de la fonction publique constituent une minorité dans l'échantillon, mais représentent le pilier de la gouvernance administrative et technocratique. Leur répartition géographique est plus diffuse : ils se concentrent principalement dans l'Ouest (13), le Sud-Est (13) et le Sud (7). Cette catégorie est cruciale pour nous permettre de comprendre les mécanismes internes de l'État, notamment en matière de gestion des ressources, de mise en œuvre des politiques publiques et de contrôle administratif. Leur faible proportion dans l'échantillon pourrait révéler une marginalisation des voix technocratiques dans le débat sur la gouvernance, alors même que ces acteurs sont souvent les mieux placés pour identifier les failles institutionnelles et les procédures propices à la corruption.

L'analyse conjointe des deux catégories met en évidence des dynamiques d'interdépendance : les élus conçoivent les politiques publiques tandis que les fonctionnaires les mettent en œuvre. Cependant, l'absence de distinction claire dans l'échantillon entre les niveaux de gouvernance (exécutif, législatif, local) limite la compréhension que cette étude peut tirer des interactions et des zones de tension. Par exemple, certains départements tels que l'Artibonite ou la Grand'Anse présentent une répartition équilibrée entre élus et fonctionnaires (10/4 et 14/4 respectivement), suggérant une collaboration

institutionnelle potentiellement plus stable. En revanche, dans des départements comme le Nord-Ouest ou le Centre, l'absence quasi totale de fonctionnaires accentue la personnalisation du pouvoir local, laissant supposer une administration fragilisée par le poids du politique.

Groupe d'âge

La répartition des 200 élus et fonctionnaires publics enquêtés selon l'âge met en évidence une forte concentration dans les tranches d'âge intermédiaires et avancées. Sur l'ensemble de l'échantillon, les 45-54 ans représentent la proportion la plus élevée, suivis des 35-44 ans et des 55-64 ans. Les plus jeunes (moins de 35 ans) sont très faiblement représentés, tandis que les 65 ans et plus constituent une minorité.

La participation la plus importante provient encore une fois de l'Ouest, qui regroupe une diversité de tranches d'âge, principalement concentrées entre 35 et 54 ans. Le Sud et le Sud-Est présentent également une forte représentation, avec une majorité de répondants appartenant aux mêmes catégories d'âge. Ensemble, ces trois départements concentrent plus des deux tiers de l'échantillon national.

Dans des départements comme la Grand'Anse, l'Artibonite ou les Nippes, les effectifs sont plus restreints, souvent limités à une seule tranche d'âge, ce qui réduit la diversité des profils et la comparabilité régionale.

Cette distribution confirme la faible représentation des jeunes générations dans les postes électifs et administratifs. Ce déséquilibre peut avoir un impact sur la fiabilité des données concernant la relation entre âge, pratiques de gouvernance et corruption, car il limite la prise en compte des expériences et perspectives des jeunes fonctionnaires et élus dans l'échantillon.

Tableau 14 - Distribution de Groupe d'âge des répondants Elus/Fonctionnaires (par département)

Groupe d'âge des répondants selon les départements						
Département	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus
Artibonite	0	5	6	2	1	14
Centre	0	1	0	0	0	1
Grand'Anse	2	5	5	4	2	18
Nippes	0	5	4	2	0	11
Nord	0	4	2	1	0	7
Nord-Est	0	0	1	1	0	2
Nord-Ouest	0	1	0	2	2	5
Ouest	2	14	24	12	3	55
Sud	1	10	19	12	3	45

Sud-Est	1	8	21	8	3	41
Grand Total	6	53	82	44	14	199

Niveau d'étude

La répartition des 200 élus et fonctionnaires publics enquêtés selon le niveau d'instruction met en évidence une forte présence de diplômés du secondaire et du primaire, avec une part bien plus réduite de répondants ayant atteint le niveau universitaire.

Dans l'ensemble de l'échantillon, 41,8 % des répondants ont un niveau primaire, 28,6 % ont achevé le secondaire, tandis que 19,4 % ont un secondaire inachevé. Seuls 4,1 % disposent d'une formation universitaire et 6,1 % n'ont atteint que le niveau de base du post-primaire. Aucun répondant n'a déclaré être sans instruction.

Au niveau régional, la diversité des profils est notable. Dans l'Artibonite, les répondants se répartissent principalement entre le primaire (42,9 %) et le secondaire achevé (42,9 %), avec une petite proportion de niveau universitaire (7,1 %). La Grand'Anse présente également une distribution équilibrée : 38,9 % au primaire, 33,3 % au secondaire inachevé, et 16,7 % au secondaire achevé. Dans les Nippes, la répartition est similaire, avec 36,4 % de niveau primaire et 36,4 % de secondaire achevé.

D'autres départements présentent une plus grande homogénéité. Au Centre, tous les répondants déclarent avoir achevé le secondaire. Dans le Nord-Est, les répondants se répartissent à parts égales entre le primaire (50 %) et le secondaire achevé (50 %). Le Nord, quant à lui, se caractérise par une majorité de niveau primaire (57,1 %).

L'Ouest, qui regroupe la majorité des enquêtés, présente une certaine diversité de niveaux : 35,9 % de secondaire achevé, 30,2 % de primaire, 18,9 % de secondaire inachevé et 11,3 % de niveau universitaire.

Cette distribution confirme que, malgré la présence d'un noyau important de répondants ayant terminé le secondaire, la proportion de ceux qui ont accédé à l'université demeure faible. Cela peut avoir un impact sur la fiabilité des données, puisque le niveau d'instruction influence à la fois la compréhension des questions et la capacité à nuancer les réponses, notamment sur des sujets complexes tels que la gouvernance et la corruption.

Tableau 15 - Distribution du Niveau d'Etude des répondants Elus/Fonctionnaires (par département)

Niveau d'étude des répondants selon les département							
Départements	Aucune	Etude Primaire	Secondaire inachevé	Secondaire achevé	Universitaire	Post universitaire (Maitrise/ doctorat)	Grand Total

Artibonite	0.00%	0.00%	42.86%	7.14%	42.86%	7.14%	100.00%
Centre	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%	0.00%	100.00%
Grand'Anse	0.00%	11.11%	38.89%	33.33%	16.67%	0.00%	100.00%
Nippes	0.00%	9.09%	36.36%	18.18%	36.36%	0.00%	100.00%
Nord	0.00%	0.00%	57.14%	28.57%	14.29%	0.00%	100.00%
Nord-Est	0.00%	0.00%	50.00%	0.00%	50.00%	0.00%	100.00%
Nord-Ouest	0.00%	25.00%	50.00%	25.00%	0.00%	0.00%	100.00%
Ouest	0.00%	3.77%	30.19%	18.87%	35.85%	11.32%	100.00%
Sud	0.00%	6.52%	50.00%	21.74%	21.74%	0.00%	100.00%
Sud-Est	0.00%	7.50%	47.50%	15.00%	27.50%	2.50%	100.00%
Grand Total	0.00%	6.12%	41.84%	19.39%	28.57%	4.08%	100.00%

Profil des répondants d'ONG

Taille des ONGs

La répartition des 78 dirigeants d'ONG enquêtés selon l'âge montre une forte concentration dans la tranche d'âge intermédiaire (25-44 ans). Dans l'ensemble, 27 répondants (34,6 %) ont entre 25 et 34 ans, et 25 répondants (32,1 %) appartiennent à la tranche d'âge 35-44 ans. Les 45-54 ans représentent 18 personnes (23,1 %), tandis que les 55-64 ans (5 répondants, soit 6,4 %) et les 65 ans et plus (2 répondants, soit 2,6 %) demeurent minoritaires. Les plus jeunes (18-24 ans) sont quasiment absents, avec seulement 1 répondant recensé.

La majorité des dirigeants d'ONG enquêtés se trouvent dans l'Ouest, avec 49 répondants répartis principalement entre 25-34 ans (15 personnes), 35-44 ans (14) et 45-54 ans (14), confirmant la concentration de profils jeunes et d'âge intermédiaire dans cette région. Dans le Nord (6 répondants), la distribution est équilibrée entre les 25-34 ans (3 personnes), les 35-44 ans (2) et les 45-54 ans (1). Le Nord-Est (7 répondants) se distingue également par une majorité des 25-44 ans (6 personnes) et une faible présence de plus âgés (1 répondant de 55-64 ans).

Dans d'autres départements, les effectifs sont plus limités : l'Artibonite (2 répondants) compte uniquement des 18-24 ans, tandis que la Grand'Anse (3 répondants) n'a que des personnes âgées de 35-44 ans. Le Sud (5 répondants) présente une répartition plus diversifiée, allant des 25-64 ans, tandis que le Sud-Est ne compte qu'un seul répondant (25-34 ans). Aucun dirigeant d'ONG n'a été recensé dans les Nippes ni le Nord-Ouest.

Cette distribution confirme que les dirigeants d'ONG sont majoritairement de jeunes adultes et de personnes d'âge intermédiaire, avec une sous-représentation notable des jeunes de moins de 25 ans et des personnes âgées. Ce déséquilibre peut avoir un impact sur la fiabilité des données, dans la mesure

où les perceptions et expériences liées à la corruption ou à la gouvernance peuvent varier selon la génération et le parcours professionnel.

Tableau 16 - Nombre moyen d'employés d'ONG reportés (par département)

Nombre d'employés reportés par les répondants d'entreprises		
Département	Nombre d'ONG	Nombre d'employés
Artibonite	2	125
Centre	5	148
Grand'Anse	3	130
Nippes	0	0
Nord	6	179
Nord-Est	7	140
Nord-Ouest	0	0
Ouest	49	3 941
Sud	5	114
Sud-Est	1	34
Grand Total	78	4 811

Rôle du répondant dans l'ONG

La répartition des répondants selon leur rôle au sein de l'entreprise met en évidence une prédominance des employés, qui représentent 51,9 % de l'échantillon total. Les propriétaires représentent 23,4 % et les directeurs 24,7 %.

Au niveau départemental, la situation est contrastée. Dans l'Ouest, qui concentre la majorité des entreprises enquêtées, la répartition reste relativement équilibrée : 29,2 % de propriétaires, 20,8 % de directeurs et 50 % d'employés. Le Nord présente un profil parfaitement équilibré, avec chaque catégorie représentant 33,3 %.

Dans certains départements, les employés dominent largement : en Artibonite et en Sud-Est, la totalité des répondants est composée d'employés (100 %), tandis qu'en Sud, ils représentent 60 %. À l'inverse, dans le Nord-Est, la majorité des répondants sont des directeurs (57,1 %), contre seulement 14,3 % de propriétaires.

Quelques départements affichent des résultats partiels ou atypiques, liés à la faible taille de l'échantillon. Par exemple, dans le Centre, les répondants sont majoritairement des employés (80 %), complétés par 20 % de propriétaires. Dans la Grand'Anse, deux tiers des répondants sont des employés

(66,7 %) et un tiers des directeurs. Enfin, aucune donnée exploitable n'a été recueillie pour les Nippes et le Nord-Ouest.

Dans l'ensemble, ces résultats confirment que les données collectées reposent principalement sur l'expérience des employés, qui reflètent la réalité quotidienne du fonctionnement des entreprises, complétées par les visions stratégiques des propriétaires et des directeurs. Cette diversité de profils contribue à renforcer la fiabilité des informations recueillies, en offrant une perspective croisée sur la gouvernance interne et les pratiques de gestion.

Tableau 17 - Rôle du répondant d'ONG (par département)

Rôle du répondant dans l'Organisation Non Gouvernementale				
Département	Propriétaire	Directeur	Employé	Grand Total
Artibonite	0.00%	0.00%	100.00%	100.00%
Centre	20.00%	0.00%	80.00%	100.00%
Grand'Anse	0.00%	33.33%	66.67%	100.00%
Nippes	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%
Nord	33.33%	33.33%	33.33%	100.00%
Nord-Est	14.29%	57.14%	28.57%	100.00%
Nord-Ouest	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%
Ouest	29.17%	20.83%	50.00%	100.00%
Sud	0.00%	40.00%	60.00%	100.00%
Sud-Est	0.00%	0.00%	100.00%	100.00%
Grand Total	23.38%	24.68%	51.95%	100.00%

Genre du répondant dans l'ONG

La répartition des 78 dirigeants d'ONG enquêtés selon le genre met en évidence une nette prédominance masculine, même si la participation féminine demeure significative. Au total, on dénombre 54 hommes (69,2 %) et 24 femmes (30,8 %).

Le département de l'Ouest concentre la plus grande part des répondants, avec 49 dirigeants dont 33 hommes et 16 femmes, soit plus de 62 % de l'échantillon national. Dans le Nord, la parité est atteinte (3 hommes et 3 femmes), tandis que le Nord-Est présente 5 hommes et 2 femmes.

Dans d'autres départements, la présence féminine est plus marginale : en Artibonite, la répartition est équilibrée (1 homme et 1 femme), tandis qu'en Grand'Anse, on recense 2 hommes et 1 femme. À l'inverse, certaines zones se distinguent par l'absence totale de femmes enquêtées : le Sud (5 hommes,

aucune femme), le Sud-Est (1 homme, aucune femme), ainsi que les Nippes et le Nord-Ouest, où aucun dirigeant d'ONG n'a été recensé.

Cette distribution confirme que, bien que des femmes soient présentes dans les directions d'ONG, leur représentation demeure limitée et inégalement répartie selon les départements. Cette situation peut influencer sur la fiabilité des données sur liens entre genre et corruption, en réduisant la prise en compte du vécu spécifique des femmes dirigeantes dans plusieurs régions du pays.

Tableau 18 - Distribution en genre des répondants d'ONG (par département)

Genre des répondants des ONGs selon les département			
Département	Hommes	Femmes	Grand Total
Artibonite	1	1	2
Centre	4	1	5
Grand'Anse	2	1	3
Nippes	0	0	0
Nord	3	3	6
Nord-Est	5	2	7
Nord-Ouest	0	0	0
Ouest	33	16	49
Sud	5	0	5
Sud-Est	1	0	1
Grand Total	54	24	78

Groupe d'âge

La répartition des 78 dirigeants d'ONG enquêtés selon l'âge montre une forte concentration dans la tranche d'âge intermédiaire (25-44 ans). Dans l'ensemble, 27 répondants (34,6 %) ont entre 25 et 34 ans, et 25 répondants (32,1 %) appartiennent à la tranche d'âge des 35-44 ans. Les 45-54 ans représentent 18 personnes (23,1 %), tandis que les 55-64 ans (5 répondants, soit 6,4 %) et les 65 ans et plus (2 répondants, soit 2,6 %) demeurent minoritaires. Les plus jeunes (18-24 ans) sont quasiment absents, avec seulement 1 répondant recensé.

La majorité des dirigeants d'ONG enquêtés se trouvent dans l'Ouest, avec 49 répondants répartis principalement entre 25-34 ans (15 personnes), 35-44 ans (14) et 45-54 ans (14), confirmant la concentration de profils jeunes et d'âge intermédiaire dans cette région. Dans le Nord (6 répondants), la distribution est équilibrée entre les 25-34 ans (3 personnes), les 35-44 ans (2) et les 45-54 ans (1). Le

Nord-Est (7 répondants) se distingue également par une majorité des 25-44 ans (6 personnes) et une faible présence de plus âgés (1 répondant de 55-64 ans).

Dans d'autres départements, les effectifs sont plus limités : l'Artibonite (2 répondants) compte uniquement des 18-24 ans, tandis que la Grand'Anse (3 répondants) n'a que des personnes âgées de 35-44 ans. Le Sud (5 répondants) présente une répartition plus diversifiée, allant des 25-64 ans, tandis que le Sud-Est ne compte qu'un seul répondant (25-34 ans). Aucun dirigeant d'ONG n'a été recensé dans les Nippes ni dans le Nord-Ouest.

Cette distribution confirme que les dirigeants d'ONG sont majoritairement des jeunes adultes et des personnes d'âge intermédiaire, avec une sous-représentation notable des jeunes de moins de 25 ans et des personnes âgées. Ce déséquilibre peut avoir un impact sur la fiabilité des données, dans la mesure où les perceptions et expériences liées à la corruption ou à la gouvernance peuvent varier selon la génération et le parcours professionnel.

Tableau 19 - Distribution en groupe d'Age des répondants des ONG (par département)

Groupe d'âge des répondants des ONG selon les départements							
Département	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus	Total
Artibonite	0	2	0	0	0	0	2
Centre	0	2	2	1	0	0	5
Grand'Anse	0	0	3	0	0	0	3
Nippes	0	0	0	0	0	0	0
Nord	0	3	2	1	0	0	6
Nord-Est	0	3	3	0	1	0	7
Nord-Ouest	0	0	0	0	0	0	0
Ouest	1	15	14	14	3	2	49
Sud	0	1	1	2	1	0	5
Sud-Est	0	1	0	0	0	0	1
Grand Total	1	27	25	18	5	2	78

Niveau d'étude

La répartition des dirigeants d'ONG enquêtés selon leur niveau d'instruction met en évidence une forte concentration de profils hautement scolarisés. Dans l'ensemble, la majorité des répondants a atteint au moins le niveau secondaire achevé (59,5 %), suivis de ceux ayant un niveau universitaire (27,0 %). Une minorité déclare un niveau secondaire inachevé (10,8 %) ou primaire (2,7 %), tandis qu'aucun répondant a indiqué n'avoir suivi d'étude.

Tableau 20 - Distribution du Niveau d'Etude des répondants des ONG (par département)

Niveau d'étude des répondants selon les départements

Départements	Aucune	Etude Primaire	Secondaire inachevé	Secondaire achevé	Universitaire	Post universitaire (Maitrise/doctorat)	Grand Total
Artibonite	0.00%	0.00%	0.00%	50.00%	50.00%	0.00%	100.00%
Centre	0.00%	0.00%	0.00%	20.00%	40.00%	40.00%	100.00%
Grand'Anse	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	66.67%	33.33%	100.00%
Nippes	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%
Nord	0.00%	0.00%	0.00%	16.67%	66.67%	16.67%	100.00%
Nord-Est	0.00%	0.00%	14.29%	14.29%	57.14%	14.29%	100.00%
Nord-Ouest	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%
Ouest	0.00%	0.00%	0.00%	6.52%	63.04%	30.43%	100.00%
Sud	0.00%	0.00%	25.00%	0.00%	50.00%	25.00%	100.00%
Sud-Est	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%	0.00%	0.00%	100.00%
Grand Total	0.00%	0.00%	2.70%	10.81%	59.46%	27.03%	100.00%

Au niveau départemental, certaines régions se distinguent par une homogénéité marquée :

- En Artibonite, les deux répondants se répartissent entre le secondaire inachevé (50 %) et le secondaire achevé (50 %).
- Dans la Grand'Anse, la majorité (66,7 %) a terminé le secondaire, tandis que 33,3 % possèdent un niveau universitaire.
- Dans le Centre, les répondants sont relativement mieux instruits : 40 % ont achevé le secondaire et 40 % disposent d'un niveau universitaire.
- En Ouest, qui regroupe la majorité de l'échantillon, les profils sont variés mais dominés par les diplômés du secondaire (63,0 %), suivis des universitaires (30,4 %).
- Le Nord et le Nord-Est présentent aussi une forte proportion de diplômés du secondaire (66,7 % et 57,1 % respectivement).

Certaines zones se caractérisent par des résultats plus atypiques :

- Dans le Sud, un quart des répondants a un niveau primaire, tandis que 50 % ont achevé le secondaire et 25 % atteint l'université.
- Dans le Sud-Est, la totalité des répondants (100 %) n' a atteint que le secondaire inachevé.
- Aucune donnée exploitable n'a été recensée dans les Nippes ni dans le Nord-Ouest.

Cette distribution met en évidence une population dirigeante globalement bien instruite, avec une proportion importante de diplômés du secondaire et de l'université. Cela contribue à la fiabilité des données collectées, les répondants étant généralement en mesure de saisir correctement le sujet.

V. Chapitre IV – La gouvernance et le secteur public

Confiance dans les autorités nationales et locales

Gouvernance générale

Dans l'ensemble, près des deux tiers des répondants (65,6 %) estiment que les dirigeants politiques ne prennent jamais en compte l'intérêt général, tandis que 17,8 % considèrent qu'ils le font rarement. Seule une minorité reconnaît une prise en compte plus régulière : 11,2 % répondent « parfois », 2,0 % « souvent » et à peine 3,4 % « toujours ».

Cette tendance se retrouve dans tous les sous-groupes, avec toutefois quelques nuances :

- Les ménages expriment la perception la plus négative, avec 78,5 % déclarant que les dirigeants ne prennent jamais en compte l'intérêt général.
- Les entreprises partagent une vision similaire, 71,1 % répondent « jamais ».
- Les élus et fonctionnaires, bien qu'ayant une vision un peu moins tranchée, restent majoritairement critiques : 64,3 % estiment « jamais » et 17,4 % « rarement ».
- Les ONG se distinguent par une appréciation légèrement moins sévère : 48,6 % répondent « jamais » et 28,6 % « rarement », mais elles comptent aussi la plus forte proportion de répondants affirmant que les dirigeants prennent toujours (8,6 %) ou souvent (2,9 %) l'intérêt général en considération.

Ces résultats mettent en évidence une crise de confiance généralisée l'égard de la classe politique, perçue comme agissant avant tout dans des logiques autres que l'intérêt collectif. Les variations entre groupes suggèrent toutefois que certains acteurs de la société civile, en particulier les ONG, reconnaissent ponctuellement des efforts, même si cela demeure marginal.

Le tableau suivant montre qu'en moyenne, près des deux tiers (65,6%) de l'ensemble des répondants estiment que les dirigeants ne tiennent jamais compte de l'intérêt général. La catégorie ONG se distingue en étant la plus « indulgente » (moins de « Jamais » et plus de « Toujours/Souvent »). Les ménages et les entreprises sont les plus sévères, avec plus de 70% de « Jamais ». Même les élus et fonctionnaires, qui appartiennent au système, expriment un fort scepticisme.

Tableau 21 - Pourcentage des répondants qui pensent que les dirigeants politiques prennent en compte l'intérêt général dans leurs décisions

Les dirigeants politiques prennent en compte l'intérêt général dans leurs décisions						
Populations	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	0.51%	2.55%	15.31%	17.35%	64.29%	100.00%
Entreprise	3.13%	1.56%	9.38%	14.84%	71.09%	100.00%

ONG	8.57%	2.86%	11.43%	28.57%	48.57%	100.00%
Ménage	1.48%	1.07%	8.58%	10.38%	78.49%	100.00%
	3.42%	2.01%	11.17%	17.79%	65.61%	100.00%

La perception est globalement très négative et partagée par toutes les catégories, mais les ONG se démarquent par une vision légèrement plus favorable, alors que les ménages sont les plus désabusés. Concernant la question « De façon générale les répondants pensent que les politiques et programmes actuels peuvent permettre de répondre aux besoins du pays ? », la perception globalement négative : En moyenne, près des trois quarts (74,7%) des répondants estiment que les politiques et programmes actuels ne répondent pas aux besoins du pays. Seuls 17% pensent le contraire.

Les Entreprises et ONG sont particulièrement critiques avec 80,5 % des Entreprises répondant Non. Les résultats sont similaires pour les ONG, avec 80% Non et 13,3% Oui. Ces deux groupes expriment le plus fort rejet.

72,6 % des Élus/Fonctionnaires estiment que les politiques actuelles ne suffisent pas, mais une proportion légèrement plus élevée (21,8%) que les autres pense qu'elles sont adaptées. Ils sont plus positifs que les entreprises et les ONG, mais majoritairement critiques.

65,7% des Ménages répondent Non, donc la critique est moins marquée que dans les autres groupes. Toutefois, ils affichent la plus forte proportion d'incertitude : 16% "Je ne sais pas", contre environ 5-7% dans les autres groupes. Les ménages semblent moins tranchés, reflétant sans doute une perception plus nuancée ou une méconnaissance des politiques publiques.

Tableau 22 - Pourcentage des répondants qui pensent que les politiques et programmes actuels peuvent permettre de répondre aux besoins du pays

les politiques et programmes actuels peuvent permettre de répondre aux besoins du pays				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	21.83%	72.59%	5.58%	100.00%
Entreprise	14.29%	80.45%	5.26%	100.00%
ONG	13.33%	80.00%	6.67%	100.00%
Ménage	18.43%	65.69%	15.97%	100.09%
Grand Total	16.97%	74.68%	8.37%	100.02%

Dans l'ensemble, la perception des institutions reste largement négative : près des deux tiers des répondants (65,7 %) estiment qu'elles ne répondent pas aux besoins du pays, contre seulement 28,8 % qui estiment le contraire.

Les divergences par catégorie de population mettent en lumière quelques nuances :

- Les entreprises apparaissent comme les plus critiques, avec près de 79 % de réponses négatives et à peine 20 % d'opinions favorables.
- Les élus et fonctionnaires partagent un avis également défavorable (68 % de *Non*), même si un peu plus d'un quart (28 %) se montre positif.
- Les ménages présentent une tendance similaire (59 % de *Non*), mais se distinguent par un niveau d'incertitude plus élevé que celui des autres groupes (12 % de *Je ne sais pas*).
- Les ONG affichent l'opinion la plus favorable (38 % de *Oui*), mais restent majoritairement insatisfaites (57 % de *Non*).

Ainsi, malgré quelques nuances, la tendance générale est marquée par une perception majoritairement critique des institutions.

Tableau 23 - Pourcentage des répondants qui pensent que les institutions répondent aux besoins du pays

Les institutions répondent aux besoins du pays				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	28.28%	68.18%	3.54%	100.00%
Entreprise	19.85%	78.68%	1.47%	100.00%
ONG	37.84%	56.76%	5.41%	100.00%
Ménage	29.16%	59.10%	11.74%	100.00%
Grand Total	28.78%	65.68%	5.54%	100.00%

Gouvernance du secteur privé

De manière générale, La majorité des répondants, tous genres confondus, pensent que les leaders politiques **ne** prennent pas en compte le développement du secteur des affaires (**66,41%** des répondants au total ont répondu « **Jamais** »).

Cependant, une analyse par genre révèle des perceptions distinctes quant à l'attention des leaders politiques au développement du secteur des affaires. Une proportion plus élevée d'hommes (72 %) estime que les leaders ne prennent jamais en compte ce secteur, contre 53 % chez les femmes. Inversement, les femmes sont plus nombreuses à penser que cette considération survient parfois, souvent ou toujours (environ 32 % au total), alors que chez les hommes, cette proportion n'atteint que 14 %. Ces résultats suggèrent que les femmes perçoivent légèrement plus positivement l'engagement des leaders politiques envers le secteur des affaires, tandis que les hommes manifestent un scepticisme plus marqué.

Tableau 24 - Pourcentage des répondants qui pensent que leaders politiques prennent-ils en compte le développement du secteur des affaires dans leurs décisions

leaders politiques prennent-ils en compte le développement
--

du secteur des affaires dans leurs décisions			
Fréquence	Genre		Grand Total
	Hommes	Femmes	
Toujours	2.22%	5.26%	3.13%
Souvent	4.44%	7.89%	5.47%
Parfois	7.78%	15.79%	10.16%
Rarement	13.33%	18.42%	14.84%
Jamais	72.22%	52.63%	66.41%
Grand Total	100.00%	100.00%	100.00%

Les hommes semblent percevoir les leaders politiques comme moins attentifs au développement du secteur des affaires que les femmes. Les femmes présentent une perception légèrement plus positive : elles pensent que l'attention des leaders existe parfois ou plus fréquemment. Dans les deux genres, la tendance dominante reste négative (jamais / rarement) comme le montre la figure suivante.

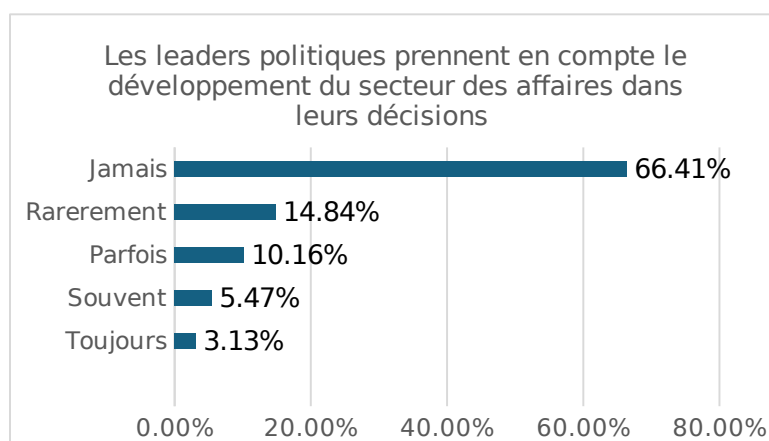


Figure 1 - Les chefs d'entreprises considèrent que les leaders politiques ne prennent pas en compte le développement de leur secteur

Concernant la question « les règlements et programmes satisfont aux besoins du secteur privé », les résultats montrent que la satisfaction des règlements et programmes par rapport aux besoins du secteur privé est globalement faible pour les deux genres.

Tableau 25 - Pourcentage des répondants qui pensent que les leaders politiques prennent-ils en compte le développement du secteur des affaires dans leurs décisions

c			
Niveau de satisfaction	Genre		Grand Total
	Hommes	Femmes	
Oui	22.73%	9.09%	19.01%

Un peu	18.18%	21.21%	19.01%
Pas du tout	37.50%	36.36%	37.19%
Je ne sais pas	21.59%	33.33%	24.79%
Grand Total	100.00%	100.00%	100.00%

En effet, seulement 22,7 % des hommes et 9,1 % des femmes considèrent que ces programmes satisfont pleinement leurs besoins. Une proportion importante des répondants, près de 37,0 %, estime que les règlements ne répondent pas du tout à leurs attentes, avec une répartition similaire entre hommes et femmes. Par ailleurs, un tiers des femmes (33,3 %) déclarent ne pas savoir, reflétant un niveau d'incertitude plus élevé que chez les hommes (21,6 %), ce qui pourrait indiquer un manque d'information ou d'accès aux programmes existants.

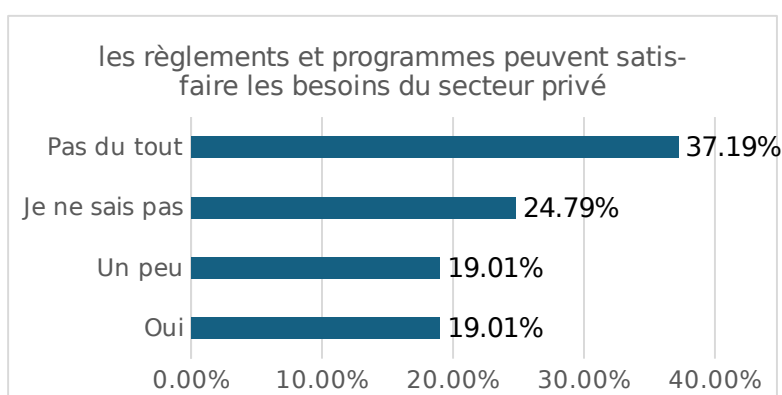


Figure 2 - Moins d'un chef d'entreprise sur 5 pense que les règlements et programme satisfont aux besoins du secteur privé

Transparence et accès à l'information publique

La perception de la transparence du gouvernement dans ses processus décisionnels est très faible chez toutes les populations interrogées. Les élus et fonctionnaires se montrent particulièrement critiques: seulement 5% estiment que le gouvernement est transparent et 95 % jugent qu'il ne l'est pas, révélant un scepticisme marqué parmi les acteurs institutionnels eux-mêmes. Les entreprises et les ONG partagent cette vision négative : 4,48 % et 4,05 % considérant la transparence comme satisfaisante, tandis que près de 89% des entreprises et 92 % des ONG estiment que le gouvernement n'est pas transparent.

Les ménages, bien qu'un peu plus optimistes, restent majoritairement critiques : 10,86 % pensent que le gouvernement est transparent, 74% jugent qu'il ne l'est pas, et 15,14 % sont indécis. Cette légère différence reflète un degré de prudence ou d'incertitude plus élevé parmi le grand public par rapport aux acteurs institutionnels et économiques.

Au total, seule une minorité marginale (6,1%) de l'ensemble des répondants perçoit le gouvernement comme transparent, tandis qu'une écrasante majorité (87,42 %) le juge insuffisamment transparent et une petite proportion (6,48 %) demeure indécise. Ces résultats mettent en évidence un consensus général sur le manque de transparence, avec une homogénéité notable entre les différentes populations, et signalent un défi majeur pour la crédibilité et la confiance dans les processus décisionnels gouvernementaux.

Tableau 26 - Répartition de répondants selon la transparence et l'accès à l'information publique

Transparence et accès à l'information publique				
	Oui	Non	Je ne sais pas	Total
Elus-Fonctionnaires	5.00%	95.00%	0.00%	100.00%
Entreprise	4.48%	88.81%	6.72%	100.00%
ONG	4.05%	91.89%	4.05%	100.00%
Ménage	10.86%	74.00%	15.14%	100.00%
Grand Total	6.10%	87.42%	6.48%	100.00%

A 57.66% et 55.89% respectivement, les réseaux sociaux et la radio demeurent les principaux canaux d'information pour informer sur les actions du gouvernement des populations interrogées. Le taux d'utilisation de la radio est même très élevé du côté des Elus/Fonctionnaires qui le déclarent à plus de 75%.

Tableau 27 - Répartition des principaux canaux d'information reportés par les différentes populations

Principaux canaux d'information pour informer sur les actions du gouvernement				
Canaux d'information	Elus/ Fonctionnaires	Entreprises	ONG	Ménages
Radio	77.66%	57.46%	56.41%	55.89%
Télévision,	18.78%	25.37%	26.92%	9.18%
Journaux	15.74%	23.88%	29.49%	6.79%
Réseaux sociaux	62.44%	32.84%	26.92%	57.66%
Site web gouvernemental	8.12%	0.00%	79.49%	4.26%
Bouche à oreille	5.58%	12.69%	7.69%	5.65%
En personne	5.08%	4.48%	1.28%	4.05%
Autre	8.63%	38.81%	2.56%	13.17%

Cependant, moins de la moitié des répondants estiment que ces mécanismes de diffusion de l'information (médias, sites web, réunions publiques) sont suffisants pour tenir les citoyens informés. En fait, plus de la moitié des ménages (54,59 %) pensent que ces canaux sont insuffisants.

Tableau 28 - Répartition des répondants selon leur satisfaction avec les mécanismes de diffusion de l'information pour tenir les citoyens informés

Ces mécanismes de diffusion de l'information sont suffisants pour tenir les citoyens informés				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Total
Elus-Fonctionnaires	32.98%	67.02%	0.00%	100.00%
Entreprise	42.96%	51.85%	5.19%	100.00%
ONG	53.25%	46.75%	0.00%	100.00%
Ménages	47.22%	52.74%	0.04%	100.00%
Grand Total	44.10%	54.59%	1.31%	100.00%

En fait, plus de 50% des répondants de chaque population estime que les informations fournies par les autorités publiques ne sont pas du tout claires.

Tableau 29 - Répartition de répondants selon leur estimation de la clarté des informations fournies par les autorités publiques

Clarté des informations fournies par les autorités publiques					
Populations	Très claire	Claire	Peu Claire	Pas claire du tout	Total
Elus-Fonctionnaires	1.57%	4.19%	37.70%	56.54%	100.00%
Entreprise	1.60%	8.00%	40.00%	50.40%	100.00%
ONG	2.86%	5.71%	40.00%	51.43%	100.00%
Ménages	1.32%	7.15%	41.34%	50.19%	100.00%
Grand Total	1.84%	6.26%	39.76%	52.14%	100.00%

Ce constat a un effet négatif sur les répondants, car plus de 70% en moyenne, ils affirment en majorité que les difficultés d'accès aux informations et le manque de clarté affectent leur confiance dans le gouvernement.

Tableau 30 - Distribution des répondants selon leur estimation des difficultés d'accès à l'information affectent votre confiance dans le gouvernement

Les difficultés d'accès à l'information affectent votre confiance dans le gouvernement				
Populations	Oui	Non	Un peu	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	71.35%	14.58%	14.06%	100.00%

Entreprise	68.18%	24.24%	7.58%	100.00%
ONG	81.69%	11.27%	7.04%	100.00%
Ménages	67.17%	20.24%	12.59%	100.00%
	72.10%	17.58%	10.32%	100.00%

VI. Chapitre V – Expériences des usagers des services publics

La qualité des services publics : comparaison des évaluations des ménages et des employés du secteur public

Qualité des services publics

Concernant l'accès et l'utilisation des services publics, la majorité des ménages juge les services publics de leur commune médiocres ou mauvais, avec seulement 17 % d'avis positifs (3,71% Très bonne et 13.67% Bonne). L'électricité, la fiscalité et l'assainissement sont les services les plus critiqués, tandis que la sécurité et l'élaboration de documents sont légèrement mieux perçues mais restent insuffisantes. Globalement, ces résultats mettent en évidence d'importantes lacunes dans la qualité des services pour les ménages. De manière succincte :

- Électricité : Service le plus insatisfaisant (≈ 81 % jugent "Mauvais" ou "Très mauvais").
- Fiscalité et Assainissement : Très mal notés (≈ 57 -58 % d'avis négatifs).
- Sécurité et Élaboration de documents : Satisfaction partagée, mais majorité moyenne ou insatisfaisante (≈ 55 %).
- Autres services : Plus de la moitié des répondants jugent le service mauvais ou très mauvais.
- Global : La majorité des ménages perçoit les services publics comme médiocres ou mauvais, avec seulement ≈ 17 % d'avis positifs.

Tableau 31 - Évaluation de la qualité des services publics dans votre commune pour les ménages

Qualité des services publics dans votre commune pour les ménages						
Types de service	Très Bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise	Grand Total
Elaboration de documents	6.05%	20.42%	38.78%	18.90%	15.86%	100.00%
Fiscalité	2.23%	10.00%	29.04%	26.96%	31.78%	100.00%
Electricité	2.29%	4.89%	13.14%	11.64%	68.04%	100.00%
Security	5.86%	20.12%	32.23%	13.76%	28.03%	100.00%
Assainissement	3.60%	14.34%	26.04%	18.19%	37.82%	100.00%
Autres	2.25%	12.24%	32.43%	26.58%	26.50%	100.00%
Grand total	3.71%	13.67%	28.61%	19.34%	34.67%	100.00%

Moins d'un quart des Elus/Fonctionnaires, (22,12%) pensent que les services publics sont de qualité moyenne, alors que 71,66 % pensent qu'ils sont de mauvaise qualité. En fait, les élus/fonctionnaires jugent la plupart des services publics de leur commune médiocres ou mauvais, avec moins de 6 % d'avis positifs. L'électricité, la santé, la sécurité et l'assainissement sont particulièrement critiqués, tandis que

l'éducation est légèrement mieux perçue mais reste insuffisante. Ces résultats mettent en évidence d'importantes lacunes dans la qualité des services aux citoyens. En résumé :

- Électricité : Service le plus insatisfaisant pour les entreprises (≈ 88 % jugent "Mauvais" ou "Très mauvais").
- Autres services, sécurité et assainissement : Très mal notés (≈ 65-70 % d'avis négatifs).
- Élaboration de documents et documents fiscaux : Plus de la moitié des entreprises les jugent moyens ou mauvais (≈ 63-65 % d'avis "Moyenne", "Mauvaise" ou "Très mauvaise").
- Global : Les entreprises perçoivent les services publics comme largement insuffisants, avec seulement ≈ 11 % d'avis positifs ("Très bonne" ou "Bonne").

Tableau 32 - Évaluation de la qualité des services publics dans votre commune selon les Elus/fonctionnaires

Qualité des services publics dans votre commune selon les Elus/fonctionnaires						
Types de service	Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise	Grand total
Education	3.03%	9.09%	38.89%	23.74%	25.25%	100.00%
Santé	0.00%	3.52%	21.61%	36.68%	38.19%	100.00%
Electricité :	0.00%	0.50%	3.02%	20.10%	76.38%	100.00%
Sécurité	1.50%	7.50%	24.00%	25.00%	42.00%	100.00%
Assainissement	0.50%	9.50%	19.50%	29.50%	41.00%	100.00%
Autres (spécifie	0.55%	1.64%	25.68%	35.52%	36.61%	100.00%
Grand total	0.93%	5.29%	22.12%	28.42%	43.24%	100.00%

La majorité des entreprises estime que les services publics de leur commune sont très insuffisants, avec seulement 11 % d'avis positifs. L'électricité, la sécurité, l'assainissement et les autres services sont les plus critiqués, tandis que l'élaboration de documents et les documents fiscaux restent médiocres. Ces résultats révèlent de fortes lacunes dans la qualité des services pour le secteur privé. De manière générale :

- Électricité : Service le plus insatisfaisant pour les entreprises (≈ 88 % jugent "Mauvais" ou "Très mauvais").
- Autres services, sécurité et assainissement : Très mal notés (≈ 65-70 % d'avis négatifs).
- Élaboration de documents et documents fiscaux : Plus de la moitié des entreprises les estiment moyens ou mauvais (≈ 63-65 % d'avis "Moyenne", "Mauvaise" ou "Très mauvaise").
- Global : Les entreprises perçoivent les services publics comme largement insuffisants, avec seulement ≈ 11 % d'avis positifs ("Très bonne" ou "Bonne").

Tableau 33 - Évaluation de la qualité des services publics dans votre commune pour les Entreprises

Qualité des services publics dans votre commune pour les Entreprises						
Types de service	Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise	Grand total

Elaboration de documents	3.10%	8.53%	24.81%	24.81%	38.76%	100.00%
Documents fiscaux	4.00%	17.60%	16.80%	28.00%	33.60%	100.00%
Electricité	2.31%	3.08%	6.15%	16.15%	72.31%	100.00%
Sécurité	0.75%	11.19%	23.13%	20.90%	44.03%	100.00%
Assainissement	2.22%	11.11%	20.74%	23.70%	42.22%	100.00%
Autres (spécifier)	0.00%	4.65%	25.58%	24.03%	45.74%	100.00%
Grand Total	2.06%	9.36%	19.54%	22.93%	46.11%	100.00%

La majorité des ONG considère les services publics de leur commune comme médiocres ou mauvais (≈ 65 % d'avis négatifs), l'électricité restant le point le plus problématique, suivi par la sécurité et l'assainissement. Seuls 12 % environ jugent les services satisfaisants ("Très bonne" ou "Bonne").

Une synthèse de l'analyse des données montre :

- Électricité : Service le plus mal évalué, avec 90 % d'avis "Mauvais" ou "Très mauvais".
- Sécurité, Assainissement et Autres services : Très critiqués, avec 63 à 67 % d'avis négatifs.
- Documents fiscaux et Elaboration de documents : Insatisfaisants pour plus de la moitié des ONG (≈ 53-54 %), mais légèrement mieux perçus que l'électricité.

Tableau 34 - Évaluation de la qualité des services publics dans votre commune pour les ONG

Qualité des services publics dans votre commune pour les ONG						
Types de services	Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise	Grand total
Elaboration de documents	1.41%	9.86%	36.62%	21.13%	30.99%	100.00%
Documents fiscaux	4.23%	14.08%	28.17%	21.13%	32.39%	100.00%
Electricité	1.39%	2.78%	5.56%	16.67%	73.61%	100.00%
Sécurité	1.37%	8.22%	26.03%	21.92%	42.47%	100.00%
Assainissement	1.37%	19.18%	17.81%	23.29%	38.36%	100.00%
Autres	2.78%	5.56%	22.22%	25.00%	44.44%	100.00%
Grand Total	2.09%	9.95%	22.73%	21.52%	43.71%	100.00%

Le graphique suivant propose une vue d'ensemble de l'évaluation des services telle que reportée par les répondants des différentes populations interrogées.

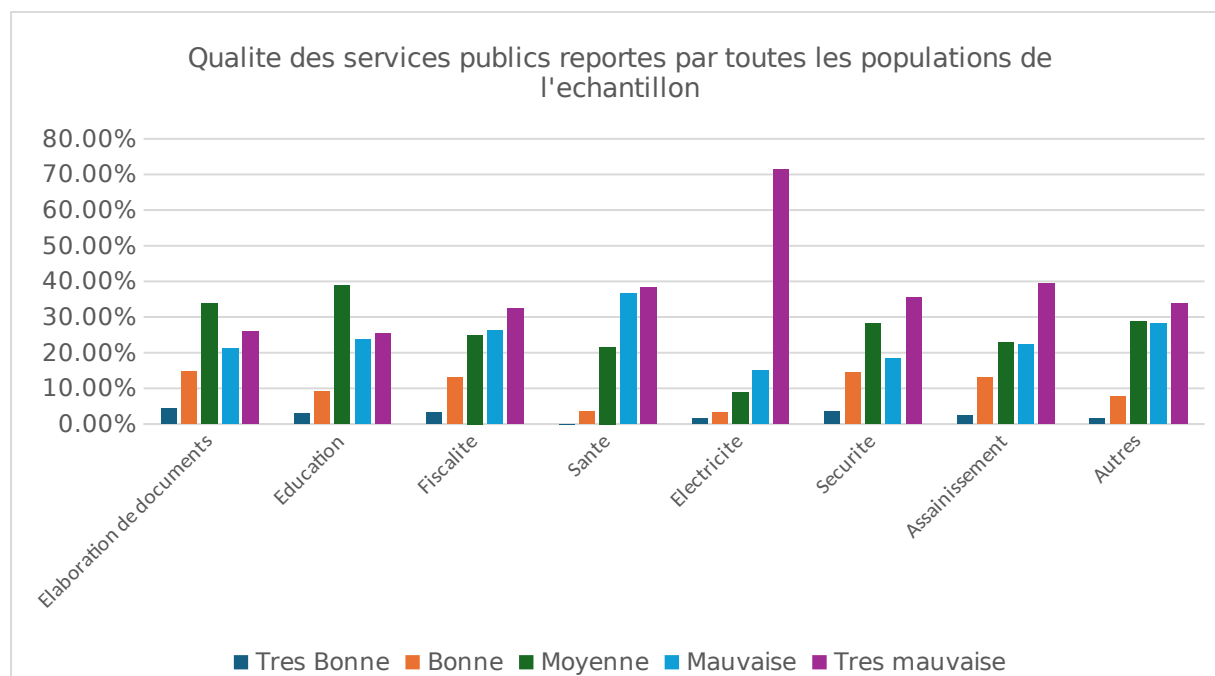


Figure 3 - Estimation de la qualite des services publics proposes aux repondants

En moyenne, 70,83 % des repondants ont indique avoir rencontre des difficultes pour acceder a un service public essentiel, contre 29,17 % qui n'en ont pas rencontre. Cela montre qu'une majorite significative des populations eprouve et rencontre des obstacles dans ce domaine.

Par type de population :

- Entreprises : 70,37 % ont rencontre des difficultes, ce qui est legerement inferieur a la moyenne globale.
- ONG : 76,62 % ont rencontre des difficultes, ce pourcentage le plus eleve parmi les groupes, suggerant que ces organisations rencontrent particulierement des obstacles dans l'accès aux services publics.
- Menages : 65,51 % ont rencontre des difficultes, un taux plus faible que les entreprises et les ONG, mais toujours majoritaire..

Les ONG semblent être le groupe le plus affecté par les difficultés d'accès aux services publics essentiels. Les menages, bien que moins touchés que les entreprises et les ONG, montrent tout de même qu'une large majorité fait face à des obstacles. Globalement, l'accès aux services publics essentiels constitue un problème majeur pour toutes les catégories de population. L'électricité est le service le plus souvent rapporté comme difficile à obtenir par les repondants aux questionnaires.

Tableau 35 - Distribution des répondants qui reportent avoir rencontré des difficultés à accéder à un service public essentiel

A rencontré des difficultés à accéder à un service public essentiel			
Populations	Oui	Non	
Entreprise	70.37%	29.63 %	100.00%
ONG	76.62%	23.38 %	100.00%
Ménages	65.51%	34.49 %	100.00%
Grand Total	70.83%	29.17 %	100.00%

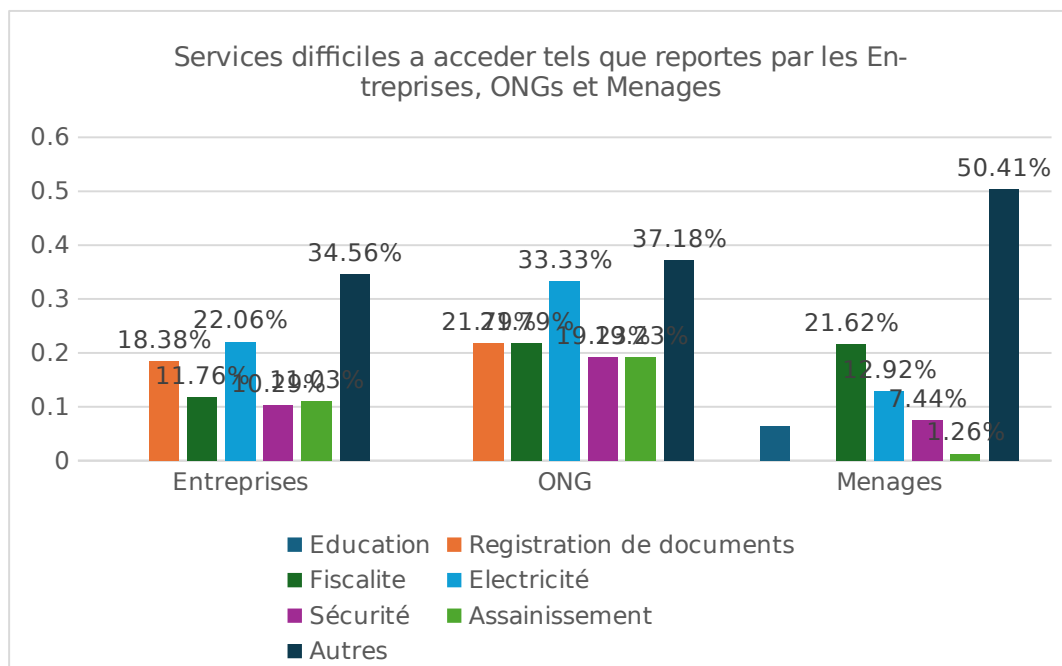


Figure 4 - Expérience reportée des répondants avec les services difficiles à accéder

Cependant, ils ont également cités d'autres services, non-mentionnés dans les questionnaires. Le tableau suivant fournit les spécifications des autres services public essentiels que les répondants ont rencontré des difficultés à accéder

Tableau 36 - Autre services difficiles à accéder tels que reportes par les répondants

Autres services public difficile à accéder			
Catégorie de Réponse	Entreprise	ONG	Élus / Fonctionnaires
Administration & Documents ¹	1	1	1
Économie & Finances ²	6	3	8

Infrastructures & Services Publics ³	2	1	7
Communication & Technologie ⁴	1	1	3
Corruption / Gouvernance ⁵	43	22	59
Santé & Éducation ⁶	0	0	7
Sécurité / Justice ⁷	17	10	56
Société & Protection Sociale ⁸	1	0	0
Toutes les Problématiques	3	2	4
Autres Réponses Spécifiques	59	38	54

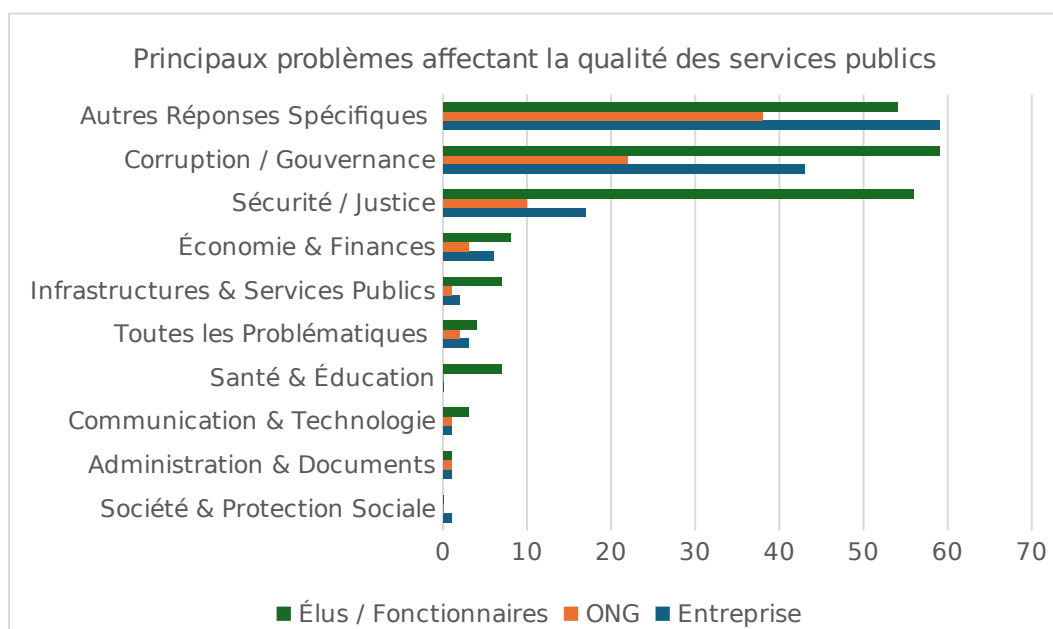


Figure 5 - Les problèmes affectant les services publics selon les répondants

Voici quelques observations que nous avons recueilli de cette analyse :

- **Corruption / Gouvernance est la catégorie dominante** : Cette catégorie regroupe les plaintes sur la corruption, la mauvaise gouvernance et les problèmes institutionnels. Elle représente la majorité des réponses dans les trois populations, avec une prépondérance chez les élus/fonctionnaires (59 cas).
- **Autres réponses spécifiques** : Cette catégorie est également importante dans les trois groupes, reflétant des suggestions ou problèmes qui ne rentrent pas dans les autres catégories. Cela montre qu'une partie des participants expriment des préoccupations particulières ou locales.

¹ ONI, DGI, carte d'identité, passeport, OAVCT, matricule, etc.

² banques, taxes, fiscalité, prix, emploi, financement

³ eau, électricité, routes, déchets, propreté

⁴ réseau, internet, téléphonie

⁵ absence de l'État, mauvaise gouvernance, corruption, responsabilité

⁶ hôpitaux, médicaments, médecins, écoles

⁷ police, sécurité, tribunaux, justice

⁸ ONA, bien-être social, assurance

- **Sécurité / Justice** : Les élus/fonctionnaires mettent fortement l'accent sur la sécurité et la justice (56 réponses), ce qui peut indiquer que cette population perçoit l'insécurité et l'impunité comme des problèmes prioritaires.
- **Santé & Éducation sous-représentées chez les entreprises et les ONG** : Les ONG et les entreprises se concentrent peu sur ce domaine, contrairement aux élus qui signalent davantage ces problématiques.
- **Administration & Documents peu évoquée** : Malgré les nombreuses réponses sur les difficultés administratives, les cas strictement classés dans cette catégorie sont très peu nombreux, ce qui peut s'expliquer par le fait que beaucoup de réponses sur l'administration se retrouvent classées sous "corruption/gouvernance" ou "autres réponses spécifiques".

Participation citoyenne et réactivité du gouvernement aux préoccupations

Cette section examine le niveau de participation citoyenne et la réactivité du gouvernement face aux préoccupations du public, en se concentrant sur la participation aux consultations publiques ou à des réunions citoyennes organisées par l'État.

A déjà participé à une consultation publique ou à une réunion citoyenne organisée par le gouvernement

Cette analyse distingue les différentes populations – élus et fonctionnaires, entreprises, ONG et ménages – afin de mettre en évidence les écarts de participation et d'engagement dans le processus consultatif. Elle permet ainsi de comprendre quels acteurs sont les plus impliqués et d'identifier les groupes pour lesquels la participation reste limitée, pointant vers d'éventuelles actions pour renforcer l'inclusivité et la représentativité des consultations publiques.

D'après les réponses reçues :

- **Élus/Fonctionnaires** : 51 % ont déjà participé à une consultation publique, ce qui constitue la participation la plus élevée parmi toutes les populations. Cela suggère que ce groupe, en raison de sa position et de ses responsabilités, est le plus engagé dans les processus consultatifs du gouvernement.
- **ONG** : 42,3 % ont participé, ce qui indique une implication relativement importante, probablement liée à leur rôle d'acteurs de la société civile et de veille sur les politiques publiques.
- **Entreprises** : 30,9 % de participation. Cela montre que le secteur privé est moins impliqué que les acteurs publics et les ONG, mais demeure significatif.
- **Ménages / Citoyens** : seulement 17,4 % ont participé, ce qui révèle un faible engagement direct du grand public dans les consultations gouvernementales.

Tableau 37 - Répartition des répondants qui reportent avoir déjà participé à une consultation publique ou à une réunion citoyenne organisée par le gouvernement

A déjà participé à une consultation publique ou à une réunion citoyenne organisée par le gouvernement

Populations	Oui	Non	
Elus-Fonctionnaires	51.00%	49.00%	100.00%
Entreprise	30.88%	69.12%	100.00%
ONG	42.31%	57.69%	100.00%
Ménage	17.36%	82.64%	100.00%
	35.39%	64.61%	100.00%

La participation globale à une consultation ou à une réunion citoyenne est de 35,4 %, tandis que 64,6 % des répondants n'ont jamais participé. On observe une corrélation claire entre l'exposition professionnelle aux affaires publiques et la participation : plus l'acteur est lié aux affaires publiques, plus la participation est élevée.

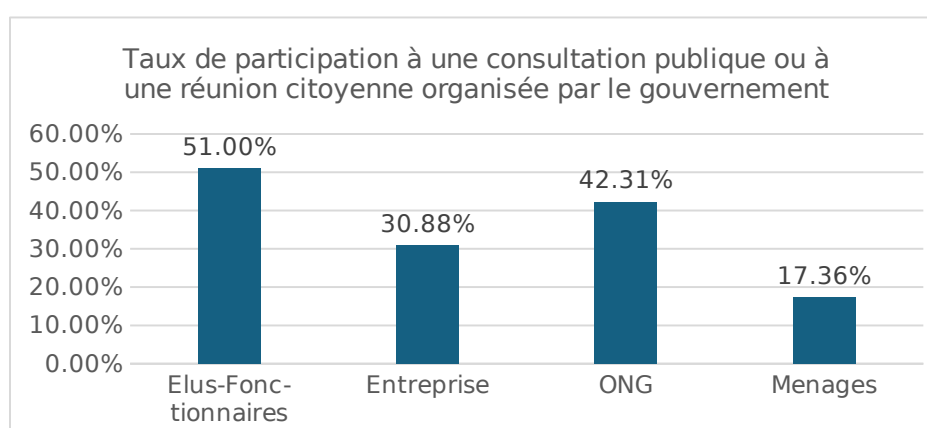


Figure 6 – Taux de participation citoyenne telle que reportée par les répondants

Les consultations publiques semblent majoritairement fréquentées par les acteurs institutionnels et spécialisés, tandis que la population générale reste peu représentée. Cela pourrait suggérer un besoin de stratégies ciblées pour renforcer l'engagement des citoyens ordinaires, afin d'assurer une participation plus inclusive et représentative.

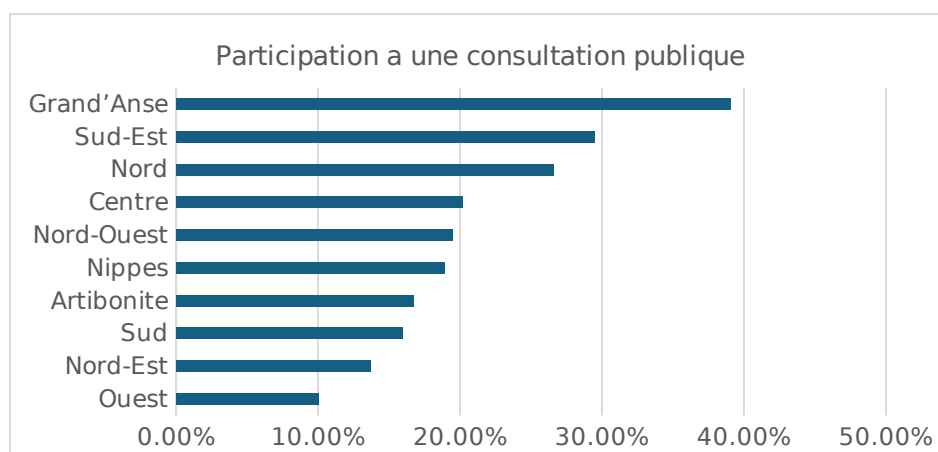


Figure 7 - Participation citoyenne selon le département montre un manque général d'engagement

Avis est pris en compte dans les décisions gouvernementales

L'analyse de la participation citoyenne révèle également que la majorité des répondants estime que leur avis n'est jamais pris en compte dans les décisions gouvernementales (74.15 %). Cette perception est particulièrement forte chez les entreprises (82 %) et les ménages (79 %), tandis que les ONG se montrent légèrement plus optimistes, avec 23 % indiquant que leur avis est parfois pris en compte. Dans l'ensemble, très peu de participants estiment que leur voix est toujours ou souvent entendue (environ 3 %), ce qui souligne un déficit structurel de réactivité du gouvernement aux préoccupations du public.

Tableau 38 - Distribution des répondants qui pensent que leur avis est pris en compte dans les décisions gouvernementales

Pensez-vous que votre avis est pris en compte dans les décisions gouvernementales						
Populations	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	1.08%	2.69%	13.44%	9.68%	73.12%	100.00%
Entreprise	1.74%	0.87%	7.83%	7.83%	81.74%	100.00%
ONG	0.00%	5.36%	23.21%	8.93%	62.50%	100.00%
Ménages	1.21%	1.88%	10.89%	6.76%	79.26%	100.00%
Grand Total	1.01%	2.70%	13.84%	8.30%	74.15%	100.00%

Les ONG semblent avoir une perception un peu plus positive que celle des autres groupes, indiquant qu'elles peuvent parfois influencer certaines décisions. Les entreprises et les ménages sont les plus sceptiques, signalant un déficit général de participation citoyenne effective. L'écart entre les réponses toujours/souvent et rarement/jamais souligne un manque structurel de réactivité gouvernementale face aux préoccupations du public.

A déjà contacté une autorité publique pour exprimer une préoccupation

L'analyse révèle que moins de la moitié des répondants (43 %) ont déjà contacté une autorité publique pour exprimer une préoccupation, tandis que près de 57 % ne l'ont jamais fait. Cette tendance souligne un usage relativement limité des canaux de communication entre le public et les autorités.

On observe des différences marquées selon les types de population : les Élus et Fonctionnaires sont les plus actifs, avec 64 % ayant déjà contacté une autorité, suivis des ONG (51 %), reflétant leur rôle dans la représentation et le plaidoyer. Les entreprises (32 %) et surtout les ménages (25 %) sont beaucoup moins engagés, ce qui suggère des barrières d'accès ou un manque de confiance dans la réactivité du gouvernement.

Globalement, ces résultats indiquent que la participation augmente avec l'implication professionnelle ou organisationnelle dans la société, tandis que les citoyens ordinaires demeurent les plus éloignés des mécanismes de dialogue avec les autorités. Cela met en lumière la nécessité de renforcer la sensibilisation et les moyens afin que l'ensemble de la population puisse plus facilement faire entendre ses préoccupations.

Tableau 39 - Répartition de répondants qui reportent avoir déjà contacté une autorité publique pour exprimer une préoccupation

Avez-vous déjà contacté une autorité publique pour exprimer une préoccupation			
Populations	Oui	Non	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	64.00%	36.00%	100.00%
Entreprise	32.35%	67.65%	100.00%
ONG	51.28%	48.72%	100.00%
Ménages	24.68%	75.32%	100.00%
Grand Total	43.08%	56.92%	100.00%

Avez-vous obtenu une réponse satisfaisante

L'analyse des réponses concernant la satisfaction vis-à-vis des autorités publiques révèle que seulement 24 % des répondants ayant contacté une autorité publique ont obtenu une réponse satisfaisante, tandis que plus de 75 % déclarent ne pas avoir reçu de réponse appropriée. Ces chiffres mettent en lumière une réactivité limitée des autorités face aux préoccupations exprimées par le public.

La satisfaction varie légèrement selon les populations : les ONG sont les plus nombreuses à obtenir une réponse satisfaisante (32 %), reflétant leur capacité à formuler et à suivre efficacement leurs demandes. Les ménages (25 %) et les entreprises (23 %) rencontrent des difficultés similaires à obtenir des réponses satisfaisantes. Les Élus et Fonctionnaires, malgré leur proximité avec le système administratif, enregistrent le taux le plus faible (18 %), ce qui pourrait traduire des attentes élevées non comblées ou une complexité dans la résolution de leurs préoccupations.

Globalement, ces résultats montrent que la majorité des citoyens et des acteurs institutionnels demeure insatisfait des réponses des autorités, soulignant la nécessité de renforcer la réactivité et l'efficacité des canaux de communication entre le public et le gouvernement.

Tableau 40 - Distribution des réponses aux requête des répondant

Avez-vous obtenu une réponse satisfaisante			
Populations	Oui	Non	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	17.97%	82.03%	100.00%
Entreprise	22.73%	77.27%	100.00%
ONG	32.50%	67.50%	100.00%
Ménages	24.68%	75.32%	100.00%
Grand Total	24.47%	75.53%	100.00%

Propositions avancées par les répondants pour améliorer l'accès aux services publics

L'analyse des propositions des répondants pour améliorer l'accès aux services publics montre que la grande majorité a formulé des suggestions spécifiques dépassant les catégories prédéfinies, reflétant des préoccupations diverses et contextuelles (Entreprises : 78,6 %, ONG : 83,5 %, Élus/Fonctionnaires : 74,6 %, Ménages : 80 %). Cette tendance souligne que les citoyens et acteurs concernés ont souvent des besoins précis qui ne sont pas entièrement couverts par les services existants.

Par type de population, des différences significatives apparaissent : les Élus/Fonctionnaires privilégient le renforcement des institutions publiques et de la gouvernance (12,2 %) ainsi que l'accès aux soins de santé, traduisant un focus sur l'efficacité et la structuration institutionnelle. Les ONG mettent l'accent sur la gouvernance et la sensibilisation de la population (8,7 % et 3,9 %), cohérentes avec leur rôle de plaidoyer et d'éducation civique. Les Entreprises soulignent l'importance d'un environnement institutionnel stable, de la lutte contre la corruption et de la création d'opportunités économiques, tandis que les ménages expriment prioritairement des besoins concrets liés à l'emploi, à l'accès à l'eau potable et aux documents administratifs.

Ces résultats confirment que l'amélioration de l'accès aux services publics et le renforcement de la participation citoyenne nécessitent une approche double : d'une part, des réformes institutionnelles et de gouvernance pour renforcer la confiance et la réactivité du gouvernement, et d'autre part, des mesures concrètes adaptées aux besoins quotidiens de la population.

Tableau 41 - Propositions avancées par les répondants pour améliorer l'accès aux services publics

Propositions avancées par les répondants pour améliorer l'accès aux services publics

Catégorie de proposition	Entreprise (%)	ONG (%)	Élus/ Fonctionnaires (%)	Ménages (%)
Renforcer la sécurité publique	0.48%	0.00%	0.36%	0.15%
Améliorer les infrastructures routières	0.00%	0.00%	0.72%	0.45%
Améliorer l'accès à l'électricité	0.00%	0.00%	0.72%	0.51%
Décentraliser les services publics	0.48%	0.00%	0.72%	0.09%
Améliorer l'accès à l'eau potable	0.95%	0.00%	0.36%	0.66%
Améliorer l'accès aux soins de santé	0.00%	0.00%	2.51%	0.66%
Faciliter l'accès aux documents administratifs et à l'identification	0.95%	0.97%	1.08%	0.75%
Réduire la corruption et améliorer la transparence	1.90%	0.97%	0.72%	0.45%
Inclure les non-réponses (aucune réponse. je ne sais pas)	4.29%	0.00%	0.36%	3.02%
Sensibiliser et éduquer la population	1.90%	3.88%	2.87%	1.25%
Créer des emplois et des opportunités économiques	1.90%	1.94%	2.87%	3.28%
Renforcer les institutions publiques et la gouvernance	8.57%	8.74%	12.19%	8.78%
Autres suggestions spécifiques	78.57%	83.50%	74.55%	79.96%

Près de 80% des suggestions restent difficile à catégoriser, ceci donne une idée de l'éventail de problèmes évoqués par les répondants,

VII. Chapitre VI – Corruption et influence des groupes de pression sur l'État

Le problème de la corruption

La corruption est perçue comme un enjeu majeur dans le pays, affectant le fonctionnement des institutions et la confiance du public envers les autorités. L'évaluation du niveau de corruption, en général menée par différentes populations, révèle un consensus clair sur l'ampleur du problème.

L'analyse des données montre que la très grande majorité des répondants (92,76 % en moyenne) considère la corruption comme élevée. Les perceptions de corruption faible ou moyenne sont extrêmement minoritaires, soit 1,76 % et 5,48 %, confirmant que la corruption est perçue comme un problème systémique et largement répandu dans le pays.

Des différences subtiles apparaissent selon les types de populations :

- Élus/Fonctionnaires : 89,42 % estiment que la corruption est élevée, ce qui témoigne d'une forte conscience interne du problème.
- Entreprises : 96,21 % et ONG : 97,37 % jugent la corruption très élevée, probablement en raison de leur exposition directe aux pratiques bureaucratiques et de la nécessité de naviguer dans des environnements institutionnels complexes.
- Ménages : 88,05 % perçoivent également la corruption comme élevée, indiquant que la population générale ressent son impact au quotidien, même si légèrement moins fortement que les acteurs professionnels.

Description du niveau de la corruption, en général

Ces résultats montrent que la perception de la corruption est universellement élevée, avec un consensus fort sur la gravité du problème. Les acteurs organisationnels et professionnels tendent à percevoir la corruption comme plus intense que celle des ménages, soulignant le lien entre exposition institutionnelle et perception des pratiques corruptives. Ces observations mettent en évidence la nécessité d'actions ciblées et cohérentes pour renforcer la transparence, la redevabilité et la confiance du public envers les institutions.

Tableau 42 - Description du niveau de la corruption, en général

Niveau de la corruption, en général				
Populations	Faible	Moyenne	Elevé	
Elus-Fonctionnaires	2.12%	8.47%	89.42 %	100.00%
Entreprise	0.00%	3.79%	96.21 %	100.00%

ONG	1.32%	1.32%	97.37 %	100.00%
Ménages	3.60%	8.35%	88.05 %	100.00%
	1.76%	5.48%	92.76 %	100.00%

La figure suivante illustre les moyennes des réponses telles qu'apportées par les différentes populations :

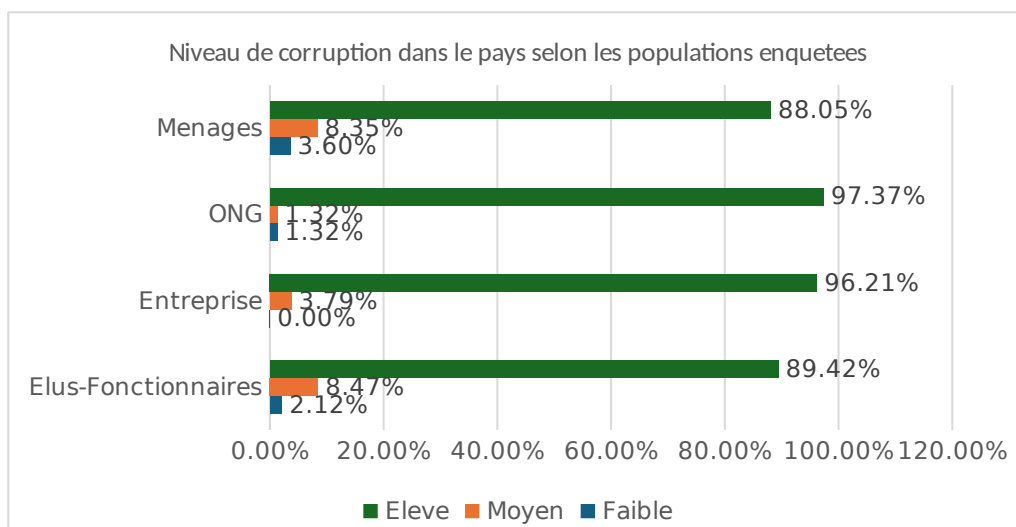


Figure 8 - Tous les répondants à l'enquête estiment que la corruption est très élevée dans le pays

L'analyse de la perception de la corruption à l'échelle générale révèle que la quasi-totalité des répondants la perçoit comme très élevée (88 %), confirmant qu'elle est considérée comme un problème systémique et omniprésent dans le pays. Les niveaux perçus comme moyens ou faibles restent très minoritaires, soit 8 % et 4 % respectivement.

Une analyse par genre montre que les hommes sont légèrement plus nombreux à qualifier la corruption de « très élevée » (91 %) que les femmes (82 %) , tandis que ces dernières signalent plus souvent un niveau de corruption moyen ou faible. Cette nuance met en lumière de possibles différences d'expérience ou de sensibilité à la corruption selon le genre, et suggère qu'il peut être pertinent d'intégrer cette dimension dans la conception et la communication des mesures anticorruption.

Tableau 43 - Description du niveau de corruption dans le pays au niveau général

Niveau de corruption dans le pays au niveau général			
Niveau	Genre		Grand Total
	Hommes	Femmes	

Faible	2.36%	6.01%	3.60%
Moyen	6.65%	11.66%	8.35%
Très Elevé	90.99%	82.33%	88.05%
Grand Total	100.00%	100.00%	100.00%

Description du niveau de corruption dans votre zone / communauté

L'analyse des perceptions du niveau de corruption dans les différentes zones et communautés révèle que plus de la moitié des répondants (54 %) considèrent la corruption comme élevée, tandis qu'environ 31 % la jugent moyenne et seulement 15 % faible. Ces chiffres indiquent que la corruption est perçue comme un problème répandu et préoccupant.

La perception varie selon les populations : les ONG (64 %) et les entreprises (63 %) sont les plus susceptibles de considérer la corruption comme élevée, reflétant leur exposition directe aux pratiques administratives et à la nécessité d'interactions avec les autorités. Les ménages (49 %) reconnaissent également la corruption comme un problème majeur, bien que dans une proportion légèrement inférieure. Les Élus et Fonctionnaires (41 %) perçoivent le niveau élevé de corruption de manière moins prononcée, ce qui pourrait refléter leur familiarité avec le système ou une sous-estimation du phénomène.

Globalement, ces données confirment que la corruption constitue un enjeu transversal et majeur, affectant toutes les populations, mais avec des intensités perçues différemment selon le rôle et l'exposition des acteurs dans la société.

Tableau 44 - Description du niveau de corruption dans votre zone / communauté

Niveau de corruption dans votre zone / communauté				
Populations	Faible	Moyen	Elevé	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	24.73%	34.41%	40.86%	100.00%
Entreprise	6.72%	30.25%	63.03%	100.00%
ONG	8.57%	27.14%	64.29%	100.00%
Ménages	19.35%	31.78%	48.87%	100.00%
Grand Total	14.84%	30.90%	54.26%	100.00%

Les résultats indiquent que la corruption est perçue comme un problème majeur par l'ensemble des répondants, mais avec des nuances selon les hommes et les femmes. Plus de la moitié des hommes (52,24 %) jugent la corruption très élevée, contre 41,97 % chez les femmes. En revanche, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à estimer la corruption faible (24,97 % contre 16,61 % chez les hommes). Les perceptions intermédiaires (« moyen ») sont relativement similaires entre les deux genres (31 % d'hommes, 33 % de femmes).

Tableau 45 - Description du niveau de corruption dans le pays dans la zone d'activité géographique par genre

Niveau de corruption dans le pays dans la zone d'activité géographique par genre			
Niveau	Genre		Grand Total
	Hommes	Femmes	
Faible	16.61%	24.97%	19.35%
Moyen	31.15%	33.07%	31.78%
Très Elevé	52.24%	41.97%	48.87%
Grand Total	100.00%	100.00%	100.00%

Les répondants estiment également que le niveau de corruption dans leur secteur d'activité économique est encore plus faible. Alors que 27.20% pensent que le niveau de la corruption est élevé dans leur secteur d'activité économique, 46.49% pensent que le niveau de corruption y est faible.

Description du niveau de corruption dans le pays dans la zone d'activité économique

L'analyse des perceptions du niveau de corruption dans les secteurs d'activité met en lumière une appréciation très nuancée. Près de la moitié des répondants (46,5 %) estiment que la corruption est faible, alors qu'un peu plus d'un quart la jugent élevée (27,2 %) et environ 26,3 % la considèrent moyenne. Ces résultats traduisent une situation ambivalente où la corruption, bien que perçue comme contenue par une majorité relative, demeure un problème préoccupant pour une part significative de la population.

Les perceptions varient sensiblement selon les groupes. Les élus et fonctionnaires sont les plus optimistes, avec plus de la moitié (52,3 %) estimant la corruption faible et seulement 25 % la percevant élevée. À l'inverse, les entreprises affichent la perception la plus critique : moins de 40 % estiment que la corruption est faible, tandis que plus d'un quart (28,3 %) la considèrent élevée, reflétant probablement leur exposition directe aux pratiques de corruption dans les transactions et les procédures administratives. Les ONG (46,6 % faible ; 28,8 % élevé) et les ménages (47,9 % faible ; 26,7 % élevé) adoptent une position intermédiaire, exprimant à la fois des zones de confiance et des inquiétudes persistantes.

Dans l'ensemble, ces données révèlent une divergence notable entre la perception des acteurs institutionnels, qui tendent à minimiser l'ampleur du problème, et celle des acteurs économiques et de la société civile, plus critiques. Cette différence souligne l'importance de renforcer les mécanismes de transparence et de redevabilité, afin de restaurer la confiance et de répondre aux préoccupations des populations les plus exposées.

Par type de population, les élus et fonctionnaires apparaissent les plus optimistes, avec plus de la moitié estimant la corruption comme faible et seulement un quart la considérant élevée. Les entreprises sont

les plus critiques, moins de 40 % la jugent faible et plus d'un quart l'évaluent comme élevée, ce qui reflète leur exposition directe aux pratiques de corruption dans leurs interactions avec les autorités. Les ONG et les ménages adoptent une position intermédiaire, reconnaissant à la fois des zones où la corruption semble maîtrisée et d'autres où elle reste préoccupante. Ces résultats indiquent que la perception de la corruption varie fortement selon le rôle et l'expérience des populations au sein du système, avec une appréciation plus positive chez les acteurs institutionnels et une perception plus critique chez les acteurs économiques et la société civile.

Tableau 46 - Description du niveau de corruption dans le pays dans la zone d'activité économique

Niveau de corruption dans le pays dans la zone d'activité économique				
Populations	Faible	Moyen	Elevé	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	52.27 %	22.73%	25.00%	100.00%
Entreprise	39.17 %	32.50%	28.33%	100.00%
ONG	46.58 %	24.66%	28.77%	100.00%
Ménages	47.93 %	25.38%	26.69%	100.00%
Grand Total	46.49 %	26.32%	27.20%	100.00%

Le tableau suivant montre que les perceptions du niveau de corruption dans le secteur d'activité économique varient nettement selon le genre. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à estimer que la corruption est faible (52,3 %) et légèrement plus enclines à la juger moyenne (27,7 %). Elles sont en revanche beaucoup moins nombreuses que les hommes à la qualifier de très élevée (20 % contre 29,7 %). À l'inverse, les hommes présentent une perception plus polarisée : moins nombreux à estimer la corruption comme faible, ils sont nettement plus nombreux à la considérer comme très élevée, traduisant une vision plus critique et sévère de l'ampleur du problème.

Tableau 47 - Description du niveau de corruption dans le pays dans le secteur d'activité économique par genre

Niveau de corruption dans le pays dans le secteur d'activité économique par genre			
Niveau	Genre		Grand Total
	Hommes	Femmes	
Faible	45.97%	52.31%	47.92%
Moyen	24.34%	27.73%	25.38%
Très Elevé	29.69%	19.96%	26.69%
Grand Total	100.00%	100.00%	100.00%

Comme présenté dans le graphique ci-dessus, l'analyse des perceptions de la corruption dans la zone géographique et les secteurs d'activité économique montre une vision nuancée du phénomène. À l'échelle globale, seulement 1,76% des répondants estiment que la corruption est faible, tandis qu'un peu plus d'un quart la jugent moyenne (26,32 %) et près de 93% (92,6%) la considèrent très élevée.

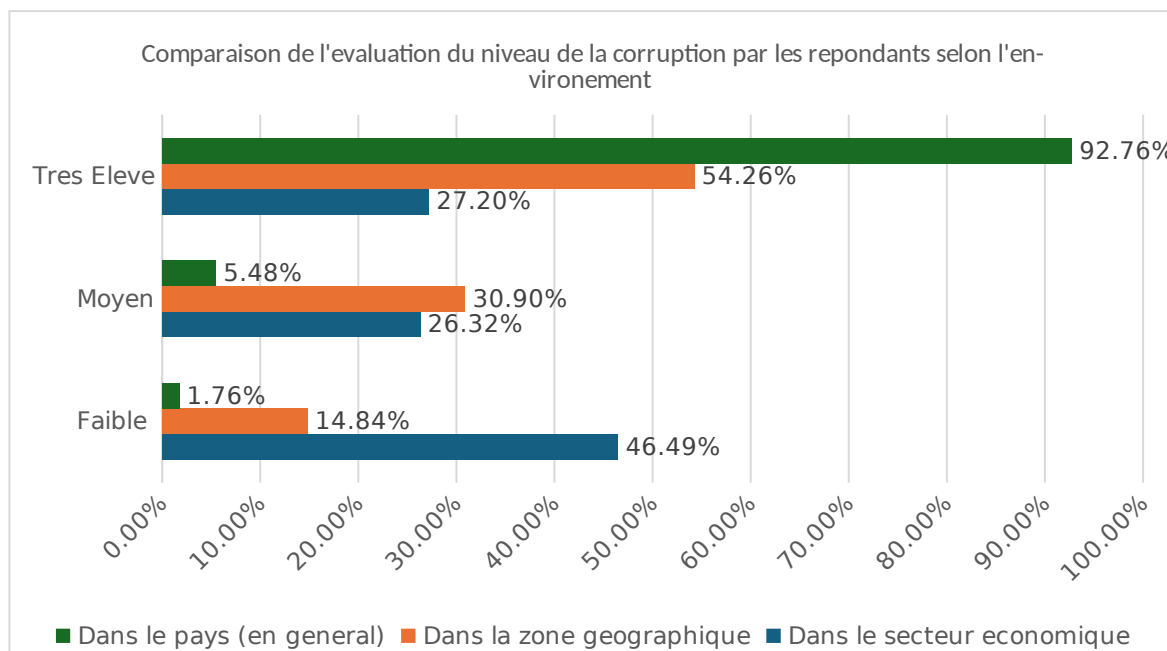


Figure 9 - Estimation du niveau de corruption selon la référence montre une grande divergence

Perception globale de la corruption

L'analyse des perceptions des différentes populations montre que la corruption est perçue comme très répandue, sous toutes ses formes dans le pays. Globalement, les taux d'identification des diverses pratiques dépassent 80 %, quelle que soit la population interrogée.

Les favoritismes, pots-de-vin et trafic d'influence apparaissent comme les formes les plus reconnues par l'ensemble des répondants. Les Élus et Fonctionnaires, ainsi que les ONG, signalent presque unanimement ces pratiques (entre 93 % et 99 %), indiquant un consensus inquiétant sur la gravité et l'ampleur de la corruption. Les entreprises identifient particulièrement le favoritisme, le détournement et le trafic d'influence comme répandus, reflétant l'impact direct de la corruption sur le secteur privé. Même les ménages, bien qu'éloignés des institutions, perçoivent clairement la corruption, notamment le favoritisme et les pots-de-vin, avec des taux autour de 88 à 93 %, ce qui souligne l'omniprésence de ces pratiques dans la société.

Ces résultats révèlent une perception généralisée et transversale de la corruption, affectant à la fois les acteurs institutionnels, les organisations de la société civile, le secteur privé et la population générale.

Tableau 48 - Distribution des formes de corruptions les plus répandues dans le pays, selon les répondants

Formes de corruptions les plus répandues dans le pays, selon les répondants				
Type de Corruption	Entreprises	Elus/ Fonctionnaires	ONG	Ménages
Pots de vin	95.38%	99.24%	95.95%	88.03%
Enrich. Illicite	93.48%	97.67%	95.95%	86.38%
Surfacturation	93.99%	93.02%	97.30%	89.29%
Favoritisme	96.28%	99.25%	93.42%	93.44%
Marche Pub Illégaux	86.71%	91.13%	89.86%	83.09%
Abus de Fonction	93.51%	96.95%	94.67%	86.49%
Détournement	96.20%	97.64%	93.24%	89.04%
Traffic d'influence	94.02%	99.24%	98.68%	89.01%

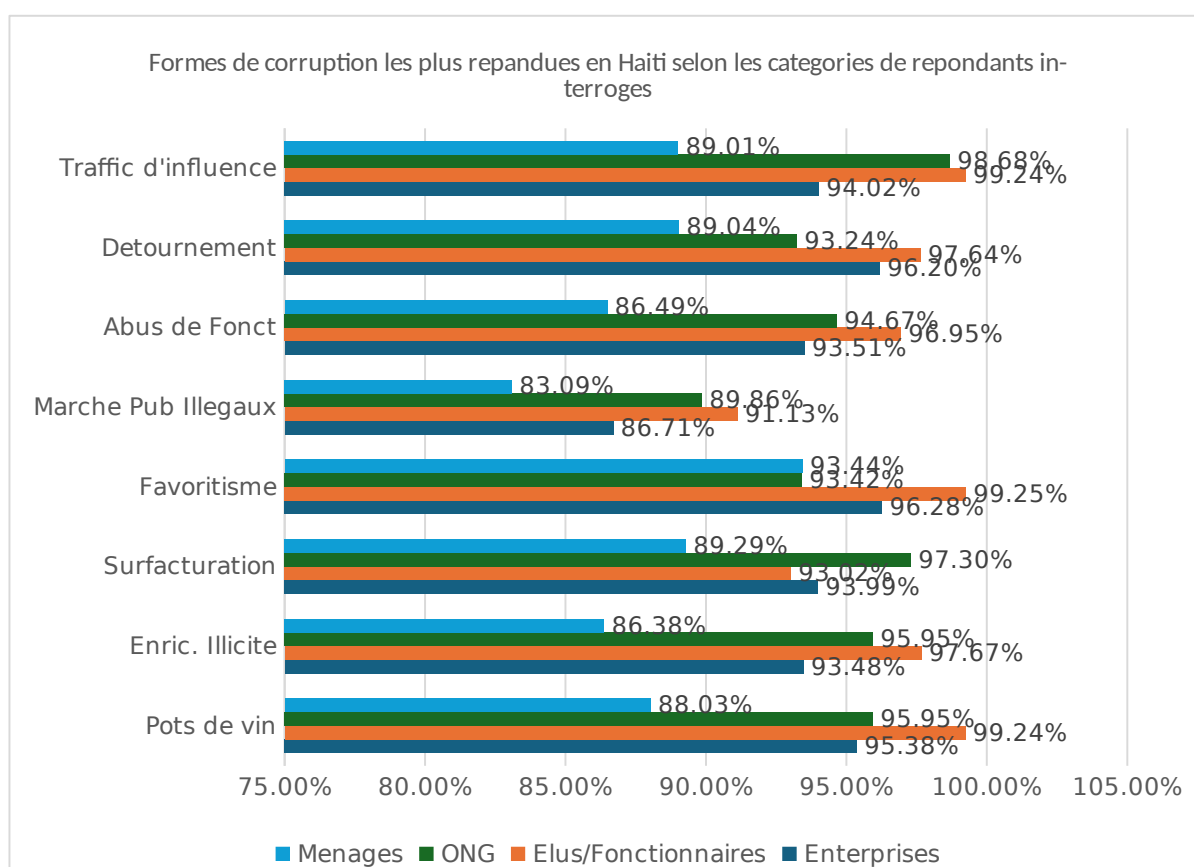


Figure 10 - Estimation de l'incidence des formes de corruptions selon les différentes populations

Au courant des cas de corruptions

L'analyse des perceptions de la corruption montre que près de la moitié des répondants (45 %) ont entendu parler de cas de corruption dans leur domaine d'activité, tandis qu'une légère majorité (55 %) n'en a pas connaissance. Ces résultats indiquent que le phénomène est perceptible mais peut rester partiellement invisible pour une partie de la population.

Des différences apparaissent selon les types de population : les ONG sont les plus sensibilisées, avec 49 % ayant entendu parler de cas de corruption, ce qui reflète leur rôle de veille et de sensibilisation. Les entreprises (46 %) et les élus/fonctionnaires (46 %) présentent des niveaux similaires, suggérant que la corruption est perçue dans les secteurs privé et public. Les ménages sont les moins informés, avec seulement 39 % ayant entendu parler de cas, ce qui peut traduire un accès limité à l'information ou une exposition moindre aux pratiques de corruption.

Globalement, ces données mettent en évidence un problème transversal et modérément visible, soulignant la nécessité de renforcer la transparence et la communication autour des pratiques de corruption afin de sensibiliser l'ensemble de la population.:

Tableau 49 - Distribution des répondants ayant déjà entendu parler de cas de corruption dans votre domaine d'activité

Avez-vous déjà entendu parler de cas de corruption dans votre domaine d'activité			
Population	Oui	Non	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	45.55%	54.45%	100.00%
Entreprise	46.27%	53.73%	100.00%
ONG	49.33%	50.67%	100.00%
Ménages	39.31%	60.69%	100.00%
Grand Total	45.12%	54.88%	100.00%

Concernant les ménages en particulier, l'analyse des réponses montre que près de 40 % des ménages ont entendu parler de cas de corruption dans leur domaine d'activité, tandis que 60 % n'en ont pas connaissance. Cette proportion révèle que la perception de la corruption est présente mais pas généralisée au sein de la population.

Les répondants employés (du secteur public, du secteur privé et des ONG) sont les plus exposés, avec 47 % ayant entendu parler de cas de corruption, suivis des travailleurs indépendants (43 %) et des entrepreneurs (41 %). Cela reflète le contact direct de ces groupes avec les structures organisationnelles et administratives où la corruption peut survenir.

À l'inverse, les chômeurs, étudiants et retraités sont beaucoup moins concernés, avec des proportions comprises entre 18 % et 32 %, ce qui reflète leur moindre implication dans des activités professionnelles ou administratives.

Ces résultats suggèrent que la perception de la corruption est étroitement liée à l'activité professionnelle, et mettent en évidence la nécessité de renforcer les mécanismes de transparence et de sensibilisation, en particulier, au près des groupes les plus actifs dans le monde du travail.

Tableau 50 - Répondants ayant entendu parler des cas de corruptions par rapport à leur occupation professionnelle

Entendu parler des cas de corruptions par rapport à leur occupation professionnelle			
Occupation Professionnelle	Oui	Non	Grand Total
Employés (secteur public, privé ou ONG)	47.26%	52.74%	100.00%
Travailleur indépendant	42.99%	57.01%	100.00%
Entrepreneur	40.91%	59.09%	100.00%
Au chômage, mais à la recherche d'un emploi	28.93%	71.07%	100.00%
Au chômage, mais ne cherche pas de travail	18.46%	81.54%	100.00%
Étudiant	19.63%	80.37%	100.00%
À la retraite	31.58%	68.42%	100.00%
Grand Total	39.42%	60.58%	100.00%

Formes de l'acte de corruption

La sollicitation ou l'acceptation de pots-de-vin est la forme de corruption la plus fréquemment rapportée, touchant 41 % des ONG, 37 % des entreprises, 31 % des Élus/Fonctionnaires et 24 % des ménages, ce qui illustre sa prévalence dans les interactions avec les autorités. Le favoritisme est également largement perçu, affectant 32 % des Élus/Fonctionnaires, 27 % des ONG, 25 % des ménages et 23 % des entreprises.

La surfacturation se distingue particulièrement chez les ménages (29 %) et les entreprises (19 %), indiquant des pratiques visibles dans l'accès aux services ou les transactions commerciales. D'autres formes de corruption, telles que l'abus de fonctions et le détournement de fonds publics, sont davantage signalées par les ONG (19 % chacune) et les ménages (15 % chacune), tandis que l'enrichissement illicite reste modéré mais présent, notamment chez les Élus/Fonctionnaires (16 %) et les ménages (11 %).

Enfin, le trafic d'influence et les marchés publics illégaux sont rapportés par moins de 10 % des répondants dans toutes les populations, ce qui suggère des pratiques moins visibles ou plus difficiles à identifier.

Ces résultats mettent en évidence la diversité des formes de corruption selon les populations et soulignent un impact différencié sur les citoyens, les acteurs institutionnels et les organisations.

Tableau 51 - Expérience des populations interrogées avec les différentes formes de corruption

Expérience des populations interrogées avec les différentes formes de corruption				
Forme de corruption	Elus-Fonct.	Entreprises	ONG	Ménages
La sollicitation ou l'acceptation de pots-de-vin	31.03%	37.10%	40.54%	23.93%
L'enrichissement illicite	16.09%	6.45%	8.11%	11.49%
La surfacturation	9.20%	19.35%	18.92%	29.03%
Le favoritisme	32.18%	22.58%	27.03%	24.53%
Marchés publics illégaux	3.45%	6.45%	5.41%	4.50%
L'abus de fonctions	10.34%	9.68%	18.92%	14.93%
Le détournement de fonds publics	10.34%	8.06%	18.92%	14.93%
Le trafic d'influence	5.75%	4.84%	5.41%	7.35%
Autre	5.75%	22.58%	5.41%	15.64%

La figure suivante illustre les formes de corruption les plus répandues par rapport aux populations.

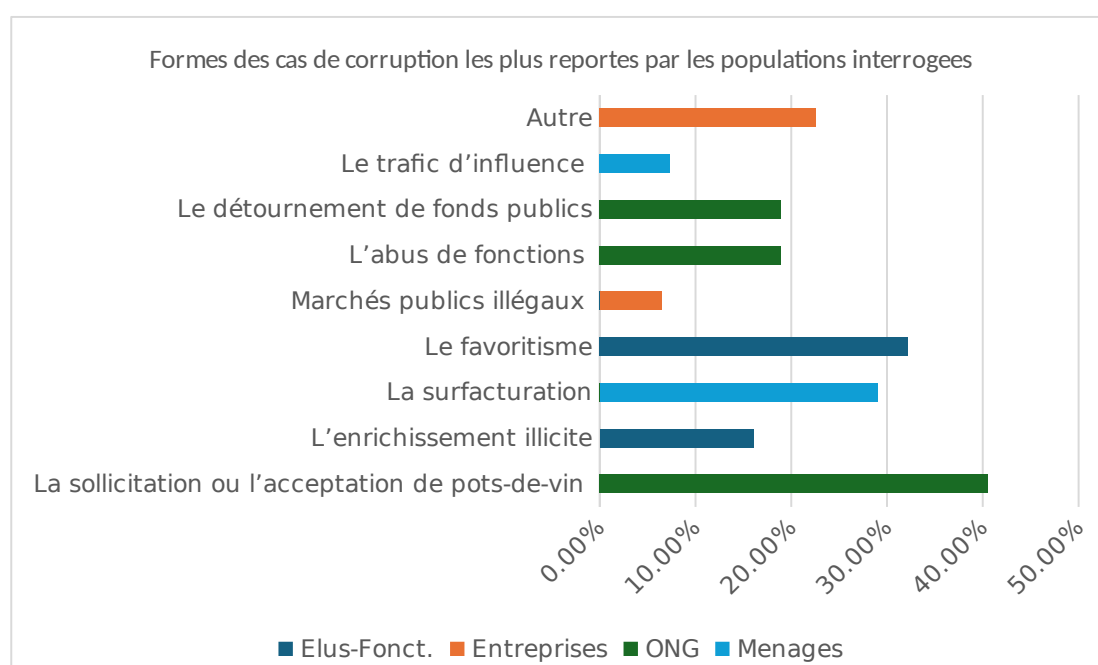


Figure 11 - Formes de corruption les plus répandues (selon les populations enquêtées)

A initié l'acte de corruption

L'analyse des perceptions sur l'initiation des actes de corruption montre que la majorité des répondants identifie les employés de l'entité publique comme les principaux initiateurs (66,7 % au total). Cette

tendance est particulièrement forte parmi les Élus et Fonctionnaires (84,8 %), ainsi que les ménages (70,7 %) et les entreprises (68,8 %), soulignant une reconnaissance généralisée selon laquelle la corruption est largement initiée par les agents publics.

Les ONG, en revanche, présentent une perception différente : 57,6 % des actes de corruption sont imputés à l'autre partie (l'organisation elle-même), ce qui peut refléter leur rôle d'observation ou d'intermédiation dans les pratiques de corruption, et suggère que celle-ci peut parfois être perçue comme réciproque ou collaborative.

Ensemble, ces résultats mettent en évidence la nécessité de renforcer les mécanismes de contrôle et de responsabilisation des agents publics afin de réduire la prévalence de la corruption et d'améliorer la confiance dans les institutions.

Tableau 52 - Répondants reportant ayant initié l'acte de corruption

A initié l'acte de corruption			
Populations	Employé de l'entité publique	L'autre partie	Grand Total
Elus-Fonctionnaire	84.81%	15.19%	100.00%
Entreprise	68.75%	31.25%	100.00%
ONG	42.42%	57.58%	100.00%
Ménages	70.72%	29.28%	100.00%
	66.68%	33.32%	100.00%

La figure suivante illustre cette observation.

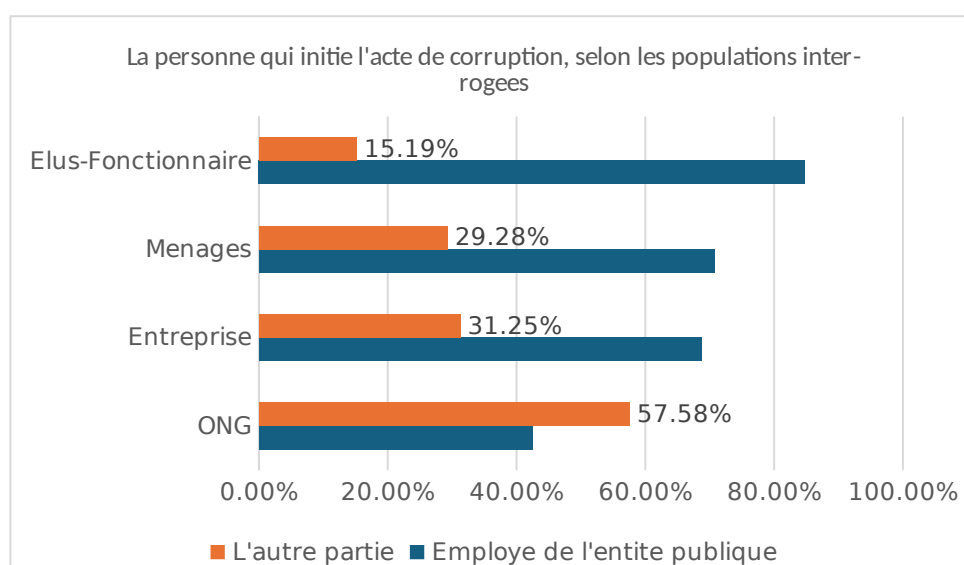


Figure 12 - L'Acte de corruption est généralement initié par l'employé public selon les répondants

L'analyse des réponses à la sollicitation de corruption révèle que la majorité des personnes concernées a cédé à ces sollicitations (34,53 % au total), tandis que 12,42 % les ont ignorées et 9,98 % les ont refusées. Seule une minorité de 13,35 % a porté plainte, et 29,73 % déclarent ne pas savoir comment ils ont réagi ou que la situation ne s'applique pas à eux. Ces résultats soulignent que la corruption reste un phénomène répandu et que la réaction officielle demeure encore relativement rare.:

Tableau 53 - Réponse fournie a une sollicitation de corruption

Réponse fournie a une sollicitation de corruption						
Populations	A ignoré	A cédé	A refusé	A porté plainte	Je ne sais pas	Grand Total
Elus-Fonctionnaire	12.94%	36.47%	9.41%	24.71%	16.47%	100.00%
Entreprise	14.52%	33.87%	12.90%	11.29%	27.42%	100.00%
ONG	10.53%	26.32%	7.89%	5.26%	50.00%	100.00%
Ménages	11.69%	41.46%	9.70%	12.13%	25.03%	100.01%
Grand Total	12.42%	34.53%	9.98%	13.35%	29.73%	100.00%

Des différences notables apparaissent selon les populations :

- Parmi les Élus et Fonctionnaires, 36,47 % cèdent, mais 24,71 % portent plainte, tandis que 12,94 % ignorent la sollicitation. Cette proportion relativement élevée de plaintes peut témoigner de leur connaissance des procédures officielles.
- Les entreprises cèdent également dans 33,87 % des cas, mais seulement 11,29 % portent plainte, ce qui peut indiquer un pragmatisme face aux pressions liées à la corruption.
- Les ONG montrent une proportion de cession plus faible (26,32 %) et très peu de plaintes (5,26 %), mais 50 % déclarent ne pas savoir, ce qui pourrait refléter une exposition moindre ou une prudence dans la déclaration.
- Les ménages sont les plus vulnérables : 41,46 % cédant à la sollicitation, 12,13 % portant plainte, et 25,03 % ne sachant pas, ce qui met en évidence leur exposition directe à la corruption et le manque de protection ou d'information.

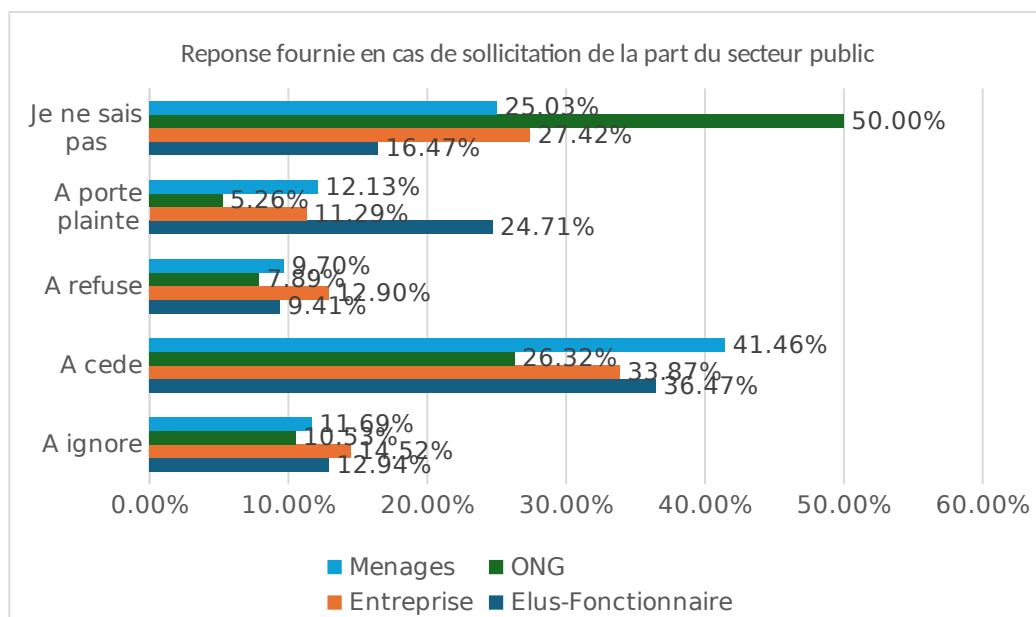


Figure 13 - Les répondants reportent céder a une sollicitation dans la majorité des cas

Ces résultats, présentés en visuel dans la figure ci-dessus, montrent que l'option « céder à la corruption » est la réaction la plus fréquente, tandis que le recours à la plainte demeure limité. de cette analyse :

Expériences personnelles et attitudes dans vos activités quotidiennes

L'enquête a cherché à comprendre comment les individus et les organisations perçoivent et vivent leurs interactions quotidiennes avec les institutions publiques. Elle examine les expériences personnelles en matière d'intégrité et d'éthique dans la vie professionnelle et quotidienne. Cette section permet d'apprécier la vulnérabilité des différents groupes aux pratiques de corruption.

A reçu des offres de participation à un acte de corruption

Les résultats montrent que 9 % des répondants ont déjà été sollicités pour participer à un acte de corruption, tandis que près de 91 % n'ont jamais été confrontés à ce type de situation. Bien que minoritaire, ce phénomène touche divers segments de la population et révèle des points de vulnérabilité dans le système.

Tableau 54 - Répartition de répondants ayant reçu des sollicitations à participer à un acte de corruption

A reçu des sollicitations à participer à un acte de corruption			
Populations	Oui	Non	Total
Elus-Fonctionnaires	8.54%	91.46%	100.00%
Entreprise	11.85%	88.15%	100.00%

ONG	12.99%	87.01%	100.00%
Ménages	3.58%	96.42%	100.00%
Grand total	9.24%	90.76%	100.00%

L'analyse par population indique que les ONG (13 %) et les entreprises (12 %) sont les plus exposées, ce qui suggère que les acteurs impliqués dans des transactions, des projets ou des interactions régulières avec les autorités sont plus susceptibles de recevoir des sollicitations de corruption. Les Élus et fonctionnaires (8,5 %), bien que légèrement moins exposés, restent concernés, signalant que même ceux en position de régulation peuvent être sollicités. Enfin, les ménages (3,6 %) apparaissent comme les moins touchés, ce qui peut refléter leur moindre exposition directe aux procédures administratives et aux transactions formelles.

Ces résultats confirment que la corruption est un phénomène transversal, affectant différents acteurs mais avec des degrés d'exposition variables. Ils mettent en évidence la nécessité de renforcer les mécanismes de prévention et de sensibilisation, notamment auprès des entreprises et des organisations qui interagissent fréquemment avec les institutions publiques.

Formes des propositions de corruption reçues

L'analyse des formes de corruption rapportées par les répondants des différentes populations montre que la sollicitation ou l'acceptation de pots-de-vin constitue la pratique la plus répandue, touchant toutes les catégories de répondants. Elle est particulièrement signalée par les répondants des ONG (70 %), mais est également notable pour les ménages (42 %), les entreprises (38 %) et les élus/fonctionnaires (29 %), ce qui confirme le caractère généralisé de cette forme de corruption.

Cependant, les élus/fonctionnaires signalent également l'enrichissement illicite (18 %) et le détournement de fonds publics (12 %), tandis que les ONG rapportent des cas significatifs de détournement de fonds (30 %) et de trafic d'influence (10 %). Les entreprises subissent davantage de sollicitations liées aux marchés publics illégaux (13 %) et à d'autres activités diverses (25 %), et les ménages font état de pratiques affectant directement leur vie quotidienne, telles que l'abus de fonctions (13 %), le favoritisme (11 %) et le trafic d'influence (8 %).

Tableau 55 - Distribution des formes de proposition de corruption reçues par les populations

Formes de proposition de corruption reçues par les populations				
Formes de sollicitations	Elus/Fonct.	Entreprises	ONG	Ménages
La sollicitation ou l'acceptation de pots-de-vin	29.41%	37.50%	70.00%	42.42%
L'enrichissement illicite	17.65%	0.00%	0.00%	10.10%
La surfacturation	29.41%	18.75%	0.00%	18.18%
Le favoritisme	5.88%	0.00%	0.00%	11.11%

Marchés publics illégaux	5.88%	12.50%	0.00%	2.02%
L'abus de fonctions	0.00%	6.25%	0.00%	13.13%
Le détournement de fonds publics	11.76%	0.00%	30.00%	3.03%
Le trafic d'influence	0.00%	0.00%	10.00%	8.08%
Autre	0.00%	25.00%	0.00%	7.07%

Comment y avez-vous répondu

L'analyse des réponses aux sollicitations de corruption révèle que la majorité des répondants (57 %) a refusé d'y céder, ce qui témoigne d'une résistance significative face aux pratiques corruptives. Toutefois, près de 18 % ont cédé et 19 % ont choisi d'ignorer la sollicitation.

Des différences apparaissent selon les populations : les Élus et Fonctionnaires affichent un comportement éthique marqué, avec 82 % ayant refusé toute sollicitation et très peu ayant cédé ou ignoré. Les ONG, quant à elles, montrent également un engagement fort, avec 70 % de refus et 10 % ayant porté plainte, ce qui reflète leur rôle actif dans la lutte contre la corruption. Les entreprises sont plus partagées entre refus, cession et ignorance (33 % chacune), suggérant que certaines pourraient être vulnérables aux pressions corruptives pour maintenir leurs activités. Enfin, parmi les ménages, bien que la majorité résiste (44 % de refus), une proportion notable cède (32 %), tandis qu'une faible minorité porte plainte (6 %).

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que, si le refus domine, la plainte formelle demeure rare, et la vulnérabilité à la corruption semble plus marquée chez les entreprises et les citoyens ordinaires.

Tableau 56 - Distribution des répondants selon la réponse fournie a une sollicitation de corruption

Réponse fournie a une sollicitation de corruption						
Population	A ignoré	A cédé	A refusé	A porté plainte	Autre	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	5.88%	5.88%	82.35%	5.88%	0.00%	100.00%
Entreprise	33.33%	33.33%	33.33%	0.00%	0.00%	100.00%
ONG	20.00%	0.00%	70.00%	10.00%	0.00%	100.00%
Ménages	16.84%	31.58%	44.21%	6.32%	1.05%	100.00%
Grand Total	19.01%	17.70%	57.47%	5.55%	0.26%	100.00%

A initié des actes de corruption

L'analyse de l'expérience directe des répondants avec la corruption montre qu'uniquement 5,7 % admettent avoir initié un acte de corruption, tandis que la très grande majorité (94,3 %) déclarent ne pas en avoir initié un. Ces chiffres peuvent indiquer que les répondants sont réticents à admettre une implication directe dans la corruption.

Des différences apparaissent selon les populations : les entreprises présentent le taux le plus élevé (9,8 %), ce qui peut refléter les pressions liées aux interactions avec l'administration publique. Les ONG (5,2 %) et les Élus/Fonctionnaires (4 %) suivent, tandis que les ménages (3,9 %) déclarent le moins d'actes initiés, probablement en raison d'un accès moindre aux opportunités de corruption directe.

Tableau 57 - Distribution des répondants ayant initié un acte de corruption

A initié un acte de corruption			
Populations	Oui	Non	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	4.02%	95.98%	100.00%
Entreprise	9.77%	90.23%	100.00%
ONG	5.19%	94.81%	100.00%
Ménage	3.85%	96.15%	100.00%
Grand Total	5.71%	94.29%	100.00%

Pour quelle raison : Plus de 50% des répondants de toutes les populations considèrent qu'initier un acte de corruption est une pratique courante et qu'ils n'ont pas d'autre choix, lorsqu'ils interagissent avec une entité du secteur privé.

Raison pour laquelle vous avez été contraint d'initier des actes de corruption

Une analyse des raisons ayant conduit les répondants à initier des actes de corruption révèle que la majorité considère ces pratiques comme systémiques et quasi inévitables. En effet, 53 % des répondants déclarent avoir été contraints à la corruption parce que « c'est la pratique courante / pas d'autre choix », soulignant la dimension structurelle et institutionnalisée de ce phénomène.

La deuxième raison la plus fréquente est « pour accélérer le processus » (29 %), ce qui indique que les lenteurs et la rigidité administrative poussent les citoyens et organisations à recourir à des pratiques informelles pour obtenir des services. La corruption à des fins de gain personnel reste moins fréquente en moyenne (12 %), mais elle est plus présente parmi les ONG et les ménages, reflétant des contextes où l'opportunité ou le bénéfice personnel joue un rôle.

Tableau 58 - Raisons pour lesquelles les répondants reportent avoir été contraint d'initier des actes de corruption

Pourquoi vous avez été contraint d'initier des actes de corruption						
Populations	C'est la pratique courante / Pas d'autre choix	Parce que tout le monde le fait	Pour accélérer le processus	Pour gagner	Autre	Grand total
Elus-Fonctionnaires	62.50%	0.00%	37.50%	0.00%	0.00%	100.00%
Entreprise	57.14%	7.14%	21.43%	7.14%	7.14%	100.00%

ONG	50.00%	0.00%	25.00%	25.00%	0.00%	100.00%
Ménages	40.95%	7.62%	30.48%	17.14%	3.81%	100.00%
Grand total	52.65%	3.69%	28.60%	12.32%	2.74%	100.00%

On note également des différences selon les types de population : les Élus et Fonctionnaires perçoivent la corruption surtout comme un mécanisme institutionnalisé, tandis que les entreprises et les ménages y recourent principalement pour contourner les obstacles bureaucratiques.

Réponse de l'autre partie

L'analyse des expériences directes des répondants avec la corruption révèle que la majorité des sollicitations ont été acceptées, avec 76 % des cas au niveau global. Les refus ou l'ignorance des demandes restent minoritaires, et les recours formels, tels que le dépôt d'une plainte, sont extrêmement rares.

Tableau 59 - Distribution des réponses reçues aux sollicitations de corruption

Quelle a été la réponse de l'autre partie						
Populations	A ignore	A cédé	A refuse	A porte plainte	Autre	Grand Total
Entreprise	8.33%	83.33%	0.00%	0.00%	8.33%	100.00%
ONG	0.00%	66.67%	33.33%	0.00%	0.00%	100.00%
Ménages	4.95%	79.21%	12.87%	0.99%	1.98%	100.00%
Grand Total	4.43%	76.40%	15.40%	0.33%	3.44%	100.00%

Des différences apparaissent selon le type de population : les entreprises sont les plus susceptibles d'obtenir satisfaction, avec 83 % des demandes acceptées, et aucun refus signalé, tandis que les ONG rencontrent davantage de résistance, avec 33 % de refus. Les ménages, bien que majoritairement servis (79 % d'acceptation), subissent plus fréquemment des refus ou des réponses ignorées, ce qui reflète leur position plus vulnérable face aux pratiques de corruption.

A obtenu le résultat

Près de 68 % des répondants ayant sollicité un acte de corruption ont obtenu le résultat attendu, tandis que 16 % l'ont obtenu seulement parfois et 16 % ne l'ont pas obtenu. Ces chiffres montrent que, lorsqu'elle est utilisée, la corruption permet souvent d'atteindre un résultat, dans l'environnement actuel de fonctionnement des institutions publiques.

Tableau 60 - Distribution des résultats reçus lors de sollicitations de corruption (par population)

A obtenu le résultat				
Populations	Oui	Non	Pas toujours	Grand total
Elus-Fonctionnaires	50.00%	25.00%	25.00%	100.00%

Entreprise	92.31%	7.69%	0.00%	100.00%
ONG	66.67%	0.00%	33.33%	100.00%
Ménages	61.22%	30.61%	8.17%	100.00%
Grand total	67.55%	15.83%	16.63%	100.00%

Les différences entre les populations sont particulièrement marquées : les entreprises bénéficient le plus de l'efficacité de la corruption, avec plus de 92 % ayant obtenu le résultat, tandis que les ménages et les ONG ont des taux respectifs de succès de 61 % et 67 %, certains ne réussissant que partiellement. Les Élus et Fonctionnaires affichent l'expérience la plus mitigée, avec seulement 50 % obtenant le résultat et un quart rencontrant des difficultés.,

Expérience des femmes

Les femmes peuvent être particulièrement exposées aux actes de corruption, que ce soit dans l'accès aux services publics, les démarches administratives ou les interactions avec des institutions publiques et privées. Leur expérience peut inclure des demandes de paiements illégaux, du favoritisme ou des pressions dans l'exercice de leurs droits, ce qui rend leur vulnérabilité spécifique un aspect important à considérer dans l'analyse de la corruption.

Tableau 61 - Répartition des groupes les plus souvent victimes en ce qui concerne les actes de corruption

Groupes sont les plus souvent victimes en ce qui concerne les actes de corruption				
Populations	Les femmes	Les hommes	Aucune différence	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	20.21%	4.15%	75.65%	100.00%
Entreprise	14.84%	10.16%	75.00%	100.00%
ONG	41.89%	8.11%	50.00%	100.00%
Ménages	18.55%	11.09%	70.36%	100.00%
Grand Total	23.87%	8.37%	67.75%	100.00%

23,87 % des répondants considèrent que les femmes sont les plus souvent victimes de la corruption, contre seulement 8,37 % pour les hommes. Toutefois, la majorité (67,75 %) estime qu'il n'y a aucune différence entre les sexes, reflétant une perception générale selon laquelle la corruption affecterait indifféremment les hommes et les femmes, même si certaines expériences spécifiques des femmes restent peut-être sous-estimées.

Entendu parler de cas de corruption où des femmes ont dû offrir des faveurs sexuelles

L'analyse montre que la perception de la corruption sexuellement coercitive est largement répandue. Près de 64 % des répondants déclarent avoir entendu parler de cas où des femmes ont dû offrir des

faveurs sexuelles fréquemment, et 21,6 % occasionnellement. Seule une minorité de 14 % affirme ne jamais avoir été témoin ou informée de tels cas.

Tableau 62 - Connaissance de cas de corruption où des femmes ont dû offrir des faveurs sexuelles

Au courant de cas de corruption où des femmes ont dû offrir des faveurs sexuelles					
Populations	Oui, fréquemment	Oui, occasionnellement	Non, jamais	Préfère ne pas répondre	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	65.83%	22.11%	11.06 %	1.01%	100.00%
Entreprise	64.18%	20.15%	15.67 %	0.00%	100.00%
ONG	66.23%	22.08%	11.69 %	0.00%	100.00%
Ménage	58.01%	22.07%	18.68 %	1.24%	100.00%
Grand Total	63.56%	21.60%	14.27 %	0.56%	100.00%

La prévalence perçue est légèrement plus élevée chez les ONG (66.23 %) et les Élus-Fonctionnaires (65.83 %), suivis des Entreprises (64.18 %), tandis que les Ménages (58 %) sont les moins nombreux à signaler ces situations. Cette répartition suggère que les personnes intégrées dans des structures professionnelles ou organisationnelles sont plus exposées ou plus conscientes de ces phénomènes, tandis que l'accès à l'information reste limité parmi les ménages.

Cependant, ces résultats soulignent surtout que la corruption sexuellement coercitive est perçue comme un problème transversal et préoccupant, touchant toutes les catégories de population.

Conséquences spécifiques de la corruption sur la participation des femmes dans votre domaine d'activité

Les réponses des populations montrent des impacts significatifs sur leur participation, particulièrement pour les femmes issues des ménages. Par exemple, près de la moitié des femmes des ménages (48,67 %) rapportent avoir subi une exploitation sexuelle en échange de services, tandis que 50 à 52 % évoquent le harcèlement ou la discrimination dans les décisions, et 49 % indiquent un accès réduit aux opportunités. Ces chiffres témoignent que la corruption ne freine pas seulement l'engagement économique et civique, mais met également en danger la sécurité et l'égalité des femmes.

Tableau 63 - Conséquence spécifiques de la corruption sur la participation des femmes selon les répondants

Conséquence spécifiques de la corruption sur la participation des femmes				
Conséquences identifiées	Elus-Fonctionnaires	Entreprises	ONG	Ménages

Refus / hésitation à participer dans le domaine	13.50%	23.48%	14.10 %	49.31%
Augmentation des couts des services	4.50%	3.03%	5.13%	48.71%
Accès réduit aux opportunités	16.50%	18.94%	26.92 %	48.95%
Exploitation sexuelle en échange de services	33.00%	45.45%	43.59 %	48.67%
Discrimination dans les décisions	14.00%	12.88%	12.82 %	52.00%
Pressions et harcèlement	12.50%	19.70%	24.36 %	50.27%
Autre	10.00%	8.33%	12.82 %	0.00%

Les répondants impliqués dans les ONG et les entreprises pensent que les effets sont moins prononcés mais restent préoccupants : l'exploitation sexuelle est reportée respectivement par 43,59 % et 45,45 %, l'accès aux opportunités réduit 26,92 % et 18,94 %, et le harcèlement ou les pressions 24,36 % et 19,70 %. Les élus/fonctionnaires reportent ces conséquences à un degré moindre, avec l'exploitation sexuelle signalée par 33 %, l'accès réduit aux opportunités par 16,5 % et la discrimination par 14 %, ce qui semble refléter une protection relative ou un meilleur accès aux ressources institutionnelles.

La figure suivante montre les conséquences telles que reportées par les différentes populations.

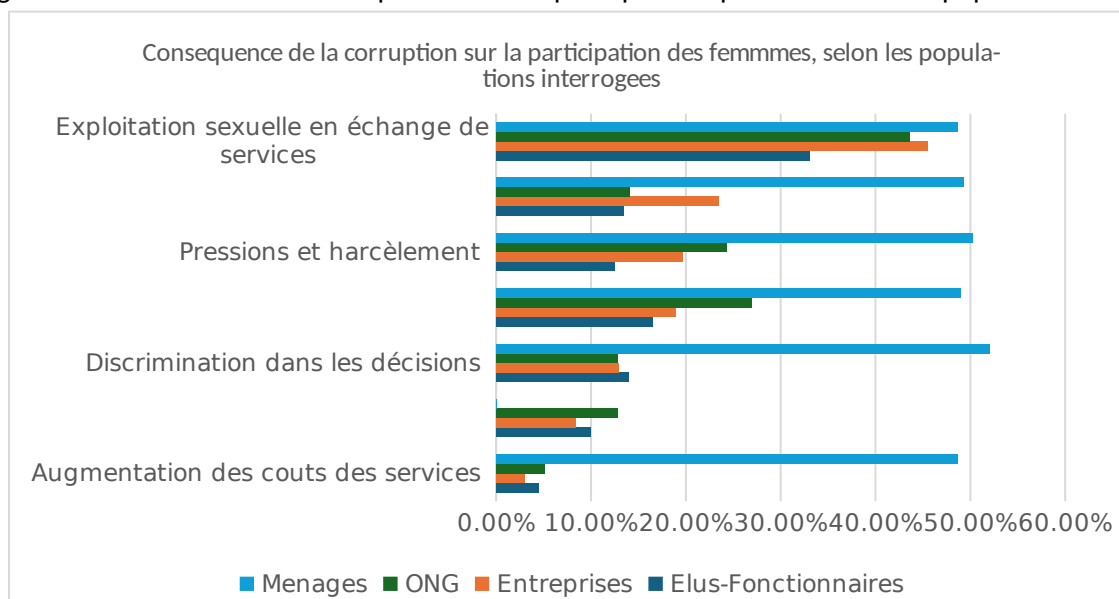


Figure 14 - Les conséquences de la corruption sur les femmes , selon les repondants

Perception de la corruption dans le système judiciaire

Perception globale de la corruption dans le secteur judiciaire

En général

Concernant la justice haïtienne, l'analyse de la perception de la corruption révèle un consensus clair sur son ampleur à travers toutes les catégories de répondants. En moyenne, 83 % des élus et fonctionnaires, 86 % des entreprises, 93 % des ONG et 79 % des ménages considèrent que la corruption est répandue dans le secteur judiciaire.

Les différents acteurs du système judiciaire sont tous perçus comme affectés par des pratiques corruptives, avec une attention particulière portée aux juges et commissaires de gouvernement, suivis des avocats, notaires, greffiers et autres acteurs. Les ONG apparaissent comme les populations les plus critiques, reflétant leur rôle d'observation et de suivi des pratiques institutionnelles, tandis que les ménages, bien que légèrement moins sévères, partagent une perception très élevée de la corruption.:

Tableau 64 - Perception globale de la corruption dans le système judiciaire (en général)

Perception globale de la corruption dans le système judiciaire (en général)				
Acteurs	Elus/ Fonctionnaires	Entreprises	ONG	Ménages
Le système judiciaire en général	86.11%	87.50%	94.12%	81.51%
Les juges	80.79%	87.39%	94.12%	80.27%
Les commissaires de gouvernement	81.82%	86.44%	91.18%	79.07%
Les avocats	84.18%	86.55%	94.12%	79.76%
Les greffiers	79.66%	84.48%	92.42%	77.72%
Les Notaires	82.39%	84.87%	92.54%	77.64%
Autres	82.42%	84.48%	91.04%	78.35%
En moyenne	82.48%	85.96%	92.79%	79.19%

Dans la zone / région géographique (du répondant)

L'analyse de la perception de la corruption dans le système judiciaire révèle des niveaux élevés de méfiance parmi l'ensemble des acteurs interrogés. En moyenne, 72 % des entreprises et 71,5 % des ONG perçoivent le système judiciaire comme corrompu, tandis que 60 % des ménages et 59 % des élus/fonctionnaires partagent cette perception.

Les acteurs judiciaires spécifiquement ciblés — juges, avocats, commissaires de gouvernement, greffiers et notaires — présentent des taux de perception de corruption similaires, avec une légère surévaluation chez les juges et avocats pour les acteurs externes. Ces données indiquent que la perception de

corruption est plus prononcée chez les acteurs externes, probablement en raison de leur exposition directe aux procédures judiciaires ou de leur sensibilité aux pratiques de favoritisme.

Tableau 65 - Perception globale de la corruption dans le système judiciaire (zone / région géographique d'activité du répondant)

Perception globale de la corruption dans le système judiciaire (zone / région géographique d'activité du répondant)				
Acteurs	Elus/ Fonctionnaires	Entreprises	ONG	Ménages
Le système judiciaire en général	59.06%	72.81%	70.77%	61.28%
Les juges	56.98%	73.45%	70.31%	61.56%
Les commissaires de gouvernement	59.54%	71.93%	70.31%	59.72%
Les avocats	60.12%	72.57%	71.88%	61.05%
Les greffiers	58.96%	71.43%	72.58%	59.27%
Les Notaires	59.54%	69.91%	73.02%	59.33%
Autres	59.51%	72.57%	71.43%	59.61%
En moyenne	59.10%	72.09%	71.47%	60.26%

Dans le secteur d'activité économique (du répondant)

Concernant la justice haïtienne, l'analyse de la perception de la corruption dans le secteur d'activité économique du répondant révèle des différences importantes selon le secteur d'activité économique des répondants. Les entreprises perçoivent la corruption comme la plus élevée, avec une moyenne de 53,7 % pour l'ensemble des acteurs judiciaires (juges, commissaires de gouvernement, avocats, greffiers et notaires). Les ONG suivent avec une perception de 48,7 %, tandis que les ménages estiment la corruption à 39,9 % en moyenne. Tous les secteurs économiques identifient de manière cohérente les juges, commissaires et avocats comme les acteurs les plus concernés par la corruption, tandis que les greffiers et notaires sont légèrement moins cités.

Tableau 66 - Perception globale de la corruption dans le système judiciaire (dans le secteur d'activité économique du répondant)

Perception globale de la corruption dans le système judiciaire (dans le secteur d'activité économique du répondant)			
Acteurs	Entreprises	ONG	Ménages
Le système judiciaire en général	57.66%	49.21%	40.29%
Les juges	54.21%	47.62%	40.40%
Les commissaires de gouvernement	53.27%	48.39%	40.28%
Les avocats	54.29%	50.00%	40.00%
Les greffiers	50.94%	49.18%	39.29%

Les Notaires	53.27%	49.18%	39.40%
Autres	52.38%	47.54%	39.27%
En moyenne	53.72%	48.73%	39.85%

Les résultats trouvés dans cette analyse révèlent des tendances claires liées à l'expérience et au contexte des répondants. Les entreprises, directement confrontées aux décisions judiciaires affectant leurs activités économiques, perçoivent la corruption comme la plus élevée (53,7 %), suivies des ONG (48,7 %) et des ménages (39,9 %). Cette hiérarchie peut souligner que l'exposition directe aux procédures judiciaires est un déterminant clé de la perception de la corruption.

On observe que la perception de la corruption diminue lorsque le contexte de la question devient plus spécifique, passant du niveau général aux zones géographiques, puis aux secteurs d'activité économique. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que, dans une appréciation générale, les répondants se basent sur des impressions larges, souvent influencées par les médias ou des anecdotes négatives, ce qui amplifie leur perception de la corruption. À mesure que le contexte se précise, ils s'appuient davantage sur leur expérience directe et concrète, ce qui conduit à une estimation plus modérée et nuancée de la corruption.

Connaissance de cas de corruption dans le système judiciaire en Haïti

Toutes les populations interrogées sur la corruption dans le système judiciaire déclarent à près de 45 % en moyenne avoir connaissance de cas de corruption dans leur domaine d'activité, tandis que 55 % n'en ont pas connaissance. Cette proportion significative indique une préoccupation réelle quant à l'intégrité du système judiciaire..

Les perceptions varient selon les populations : les Élus et Fonctionnaires sont les plus informés (52 %), reflétant leur proximité avec les institutions, suivis des entreprises (46 %) et des ONG (42,5 %). Les ménages, bien que moins nombreux à signaler des cas (38,7 %), restent conscients de certaines pratiques, montrant que la corruption judiciaire est perçue à différents niveaux de la société.

Tableau 67 - Distribution des répondants ayant connaissance de corruption judiciaire dans votre domaine d'activité

Au courant de corruption judiciaire dans votre domaine d'activité			
Populations	Oui	Non	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	51.89%	48.11%	100.00%
Entreprise	46.09%	53.91%	100.00%
ONG	42.47%	57.53%	100.00%
Ménages	38.66%	61.34%	100.00%
Grand Total	44.78%	55.22%	100.00%

Les réponses des différentes populations concernant les formes de cas de corruption dans le secteur judiciaire montrent que la sollicitation ou l'acceptation de pots-de-vin constitue la forme de corruption la plus fréquemment identifiée. Les entreprises (75 %) et les ONG (76 %) sont les plus conscientes de cette pratique, reflétant leur exposition directe aux procédures judiciaires, tandis que les élus/fonctionnaires (31 %) et les ménages (15 %) la signalent à des niveaux moindres.

Tableau 68 - Distribution des formes de corruption impliquant le secteur judiciaire dans les domaines d'activité des répondants des différentes populations

Formes de corruption impliquant le secteur judiciaire dans les domaines d'activité des répondants des différentes populations				
Formes de corruption	Elus-Fonct.	Entreprises	ONG	Ménages
La sollicitation ou l'acceptation de pots-de-vin	30.50%	75.00%	75.64%	14.54%
L'enrichissement illicite	4.50%	5.15%	3.85%	3.23%
La surfacturation	4.00%	2.94%	3.85%	3.99%
Le favoritisme	9.50%	9.56%	8.97%	8.23%
Marchés publics illégaux	3.50%	1.47%	0.00%	1.20%
L'abus de fonctions	15.50%	11.03%	10.26%	9.10%

Le détournement de fonds publics	6.00%	3.68%	3.85%	3.84%
Le trafic d'influence	7.50%	4.41%	5.13%	2.76%
Autre	3.00%	11.03%	8.97%	7.90%

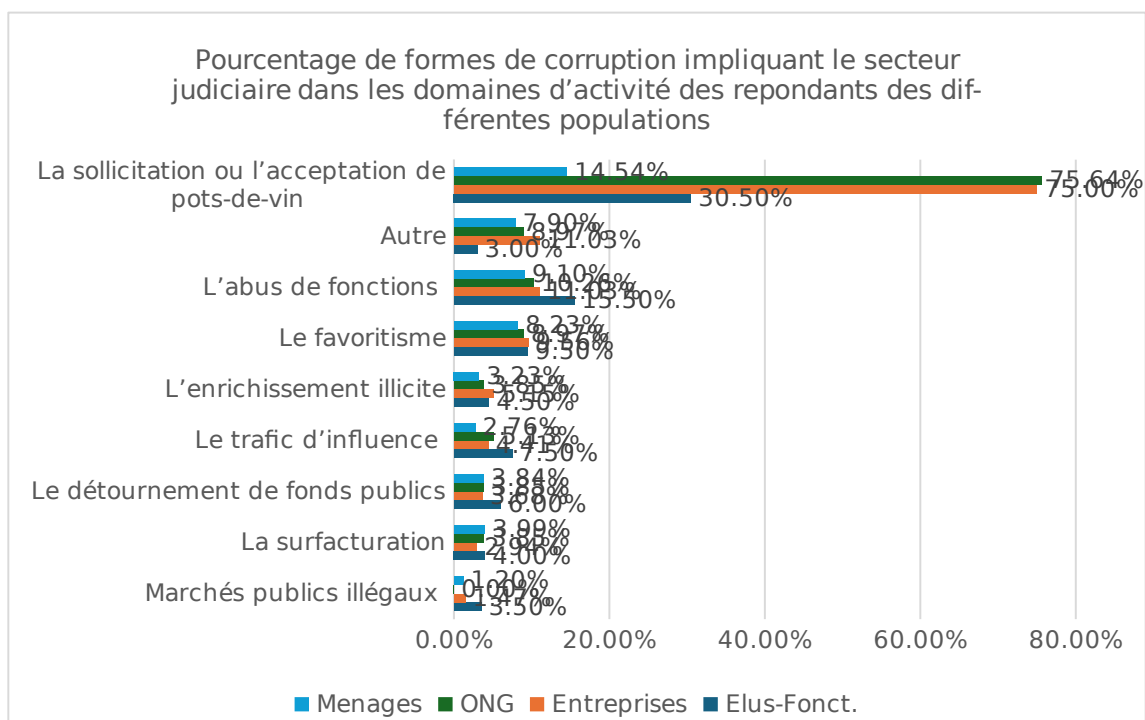


Figure 15 - Formes de corruptions rencontrées dans le secteur judiciaire

Il est remarquable que toutes les populations interrogées rapportent que les juges sont généralement à l'origine de la corruption émanant du secteur judiciaire avec un taux de réponse de 42.44% en moyenne. Ce taux dépasse les 50% pour les répondants des ONG.

Tableau 69 - Répartition des parties ayant initié l'acte de corruption dans le système judiciaire selon les populations interrogées

Partie qui initie l'acte de corruption selon les populations interrogées							
Populations	Juges	Com. du gouvernement	Avocats	Greffiers	Notaires	Autre	Grand Total
Elus-Fonctionnaire	37.84%	16.22%	10.81%	1.35%	5.41%	28.38%	100.00%
Entreprise	47.73%	11.36%	13.64%	0.00%	0.00%	27.27%	100.00%
ONG	50.00%	4.55%	4.55%	4.55%	0.00%	36.36%	100.00%
Ménages	34.21%	9.31%	13.63%	0.39%	3.67%	38.79%	100.00%
Grand Total	42.44%	10.36%	10.66%	1.57%	2.27%	32.70%	100.00%

L'analyse des réponses concernant la réaction face à une demande du système judiciaire met en évidence une réticence marquée à commenter parmi les populations institutionnelles. En effet, une grande majorité des élus/fonctionnaires, des entreprises et des ONG choisit de ne pas se prononcer, ce qui semble traduire plutôt une prudence ou une réticence à répondre ouvertement qu'un réel manque d'information. Les réponses effectives telles que « a cédé », « a refusé » ou « a porté plainte » restent très minoritaires.

Tableau 70 - Distribution des répondants selon les réponses fournies en cas de demande de la part du système judiciaire

Réponse fournie en cas de demande de la part du système judiciaire						
Populations	A ignoré	A cédé	A refusé	A porté plainte	Je ne sais pas	Grand Total
Elus-Fonctionnaire	0.26%	2.99%	0.66%	2.19%	93.91%	100.00%
Entreprise	0.17%	2.68%	0.67%	2.68%	93.81%	100.00%
ONG	0.00%	2.10%	0.79%	1.75%	95.36%	100.00%
Ménages	9.68%	44.70%	5.05%	16.68%	23.89%	100.00%
Grand Total	2.53%	13.12%	1.79%	5.82%	76.74%	100.00%

Chez les ménages, les réponses sont plus diversifiées : environ 45 % rapportent que la partie impliquée a cédé, 17 % qu'elle a porté plainte, et près de 10 % qu'elle a ignoré la demande, suggérant des perceptions basées sur des expériences personnelles ou médiatisées.

Expérience personnelle avec la corruption dans le système judiciaire en Haïti

Victime d'un acte de corruption d'un acteur du système judiciaire dans votre domaine d'activité

Concernant les cas rapportés par des répondants ayant été victimes d'un acteur du système judiciaire, les données montrent que les juges sont perçus comme les acteurs les plus souvent impliqués, avec 15,6 % des entreprises et 14,5 % des ONG déclarant avoir été victimes d'un acte de corruption de leur part. Les commissaires du gouvernement et les avocats apparaissent également dans les déclarations, particulièrement auprès des ONG et des entreprises, tandis que les greffiers et les notaires sont mentionnés dans une moindre mesure.

On observe que les entreprises et les ONG sont les populations les plus exposées ou conscientes des pratiques de corruption, tandis que les élus-fonctionnaires et les ménages rapportent des taux plus faibles, reflétant probablement une exposition moindre ou une connaissance plus limitée des cas.

Tableau 71 - Répartition de répondants ayant été victime d'un acte de corruption d'un acteur du système judiciaire dans leur domaine d'activité

A été victime d'un acte de corruption d'un acteur du système judiciaire dans leur domaine d'activité				
Acteurs du système judiciaire	Elus-	Entrepris	ONG	Ménage

	Fonctionnaires	e		s
Les Juges	9.79%	15.56%	14.47%	8.30%
Les commissaires du gouvernement	7.22%	5.93%	11.69%	3.92%
Les avocats	4.64%	10.37%	10.39%	6.12%
Les greffiers	2.06%	6.67%	9.09%	2.24%
Les notaires	4.12%	9.77%	10.39%	2.79%
Autres	2.67%	8.89%	11.69%	3.66%

A été sollicité directement de verser un pot- de- vin à une autorité judiciaire

L'analyse des sollicitations de pots-de-vin dans le système judiciaire montre que les demandes directes restent relativement limitées, avec des taux allant de 4,6 % chez les élus/fonctionnaires à 10,3 % pour les ONG, et environ 6-7 % pour les entreprises et ménages. En revanche, la sollicitation via un intermédiaire est particulièrement fréquente chez les élus et fonctionnaires (55,6 %), alors qu'elle est beaucoup moins signalée par les autres populations.

Tableau 72 - Distribution de répondants ayant été sollicité directement de verser un pot de vin a une autorité judiciaire

A été sollicité directement de verser un pot de vin a une autorité judiciaire		
Populations	L'intéressé	Un intermédiaire
Elus-Fonctionnaires	4.57%	55.58%
Entreprise	6.62%	5.51%
ONG	10.26%	2.86%
Ménages	6.94%	2.46%
Grant Total	7.10%	16.60%

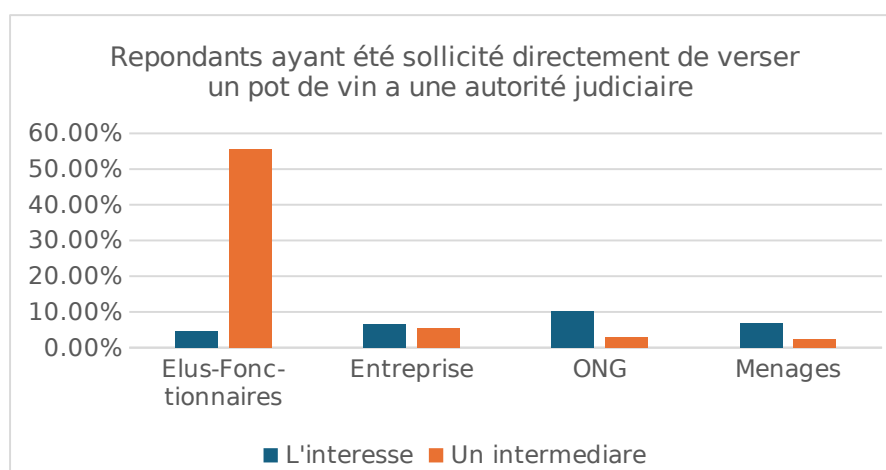


Figure 16 - Indication d'activités de sollicitations de pots de vins dans le secteur judiciaire

Ces résultats semblent indiquer que, même si les sollicitations directes de pots-de-vin restent peu fréquentes, la corruption dans le système judiciaire peut se manifester de manière organisée et indirecte.

Fréquence avez-vous déjà été sollicité de verser un pot de vin à une autorité judiciaire

En moyenne, la moitié des répondants (50,85 %) déclarent n'avoir été sollicités que rarement, tandis que près de la moitié restante a été sollicitée assez souvent, très fréquemment ou toujours, indiquant que la corruption dans le système judiciaire demeure une réalité perceptible pour différents acteurs.

Les Élus et fonctionnaires sont particulièrement exposés, avec 50 % ayant été sollicités très fréquemment ou toujours, tandis que les entreprises connaissent également des cas fréquents de sollicitations. Les ONG rapportent surtout des sollicitations « assez souvent », et les ménages sont majoritairement sollicités rarement, bien qu'un quart d'entre eux ait été concernés assez souvent ou plus.

Tableau 73 - Répartition de fréquence à laquelle le répondant a été sollicité de verser un pot de vin à une autorité judiciaire

Fréquence de sollicitation de versement d' un pot de vin a une autorité judiciaire					
Populations	Rarement	Assez souvent	Très fréquemment	Toujours	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	50.00%	0.00%	33.33%	16.67%	100.00%
Entreprise	50.00%	18.75%	12.50%	18.75%	100.00%
ONG	40.00%	50.00%	10.00%	0.00%	100.00%
Ménages	63.39%	24.41%	8.66%	3.54%	100.00%
Grand Total	50.85%	23.29%	16.12%	9.74%	100.00%

Réponses apportées en cas de demande de la part du secteur judiciaire

Les données des réponses apportées en cas de demande de la part du secteur judiciaire révèlent des comportements divers selon les types de populations. En moyenne, près de la moitié des répondants (48 %) a cédé aux demandes, tandis que 24 % ont refusé, 14 % ont porté plainte et 11 % ont ignoré la demande

Tableau 74 - Répartition des réponses apportées en cas de demande de la part du secteur judiciaire

Réponses apportées en cas de demande de la part du secteur judiciaire						
Populations	A ignoré	A cédé	A Refusé	A porté Plainte	Autre	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	0.00%	16.67%	33.33%	50.00%	0.00%	100.00%
Entreprise	7.14%	64.29%	21.43%	0.00%	7.14%	100.00%
ONG	30.00%	50.00%	20.00%	0.00%	0.00%	100.00%

Ménages	7.20%	62.80%	23.20%	6.40%	0.40%	100.00%
Grand Total	11.09%	48.44%	24.49%	14.10%	1.89%	100.00%

Une distinction nette apparaît selon les populations : les élus et fonctionnaires adoptent majoritairement une posture défensive, avec 50 % reportant avoir porté plainte et 33 % avoir refusé, alors que les entreprises et ménages paraissent plutôt coopératifs, avec respectivement 64 % et 63 % rapportant avoir cédé. Les ONG montrent une position intermédiaire, avec la moitié des répondants cédant aux demandes et une proportion notable ayant ignoré ces demandes.

Avez-vous été contraint d'initier un acte de corruption

Selon les répondants, la très grande majorité des répondants (97,8 %) n'ont jamais été contraint à initier un acte de corruption avec un acteur du système judiciaire, tandis que seulement 2,2 % déclarent avoir été confrontés à cette situation. Parmi les groupes interrogés, les entreprises sont légèrement plus concernées (4,4 %), ce qui peut refléter leur interaction plus fréquente avec les procédures judiciaires. Les élus/fonctionnaires, les ONG et les ménages rapportent des cas très rares.

Tableau 75 - Distribution des répondants ayant été contraint d'initier un acte de corruption avec un acteur du système judiciaire

A été contraint d'initier un acte de corruption avec un acteur du système judiciaire			
Populations	Oui	Non	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	1.0%	99.0%	100.0%
Entreprise	4.4%	95.6%	100.0%
ONG	1.3%	98.7%	100.0%
Ménages	2.0%	98.0%	100.0%
Grand Total	2.2%	97.8%	100.0%

Raisons pour laquelle le répondant a été contraint d'initier un acte de corruption avec un acteur du système judiciaire

Les motivations principales pour lesquelles les répondants à cette question rapportent avoir été contraints d'initier un acte de corruption avec un acteur du système judiciaire paraissent être systémiques. En effet, 44 % des répondants déclarent que c'est la pratique courante ou qu'il n'y avait pas d'autre choix, et 26 % indiquent que tout le monde le fait. Ces chiffres reflètent une normalisation de la corruption et un sentiment de contrainte structurelle dans le fonctionnement du système judiciaire.

Tableau 76 - Distribution des raisons pour lesquelles le répondant a été contraint d'initier un acte de corruption avec un acteur du système judiciaire

Raisons pour laquelle le répondant a été contraint d'initier un acte de corruption avec un acteur du

système judiciaire						
Populations	C'est la pratique courante / Pas d'autre choix	Parce que tout le monde le fait	Pour accélérer le processus	Pour gagner	Autre	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	50.00%	0.00%	0.00%	0.00%	50.00%	100.00%
Entreprise	83.33%	0.00%	16.67%	0.00%	0.00%	100.00%
ONG	0.00%	100.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%
Ménages	43.48%	5.80%	24.63%	7.25%	18.84%	100.00%
Grand Total	44.20%	26.45%	10.32%	1.81%	17.21%	100.00%

Réaction reçu de l'employé du secteur judiciaire a une sollicitation de corruption

En moyenne, plus de la moitié des cas signalés (57 %) montrent que l'employé a cédé à la sollicitation, tandis que 27 % ont refusé et 14 % ont donné lieu à un dépôt de plainte. Très peu de cas ont été ignorés et aucune réponse n'a été classée comme « autre ». L'analyse des réactions des employés du secteur judiciaire face à une sollicitation de corruption révèle des tendances préoccupantes.

On observe également des différences selon les types de population : les entreprises rapportent presque toujours que les employés cèdent à la corruption, tandis que les ménages rencontrent majoritairement la même situation, avec quelques cas de refus ou de plainte. Les ONG, en revanche, indiquent uniquement des refus de la part des employés, et parmi les élus/fonctionnaires, la moitié a porté plainte, l'autre moitié ayant cédé.

Tableau 77 - Distribution des réactions reçu de l'employé du secteur judiciaire a une sollicitation de corruption

Réaction reçu de l'employé du secteur judiciaire a une sollicitation de corruption						
Populations	A ignoré	A cédé	A refusé	A porté plainte	Autre	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	0.00%	50.00%	0.00%	50.00%	0.00%	100.00%
Entreprise	0.00%	100.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%
ONG	0.00%	0.00%	100.00%	0.00%	0.00%	100.00%
Ménages	7.27%	78.18%	7.27%	5.46%	1.82%	100.00%
Grand Total	1.82%	57.05%	26.82%	13.87%	0.00%	100.00%

Avez-vous obtenu le résultat attendu

De manière générale, la moitié (49,5 %) des répondants déclarent avoir obtenu le résultat attendu, tandis que 10,7 % ne l'ont pas obtenu et 14,9 % seulement partiellement, indiquant qu'environ un tiers des démarches n'atteint pas pleinement leurs objectifs.

Tableau 78 - Distribution des répondants selon la réponse reçu dans le système judiciaire

A eu le résultat attendu				
Populations	Oui	Non	Pas toujours	Grand Total

Elus-Fonctionnaires	50.00%	0.00%	50.00%	100.00%
Entreprise	80.00%	20.00%	0.00%	100.00%
ONG	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%
Ménages	67.92%	22.64%	9.44%	100.00%
Grand Total	49.48%	10.66%	14.86%	100.00%

Par type de population, les entreprises affichent le taux le plus élevé de satisfaction (80 %), suivies des ménages (68 %), tandis que les élus et fonctionnaires rapportent des résultats mitigés, avec 50 % obtenant le résultat attendu et 50 % seulement partiellement. Les ONG n'ont pas signalé de résultats obtenus, ce qui peut refléter des obstacles particuliers à l'efficacité de leurs interventions dans le système judiciaire.

Ces résultats mettent en évidence des expériences variées selon les populations et soulignent certaines limites du système judiciaire dans la lutte contre la corruption.

Expérience des femmes avec la corruption dans le système judiciaire en Haïti

Avez-vous déjà entendu parler ou été témoin de cas où des femmes ont dû offrir des faveurs sexuelles en échange d'un service judiciaire ?

Expérience des femmes avec la corruption dans le système judiciaire en Haïti

L'expérience des femmes avec la corruption dans le système judiciaire haïtien révèle que plus de la moitié des répondants (51,6 %) estiment que les femmes sont davantage affectées par la corruption, contre seulement 23 % pour les hommes, tandis qu'un quart des répondants (25,4 %) ne perçoit aucune différence selon le genre.

Cette perception est particulièrement marquée parmi les Élus et Fonctionnaires (58,5 %), suivis des ONG (50,7 %), des Entreprises (49,6 %) et des Ménages (47,7 %), soulignant une reconnaissance généralisée de la dimension genre de la corruption.

Tableau 79 - Distribution des répondants selon l'expérience des femmes avec la corruption dans le système judiciaire en Haïti

Expérience des femmes avec la corruption dans le système judiciaire en Haïti				
Populations	Les femmes	Les hommes	Aucune différence	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	58.51%	20.74%	20.74%	100.00%
Entreprise	49.61%	20.16%	30.23%	100.00%
ONG	50.67%	26.67%	22.67%	100.00%

Ménages	47.71%	24.32%	27.97%	100.00%
Grand Total	51.62%	22.97%	25.40%	100.00%

les femmes juges ou avocates subissent plus de pressions que leurs homologues masculins en raison de leur genre

Selon les données des répondants, concernant les pressions subies par les femmes juges ou avocates, près de la moitié (48,5 %) estiment que ces professionnelles subissent plus de pressions en raison de leur genre, tandis que 27,9 % ne le croient pas et 23,6 % déclarent ne pas savoir.

Tableau 80 - Répartition des répondants qui pensent que les femmes juges ou avocates subissent plus de pressions que leurs homologues masculins en raison de leur genre

les femmes juges ou avocates subissent plus de pressions que leurs homologues masculins en raison de leur genre				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	43.94 %	34.85%	21.21%	100.00%
Entreprise	50.00 %	30.15%	19.85%	100.00%
ONG	61.64 %	21.92%	16.44%	100.00%
Ménage	38.43 %	24.79%	36.78%	100.00%
Grant Total	48.50 %	27.93%	23.57%	100.00%

Cette perception varie selon les groupes interrogés : elle est la plus marquée chez les ONG (61,6 %), suivies des entreprises (50 %), puis des Élus et Fonctionnaires (43,9 %). Les ménages (38,4 %) sont les moins nombreux à reconnaître ces pressions, avec une proportion élevée de répondants incertains (36,8 %).

Selon vous, quelles sont les conséquences spécifiques de la corruption judiciaire sur les femmes ?

Les données des répondants concernant les conséquences spécifiques de la corruption judiciaire sur les femmes en Haïti soulignent des impacts multiples et préoccupants. Les ONG et entreprises paraissent percevoir ces effets les plus clairement: 61 % des ONG et 47 % des entreprises signalent une discrimination dans les décisions de justice, tandis que 58 % des entreprises et 49 % des ONG identifient l'exploitation sexuelle en échange de services judiciaires comme un problème majeur. L'accès réduit à la justice pour les femmes victimes de violences est également préoccupant, mentionné par 51 % des ONG et 45 % des entreprises.

Par ailleurs, près de la moitié des ONG (49 %) et plus d'un tiers des ménages (37 %) relèvent des pressions et harcèlements dans les professions judiciaires. Ces chiffres indiquent que la corruption

affecte non seulement les victimes, mais fragilise aussi la perception d'équité et les conditions de travail dans le système judiciaire, limitant l'efficacité de la protection des droits des femmes.

Tableau 81 - Conséquences spécifiques de la corruption judiciaire sur les femmes selon les populations interrogées

Conséquences spécifiques de la corruption judiciaire sur les femmes selon les populations interrogées				
Conséquences	Elus-Fonctionnaires	Entreprises	ONG	Ménages
Accès réduit à la justice pour les femmes victimes de violences	34.87%	45.37%	50.75%	34.90%
Exploitation sexuelle en échange de services judiciaires	36.41%	58.33%	49.25%	44.95%
Discrimination dans les décisions de justice	31.79%	47.22%	61.19%	36.31%
Pressions et harcèlement dans les professions judiciaires	22.05%	37.04%	49.25%	36.51%
Autre (précisez)	8.72%	7.41%	2.99%	16.40%

Impacts Incidence sur les ménages

L'incidence de la corruption sur les ménages ne se limite pas aux pertes économiques directes, elle affecte également la perception de la qualité de vie et la confiance des citoyens dans les institutions. L'évaluation de la situation actuelle par les répondants met en lumière le lien étroit entre pratiques de corruption et dégradation du bien-être social. L'analyse des données recueillies permet ainsi de mieux comprendre l'ampleur des impacts négatifs sur les conditions de vie des ménages et d'identifier les actions prioritaires à entreprendre pour y remédier.

Estimation de la qualité de vie de votre ménage actuellement

L'évaluation de la qualité de vie actuelle des ménages met en évidence une perception majoritairement négative. En effet, plus de la moitié des répondants (56,48 %) jugent leur qualité de vie mauvaise (30,15 %) ou très mauvaise (26,33 %).

Un tiers des ménages (33,43 %) se positionnent de manière neutre, ce qui peut traduire une résignation ou une perception mitigée des conditions de vie. À l'inverse, seuls 10,1 % considèrent leur qualité de vie comme bonne (7,42 %) ou excellente (2,68 %), confirmant la faiblesse du bien-être perçu dans la population.

Tableau 82 - Estimation de la qualité de vie selon les ménages

Qualité de vie de votre ménage actuellement			
Qualité de vie couramment	Genre		Grand Total
	Hommes	Femmes ²	

Excellente	2.52%	2.95%	2.68%
Bonne	7.51%	7.27%	7.42%
Neutre	33.56%	33.20%	33.43%
Très mauvaise	27.28%	24.66%	26.33%
Mauvaise	29.13%	31.93%	30.15%
Grand Total	100.00%	100.00%	100.00%

Changement de la qualité de vie observé durant les 5 dernières années

L'analyse de l'évolution de la qualité de vie des ménages au cours des cinq dernières années montre une perception largement négative des changements observés. 56,3 % des répondants considèrent que leur qualité de vie s'est empirée, tandis que 21,6 % estiment qu'elle s'est améliorée et 20,9 % la jugent inchangée.

Tableau 83 - Changement de la qualité de vie observé durant les 5 dernières années

Changement de la qualité de vie observé durant les 5 dernières années			
Changement	Genre		Grand Total
	Hommes	Femmes	
Améliorée	22.05%	20.93%	21.64%
Inchangée	19.84%	22.89%	20.94%
Empirée	56.95%	55.15%	56.30%
Je ne sais pas	1.16%	1.03%	1.12%
Grand Total	100.00%	100.00%	100.00%

La répartition par genre est relativement homogène : les hommes sont légèrement plus nombreux à percevoir une détérioration (56,95 %) et une amélioration (22,05 %), tandis que les femmes reportent légèrement plus souvent une qualité de vie inchangée (22,89 %). Il est évident que malgré les actions entreprises pour lutter contre la corruption, la majorité des ménages n'en perçoit pas encore d'impact positif sur leur bien-être quotidien

Pensez-vous que la corruption augmente le coût de la vie / accès aux services

La grande majorité des répondants (91,6 %) considère que la corruption contribue à augmenter le coût de la vie et à limiter l'accès aux services. Cette perception est légèrement plus marquée chez les hommes (93,7 %) que chez les femmes (88,0 %), tandis que seuls 4,4 % estiment que la corruption n'a pas d'impact et 4 % se déclarent incertains. .

Tableau 84 - Distribution des répondants selon leur réponse concernant l'impact de la corruption sur le coût de la vie / accès aux services

Pensez-vous que la corruption augmente le coût de la vie / accès aux services			
Corruption augmente la qualité de vie	Genre		Grand Total
	Hommes	Femmes	
Oui	93.69%	88.02%	91.62%
Non	4.06%	5.01%	4.40%
Je ne sais pas	2.25%	6.97%	3.97%
Grand Total	100.00%	100.00%	100.00%

Ces résultats soulignent un consensus fort sur le rôle négatif de la corruption dans la vie quotidienne des citoyens et indiquent que les actions de lutte contre la corruption sont perçues comme directement liées à l'amélioration des conditions de vie et à l'accès équitable aux services pour l'ensemble des ménages

Pensez-vous que la corruption affecte la capacité de votre ménage à épargner de l'argent

La grande majorité des répondants (87 %) estime que la corruption affecte leur capacité à épargner. Cette perception est légèrement plus élevée chez les hommes (89 %) que chez les femmes (84 %), tandis qu'une minorité considère que la corruption n'a pas d'impact ou ne sait pas (respectivement 9 % et 4 %).

Tableau 85 - Distribution des répondants selon leur réponse concernant l'impact de la corruption sur la capacité de leur ménage à épargner

Pensez-vous que la corruption affecte la capacité de votre ménage à épargner de l'argent			
Corruption vous empêche d'épargner	Genre		Grand Total
	Hommes	Femmes	
Oui	89.37%	83.58%	87.27%
Non	8.42%	10.35%	9.12%
Je ne sais pas	2.20%	6.07%	3.60%
Grand Total	100.00%	100.00%	100.00%

Ces réponses soulignent que la corruption est perçue comme un obstacle significatif à la sécurité financière de beaucoup de ménages.

Impacts Incidence sur les Entreprises et les ONG

La corruption constitue un défi majeur pour le développement économique et le fonctionnement efficace des organisations. Elle affecte non seulement la transparence et l'équité des transactions, mais engendre également des coûts financiers supplémentaires et des obstacles opérationnels pour les entreprises et les ONG. Cette section examine l'ampleur et la nature des impacts de la corruption, en se fondant sur les perceptions des acteurs économiques et associatifs, afin de mieux comprendre ses conséquences et d'orienter les actions à entreprendre pour renforcer l'intégrité et l'efficacité des pratiques professionnelles.

La corruption augmente les coûts de votre entreprise / pour les ONG

L'analyse des perceptions des entreprises et des ONG montre que la grande majorité des organisations (81,6 %) considèrent que la corruption augmente leurs coûts opérationnels. Ce constat est quasi identique pour les entreprises (81,6 %) et les ONG (81,6 %), ce qui indique un consensus clair sur l'effet économique négatif de la corruption.

Seule une minorité d'organisations déclarent ne pas être affectées (12,3 %) ou ne savent pas (6,1 %). Ces résultats soulignent que la corruption représente un frein significatif à la performance et à la compétitivité, affectant tant les acteurs privés que les structures associatives.

Tableau 86 - Distribution des Entreprises et ONG selon leur estimation de l'impact de la corruption sur les coûts organisation

La corruption augmente le coût de votre entreprise / pour les Organisations Non Gouvernementales				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Grand Total
Entreprise	81.62%	13.24%	5.15%	100.00%
ONG	81.58%	10.53%	7.89%	100.00%
Grand Total	81.60%	12.26%	6.13%	100.00%

La corruption affecte la compétitivité et la croissance dans le secteur privé / la capacité des ONG

L'analyse des réponses reçues montre que la grande majorité des acteurs du secteur privé et des ONG considère que la corruption nuit à leur fonctionnement. En effet, près de 90 % (89.71%) des entreprises estiment que la corruption affecte leur compétitivité et leur croissance, tandis que 79.22 % des ONG la perçoivent comme un frein à leur capacité opérationnelle.

Tableau 87 - Distribution des répondants selon leur estimation de l'impact de la corruption sur les capacités de l'organisation

la corruption affecte la compétitivité et la croissance dans le secteur privé / la capacité des organisations non gouvernementales				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Grand Total
Entreprise	89.71%	8.09%	2.21%	100.00%
ONG	79.22%	18.18%	2.60%	100.00%
Grand Total	85.92%	11.74%	2.35%	100.00%

Cette forte reconnaissance de l'effet négatif de la corruption souligne son rôle comme obstacle majeur au développement économique et à l'efficacité des organisations non gouvernementales. La proportion très faible de réponses « Non » ou « Je ne sais pas » confirme que cette perception est largement partagée. Ces résultats mettent en évidence la nécessité de renforcer les mécanismes de lutte contre la corruption pour protéger la compétitivité et la performance des acteurs économiques et sociaux.

Impacts Incidence sur les Elus/Fonctionnaires

La corruption constitue un facteur majeur influençant le fonctionnement et l'efficacité des institutions publiques. Elle peut affecter directement les Élus et Fonctionnaires, tant dans leur capacité à exercer leurs responsabilités que dans leur perception de la qualité et de l'efficacité des services au sein de leurs propres bureaux ou agences.

Cette section examine les impacts et incidences de la corruption sur les acteurs publics, en mettant en lumière leur expérience, leur perception de l'efficacité des services internes, et les obstacles qu'ils rencontrent dans l'exécution de leurs missions. L'analyse permet de mieux comprendre comment la corruption influence la performance, la confiance et la motivation des Élus et Fonctionnaires, et d'identifier des leviers pour renforcer la transparence et l'efficacité au sein des institutions publiques.

Le bureau/l'agence offre des service de manière adéquate

L'évaluation des réponses fournies par les Élus/Fonctionnaires révèle que seulement 39,9 % estiment que leur bureau ou agence offre des services de manière adéquate, tandis qu'une majorité de 58,6 % considère que ce n'est pas le cas, et 1,5 % ne se prononce pas..

Tableau 88 - Distribution des répondants Elus/Fonctionnaires qui pensent que leur agence offre des services adéquats

Le bureau/l'agence offre des service de manière adéquate				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	39.90%	58.59%	1.52%	100.00%
Grand Total	39.90%	58.59%	1.52%	100.00%

La corruption augmente le cout de la vie / l'accès aux services

Les réponses des Élus et Fonctionnaires sur la corruption montre que seulement 28 % estiment que celle-ci augmente le coût de la vie ou limite l'accès aux services, tandis que plus de deux tiers (67 %) ne partagent pas cette opinion et 5 % déclarent ne pas savoir.

Tableau 89 - Répartition des répondants selon leur estimation de l'impact de la corruption sur le cout des services

La corruption augmente le cout de la vie / l'accès aux services				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	27.64%	67.34%	5.03%	100.00%
Grand Total	27.64%	67.34%	5.03%	100.00%

Ces résultats suggèrent que, au sein de cette population, la corruption n'est pas majoritairement perçue comme un facteur d'impact économique direct ou d'entrave à l'accès aux services. Cette

perception pourrait refléter une sous-estimation des effets de la corruption sur les citoyens ou une expérience directe limitée dans certains secteurs.

Connais des gens compétent et honnêtes qui ne veulent pas travailler dans leur bureau/ agence

36 % des élus et fonctionnaires déclarent connaître des personnes compétentes et honnêtes qui refusent de travailler dans leur bureau ou agence, tandis que près de 55 % ne constatent pas ce phénomène et 9 % ne savent pas.

Tableau 90 - Distribution des répondants Elus/Fonctionnaires qui pensent que la corruption décourage des citoyens à s'engager dans la fonction publique

Connais des gens compétent et honnêtes qui ne veulent pas travailler dans votre bureau/ agence				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	36.18%	54.77%	9.05%	100.00%
Grand Total	36.18%	54.77%	9.05%	100.00%

Ce résultat souligne qu'un nombre significatif de talents intègres perçoit les bureaux et agences comme peu attractifs, probablement en raison de conditions de travail difficiles ou d'un environnement organisationnel affecté par la corruption. L'existence de ce phénomène met en évidence les incidences de la corruption sur la capacité des institutions à attirer et retenir des professionnels compétents et honnêtes, ce qui peut limiter l'efficacité et la crédibilité des services publics.

VIII. Chapitre VII – Lutte contre la corruption

La lutte contre la corruption en Haïti s'inscrit dans un processus évolutif, articulé autour de réformes législatives, de la création d'institutions spécialisées et du soutien des partenaires internationaux. Depuis les premiers travaux juridiques et institutionnels au début des années 2000, avec la loi sur le blanchiment d'argent (2001) et la création de l'ULCC (2004), le pays a progressivement renforcé son cadre légal et ses mécanismes de contrôle pour prévenir, détecter et sanctionner les pratiques corruptives.

La période 2008-2014 a été marquée par la modernisation du cadre juridique sectoriel et par l'adoption de lois anticorruption plus complètes, notamment la loi sur la déclaration de patrimoine et la loi de 2014 portant sur la prévention et la répression de la corruption. Dans les années suivantes, des réformes du renseignement financier et du système de lutte contre le blanchiment d'argent ont renforcé le rôle de l'UCREF, tandis que des enquêtes et scandales publics, tels que l'affaire PetroCaribe, ont mis en lumière les lacunes de l'application judiciaire et ont accru la pression citoyenne en faveur de plus de transparence.

Parallèlement, l'action des partenaires internationaux (OEA, ONUDC, Banque mondiale, USAID, UE, BID) a soutenu le renforcement institutionnel, la formation, la rédaction de réformes et la mise en place de conditionnalités visant à améliorer la transparence et la responsabilité. Malgré ces efforts, des contraintes institutionnelles et politiques persistantes, ainsi que des ressources limitées, continuent de freiner l'application effective des lois, rendant la mise en œuvre de la lutte anticorruption un défi majeur.

Cette section présente donc la chronologie détaillée des mesures législatives, des décrets et des initiatives institutionnelles, en mettant en évidence les évolutions, les réussites partielles et les défis persistants dans le renforcement de l'état de droit et de la transparence en Haïti.

Chronologie des actions (lois, décrets, institutions, actions)

1) Premiers travaux juridiques et institutionnels (2001-2005)

La loi sur le blanchiment d'argent (21 février 2001) a créé la base juridique pour criminaliser le blanchiment d'argent et a créé l'Unité centrale de renseignements financiers (UCREF) en tant qu'unité de renseignement financier (CRF) d'Haïti. Le rôle de l'UCREF est de recevoir et d'analyser les déclarations relatives à des opérations suspectes et de coopérer avec les autorités judiciairesⁱⁱⁱ.

Décret portant création de l'ULCC (8 septembre 2004) - le gouvernement (avec l'appui solide des donateurs et du projet EGTAG de la Banque mondiale) a publié un décret établissant l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC), avec pour mandat de prévenir, d'enquêter et de coordonner les politiques de lutte contre la corruption et d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre la corruption. Le texte et le mandat institutionnel figurent dans la documentation de l'OEA/CHLC^{iv}.

Institutions et réformes complémentaires connexes (milieu des années 2000) - création/réforme des organes d'audit et de contrôle (par exemple, la Cour supérieure des comptes, décret 2005) et l'Inspection générale des finances - toutes destinées à renforcer l'architecture de responsabilisation. (Les compilations de l'OEA et de la Banque mondiale fournissent des listes détaillées^v.)

2) Modernisation sectorielle et juridique (2008-2014) -

La loi sur les marchés publics (2009) et d'autres lois sectorielles ont été mises à jour pour introduire des règles de compétitivité et de conflit d'intérêts pour les marchés publics. Ces textes ont été intégrés dans la boîte à outils juridique pour réduire la fraude aux marchés publics^{vi}.

Loi sur la déclaration de patrimoine et les déclarations (2008) — des lois ont été adoptées pour obliger certains fonctionnaires à déclarer leurs avoirs à l'entrée et à la sortie de leurs fonctions (mesure de transparence visant à aider à détecter l'enrichissement illicite^{vii}).

Loi portant sur la prévention et répression de la corruption (12 mars 2014) — une loi anticorruption moderne qui criminalise diverses infractions de corruption (abus de pouvoir, enrichissement illicite, pots-de-vin, conflit d'intérêts, etc.), prévoit des sanctions (emprisonnement, amendes) et élargit le mandat de la CHLC. La loi visait également à harmoniser la législation haïtienne avec les conventions de l'ONU et les conventions interaméricaines contre la corruption^{viii}.

3) Renseignement financier et renforcement de la lutte contre le blanchiment d'argent (2013-2017 et après)

Mises à jour législatives en matière de LBC/FT (2013-2017) — Haïti a adopté et mis à jour des lois et des décrets axés sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (dont une loi publiée en 2013/2014 et des décrets d'application ultérieurs). Le mandat et la gouvernance interne de l'UCREF ont été modifiés par des règlements ultérieurs et une loi organique portant règles de nomination et de mandat (règlement organique de l'UCREF de 2017). Ces modifications ont été conçues pour améliorer l'établissement de rapports, l'indépendance des CRF et la coopération avec les banques^{ix}.

Décret (30 avril 2023) sanctionnant le blanchiment d'argent - le gouvernement a publié un décret visant à mettre en œuvre des mesures pour détecter et sanctionner le blanchiment d'argent et les crimes de financement connexes. Ce décret représente une avancée significative dans la lutte contre le blanchiment d'argent en Haïti, en renforçant les capacités de l'État à agir contre ces crimes financiers. L'UCREF est l'autorité désignée pour recevoir, analyser et agir sur les rapports de renseignement financier, contribuant ainsi à l'application de la loi contre le blanchiment d'argent et de la banque centrale (BRH), et à la diffusion, à travers diverses circulaires, des orientations interprétant certaines obligations des établissements financiers^x.

4) Enquêtes, rapports et affaires notables (2017-2024)

Enquêtes et scandales publics de PetroCaribe (2017-2019 et au-delà) : une enquête parlementaire (et les enquêtes ultérieures de la société civile) ont révélé qu'environ deux milliards de dollars de PetroCaribe avaient été mal alloués^{xi} ; Le scandale a donné lieu à des manifestations de masse en 2018-2019 et à une demande accrue du public en matière de poursuites et de recouvrement des avoirs. Plusieurs rapports d'enquête et de la société civile ont fait état de manques dans les procédures de passation de marchés et d'une surveillance insuffisante^{xii}.

Activités d'enquête et renvois de la CHLC (2023) — La CHLC a soumis plusieurs rapports d'enquête au début de 2023 (p. ex., une série de neuf rapports d'enquête impliquant d'anciens sénateurs et d'autres fonctionnaires) ; la CHLC a officiellement demandé des poursuites dans plusieurs cas, bien que le suivi judiciaire soit demeuré partiel^{xiii}.

Accusations très médiatisées et renvois récents (2024) — La CHLC et les enquêteurs ont publiquement inculpé ou dénoncé des personnalités de haut rang dans plusieurs affaires (un article de presse en 2024

mentionne des accusations/dénonciations et des actions récentes de la CHLC). La presse internationale a rapporté des accusations portées par la CHLC à la fin de 2024 contre des membres d'un conseil intérimaire et d'autres hauts responsables ; ces affaires illustrent une volonté croissante d'ouvrir des enquêtes aux plus hauts niveaux du gouvernement, mais le processus judiciaire reste fragile^{xiv}.

5) Réponses et programmes des partenaires internationaux (années 2010 à aujourd'hui)

OEA — Projet RILCH (renforcement institutionnel) : En réponse aux demandes d'Haïti, l'OEA a lancé un projet d'assistance technique visant à renforcer les institutions de lutte contre la corruption, dispenser des formations, rédiger des réformes juridiques et renforcer les capacités de surveillance de la société civile (projet RILCH^{xv}).

Appui technique ONU/ONUDC : L'ONUDC a fourni une assistance technique et mis en œuvre un renforcement des capacités de concert avec la MINUJUSTH/BINUH pour soutenir la CHLCC et les acteurs judiciaires ; l'ONUDC a également participé à la création d'une équipe spéciale et à la formation d'enquêteurs et de magistrats^{xvi}.

Banque mondiale et StAR / aide au recouvrement des avoirs : la Banque mondiale a soutenu à plusieurs reprises les diagnostics de gouvernance, les réformes des marchés publics et la coordination des donateurs ; son initiative StAR (Stolen Assets Recovery) et ses partenaires apportent un soutien politique et des conseils internationaux en matière de recouvrement des avoirs^{xvii}.

USAID et actions bilatérales : L'USAID a financé des lignes d'assistance téléphonique anti-corruption, des programmes d'intégrité publique et des actions pour renforcer la transparence et le suivi de la société civile – dans le cadre d'une programmation plus large de gouvernance et de démocratie. Les actions du Congrès et de l'exécutif américain (y compris les outils de sanctions) ont également ciblé des individus corrompus.^{xviii}

Coordination régionale et des donateurs : l'UE, la BID, le Canada et d'autres donateurs ont soutenu des programmes sélectifs (transparence des achats, contrôle budgétaire et renforcement des capacités), souvent conditionnés à des critères de gouvernance et de lutte contre la corruption. Le Fonds pour la reconstruction d'Haïti et les instruments des donateurs exigent également le respect des garanties de gouvernance.^{xix}

6) Sanctions, mesures ciblées et conditionnalité

Désignations ciblées des États-Unis et de leurs alliés : le département d'État et le Trésor des États-Unis ont recouru à des restrictions et des désignations de visa (section 7031(c), etc.) pour pénaliser des responsables haïtiens nommés pour « corruption importante » (par exemple, la désignation de l'ancien directeur des douanes Romel Bell en décembre 2022). Ces mesures constituent un levier externe utilisé par les partenaires internationaux lorsque les poursuites nationales sont faibles^{xx}.

Conditionnalité multilatérale et suspensions des donateurs : les donateurs ont parfois suspendu l'appui budgétaire ou réorienté l'aide en réponse à des défaillances de la gouvernance (par exemple, les donateurs et les IFI ont souligné à plusieurs reprises les conditionnalités et le renforcement des contrôles fiduciaires à la suite de PetroCaribe et d'autres scandales). La pression internationale a également pris la forme de réformes institutionnelles recommandées par des examens de l'OEA, de l'ONUDC et de la Banque mondiale^{xxi}.

Nous avons brièvement revu la mise en œuvre et l'impact. Voici quelques remarques fondées sur des données disponibles que nous avons revues :

- Lacunes institutionnelles et contraintes de ressources : de nombreux examens (rapports du gouvernement américain, examens par pays de l'ONUDC, analyses universitaires) concluent que l'ULCC/UCREF et le système judiciaire manquent souvent de personnel, de budgets stables, d'indépendance et de sécurité pour soutenir des poursuites majeures pour corruption ; cela réduit l'effet dissuasif pratique des lois.
- Succès partiels : Les enquêtes et les renvois de la CHLC (p. ex., les récents lots de rapports et les accusations publiques) montrent que la capacité d'enquête existe et qu'elle est davantage mobilisée et vigoureusement, particulièrement depuis les révélations de PetroCaribe et les pressions soutenues du public. Mais les condamnations et la récupération finale des avoirs ont été rares et lentes.
- L'aide internationale est importante, mais n'est pas une panacée : l'OEA, l'ONUDC, la Banque mondiale et les programmes bilatéraux ont fourni une aide technique, une aide à la rédaction et une formation ; celles-ci sont importantes mais limitées lorsque l'État de droit est faible et que les institutions sont soumises à l'ingérence de l'exécutif. Les conditionnalités et les incitations des donateurs (y compris les sanctions) ont parfois donné lieu à des mesures de transparence ou à la désignation forcée des affaires, mais leur application à long terme dépend de l'indépendance judiciaire nationale.

Haïti s'est doté d'un cadre juridique raisonnablement complet en matière de lutte contre la corruption et de lutte contre le blanchiment d'argent (loi de 2001 sur la lutte contre le blanchiment d'argent/UCREF ; loi anti-corruption de 2014 ; lois sur la passation des marchés et la déclaration de patrimoine), mais la mise en œuvre et l'arbitrage restent le maillon faible. L'ULCC et l'UCREF produisent des rapports et des renvois, mais les poursuites et les taux de condamnation sont faibles – l'ingérence politique, la rareté des ressources et les problèmes de sécurité émaillent l'application de la loi.

- Les partenaires internationaux se sont concentrés sur le renforcement des capacités, la rédaction et la conditionnalité (OEA, ONUDC, Banque mondiale, USAID) et ont exercé des pressions externes là où l'application nationale était à la traîne (sanctions, conditionnalité des donateurs), mais ces

- mesures ne sont que partiellement efficaces en l'absence d'un état de droit national stable et de protections pour les enquêteurs et les magistrats.
- Réformes récentes et activités (2019-2024) — Les enquêtes de l'ULCC (suivis à l'ère PetroCaribe, renvois en 2023 et accusations signalées en 2024) montrent un élan dans la nomination et l'enquête sur les élites. L'attention internationale (réseaux de recouvrement des avoirs, procédures GAFI/GAFILAT, contrôle des donateurs) reste essentielle pour transformer les enquêtes en recouvrements et en condamnations

Mesures contre la corruption

Les acte de corruptions sont-ils suffisamment punis en Haïti

L'évaluation des sanctions contre la corruption révèle un consensus général sur leur insuffisance. Une large majorité des répondants estime que les mesures prises pour punir la corruption sont insuffisantes : 82 % des entreprises, 70 % des ONG et 59 % des ménages partagent cette perception.

Tableau 91 - Répartition des répondants selon leur estimation de l'adéquation des punitions pour les actes de corruption

Actes de corruption suffisamment punis				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Grand Total
Entreprise	17.83%	82.17%	0.00%	100.00%
ONG	26.32%	69.74%	3.95%	100.00%
Ménages	28.70%	58.64%	12.66%	100.00%
Grand Total	42.90%	70.18%	5.54%	118.62%

Les entreprises, directement confrontées aux pratiques corruptives, sont les plus critiques, suivies des ONG, dont le rôle de veille renforce la sensibilisation à ces enjeux. Les ménages, bien qu'un peu moins nombreux à critiquer la répression, présentent un taux d'incertitude plus élevé (12 % ne savent pas), soulignant un manque de visibilité sur les actions concrètes des autorités contre la corruption. Ces résultats mettent en évidence un sentiment généralisé d'impunité.

Tableau 92 - Répartition des répondants selon leur estimation de l'adéquation des punitions pour les actes de corruption (par genre)

Actes de corruption suffisamment punis par genre			
Actes suffisamment punis	Genre		Grand Total
	Hommes	Femmes	
Oui	28.46%	29.12%	28.70%
Non	63.45%	50.30%	58.64%
Je ne sais pas	8.10%	20.58%	12.66%
Grand Total	100.00%	100.00%	100.00%

L'analyse par genre des ménages révèle que les hommes sont plus nombreux à estimer l'insuffisance des sanctions (63 %) comparativement aux femmes (50 %). En revanche, une part importante de femmes (21 %) déclare ne pas savoir, contre seulement 8 % chez les hommes, ce qui peut refléter une moindre visibilité ou une compréhension plus limitée des actions anti-corruption.

pensez que les activités de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) sont utiles

L'analyse de la perception des activités de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) montre que près de 60 % des répondants considèrent ces actions comme utiles, tandis que 24 % estiment qu'elles ne le sont pas et 17 % déclarent ne pas savoir. Ces résultats indiquent que la majorité reconnaît l'importance des initiatives anticorruption, mais qu'une proportion non négligeable reste sceptique ou incertaine..

Tableau 93 - Répartition des répondants selon leur évaluation de l'utilité des activités de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC)

pensez que les activités de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) sont utiles				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Grand Total
Entreprise	62.69%	23.88%	13.43%	100.00%
ONG	69.74%	22.37%	7.89%	100.00%
Ménages	45.52%	24.90%	29.58%	100.00%
Grand Total	59.31%	23.72%	16.97%	100.00%

Les perceptions varient selon les types de population. Les **ONG (70 %)** et les **entreprises (63 %)** sont les plus convaincues de l'utilité de l'ULCC, reflétant une confiance relativement élevée des acteurs institutionnels et économiques. En revanche, parmi les **ménages**, moins de la moitié (**46 %**) perçoivent les activités comme utiles, et près de **30 %** déclarent ne pas savoir, ce qui souligne un déficit de visibilité et d'information auprès du grand public.

La majorité des répondants juge utiles les activités de l'ULCC (45,5 %), avec une perception légèrement plus positive chez les hommes (48 %) que chez les femmes (41 %). Les femmes présentent toutefois une incertitude plus marquée (42 % « Je ne sais pas ») que les hommes (22 %), soulignant un besoin de communication plus ciblée et inclusive.

Tableau 94 - Répartition des répondants selon leur évaluation de l'utilité des activités de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) par genre

pensez que les activités de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) sont utiles par genre			
Activités de l'ULCC utiles	Genre		Grand Total
	Hommes	Femmes	

Oui	48.04%	41.14%	45.52%
Non	29.50%	16.93%	24.90%
Je ne sais pas	22.46%	41.93%	29.58%
Grand Total	100.00%	100.00%	100.00%

Les procédures de dénonciations sont-elles efficaces

L'évaluation de l'efficacité des procédures de dénonciation dans la lutte contre la corruption révèle une perception globalement critique. À peine un tiers des répondants (32,9 %) jugent ces mécanismes efficaces, tandis que près de la moitié (45,8 %) estiment qu'ils ne le sont pas, et plus d'un cinquième (21,3 %) déclarent ne pas savoir.

Tableau 95 - Répartition des répondants selon leur évaluation de l'efficacité des procédures de dénonciations de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC)

Procédures de dénonciation sont efficaces				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Grand Total
Entreprise	34.07%	47.41%	18.52%	100.00%
ONG	29.87%	48.05%	22.08%	100.00%
Ménages	34.78%	42.03%	23.19%	100.00%
Grand Total	32.91%	45.83%	21.26%	100.00%

Cette tendance se retrouve dans tous les groupes interrogés. Les entreprises se montrent particulièrement réservées, avec 47,4 % considèrent les procédures inefficaces. Les ONG apparaissent comme les plus critiques, enregistrant le taux le plus bas d'opinions favorables (29,9 %) et un niveau de scepticisme élevé. Les ménages sont légèrement plus positifs (34,8 % "oui"), mais restent divisés, avec près d'un quart (23,2 %) avouant ne pas connaître ou ne pas savoir juger de l'efficacité de ces dispositifs.

Tableau 96 - Répartition des répondants selon leur évaluation de l'efficacité des procédures de dénonciations de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) par genre

Procédures de dénonciation sont efficaces par genre			
Procédures efficaces	Genre		Grand Total
	Hommes	Femmes	
Oui	34.66%	34.98%	34.78%
Non	48.21%	31.24%	42.03%
Je ne sais pas	17.13%	33.77%	23.19%
Grand Total	100.00%	100.00%	100.00%

L'analyse de genre met en évidence des perceptions contrastées quant à l'efficacité des procédures de dénonciation. Les hommes sont majoritairement critiques (48,2 % "non"), tandis que les femmes sont

plus partagées : seulement 31,2 % estiment ces procédures inefficaces, mais une proportion importante (33,8 %) déclare ne pas savoir. Globalement, la part de répondants considérant les procédures efficaces est similaire entre hommes (34,7 %) et femmes (35 %), suggérant que le principal écart réside dans un degré d'incertitude plus marqué chez les femmes.

Mesures des entreprises et ONG

L'analyse des politiques anticorruption au sein des organisations révèle que 61 % des structures interrogées disposent d'une politique officielle anticorruption, tandis que 33 % n'en ont pas et 6 % ne savent pas. Cette tendance montre qu'une majorité d'organisations reconnaît l'importance de formaliser des mesures de prévention et de contrôle, mais qu'une proportion significative reste exposée à des risques non encadrés.

On observe des différences notables selon le type d'organisation : les ONG sont les plus engagées, avec 76,62 % ayant une politique anticorruption, reflétant leur orientation vers la transparence et la conformité aux standards éthiques. Les entreprises, en revanche, présentent un engagement plus mitigé, avec seulement 52,24 % disposant d'une politique, tandis que 41,79 % n'en ont pas et 5,97 % ne savent pas.

Tableau 97 - Répartition des répondants qui reportent que leur organisations a une politique officielle contre la corruption

L'organisation (entreprise/ONG) a une politique officielle contre la corruption				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Grand Total
Entreprise	52.24%	41.79%	5.97%	100.00%
ONG	76.62%	16.88%	6.49%	100.00%
Grand Total	61.14%	32.70%	6.16%	100.00%

Cependant, près de la moitié des organisations (47 %) ne proposent jamais de formation sur la corruption, tandis que 38 % le font fréquemment et que seulement 15 % le font annuellement, selon l'analyse des réponses recueillies.

Tableau 98 - Répartition des répondants selon la fréquence à laquelle leurs organisations offrent des formations contre la corruption

A quelle fréquence votre organisation offre-t-elle des formations contre la corruption				
Populations	Jamais	Annuellement	Fréquemment	Grand Total
Entreprise	61.67%	11.67%	26.67%	100.00%
ONG	22.54%	19.72%	57.75%	100.00%
Grand Total	47.12%	14.66%	38.22%	100.00%

Il semble exister une divergence importante selon le type d'organisation : les ONG se distinguent par leur engagement, avec plus de la moitié offrant des formations fréquentes, reflétant leur rôle actif dans

la promotion de la transparence et des bonnes pratiques. À l'inverse, la majorité des entreprises (62 %) ne proposent jamais de formation, indiquant que la prévention de la corruption reste peu intégrée dans leurs pratiques internes.

Mesures des Elus/Fonctionnaires

Les réponses fournies montrent que près de la moitié (48 %) des élus et des fonctionnaires n'ont jamais reçu de formation anticorruption. En parallèle, 44 % bénéficient d'une formation annuelle, contre seulement 8 % qui reçoivent des formations fréquentes. Ces résultats indiquent que l'exposition des élus/fonctionnaires aux programmes de sensibilisation et de prévention de la corruption reste limitée.

Tableau 99 - Répartition des répondants selon la fréquence à laquelle leurs agences offrent des formations contre la corruption

A quelle fréquence votre agence offre-t-elle des formations contre la corruption				
Population	Jamais	Annuellement	Fréquemment	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	48.24%	44.22%	7.54%	100.00%
Grand Total	48.24%	44.22%	7.54%	100.00%

Concernant les formations sur le comportement éthique, 57 % des élus et fonctionnaires déclarent que leur bureau ou leur agence offre de telles formations, indiquant une sensibilisation institutionnelle à la lutte contre la corruption. Toutefois, 28 % des répondants ne savent pas si ces formations existent, révélant un déficit de communication ou de visibilité sur ces programmes. Seule une minorité de 15 % affirme que ces formations ne sont pas proposées.

Tableau 100 - Répartition des répondants selon que leur agences offrent des formations sur le comportement éthique

Bureau/Agence offre des formation sur le comportement éthique				
Populations	Oui	Non	Je ne sais pas	Grand Total
Elus-Fonctionnaires	57.30%	14.61%	28.09%	100.00%
Grand Total	57.30%	14.61%	28.09%	100.00%

L'analyse des réponses de cette section montre que des initiatives de formation sont présentes, mais que leur portée et leur diffusion pourraient être renforcées afin d'assurer que les élus et les fonctionnaires soient pleinement informés et sensibilisés aux comportements éthiques attendus dans l'exercice de leurs fonctions.

IX. Chapitre VIII – Réformes et idées d'amélioration

Propositions recueillies

Dans le cadre de l'enquête, nous avons également collecté des répondants différentes propositions pour améliorer la participation citoyenne. Ces réponses ont été analysées et assemblées. Le résultat de cette synthèse est présenté ci-dessous :

- **Élections et gouvernance** : Constituant 42,4 % des propositions reçues, les réponses de cette catégorie reviennent souvent sur l'organisation d'élections, la nécessité d'instaurer des règles claires et d'y répondre avec sérieux. Elles expriment des attentes pratiques et des priorités d'action publique, notamment en matière de services, d'intégrité et de gouvernance, par exemple : "fok ta gen bon jan eleksyon epi yon bon gouvènman."
- **Rôle et responsabilité de l'État** : Les répondants de cette catégorie, qui constitue 9,4% des réponses, insistent sur les responsabilités de l'État et la prise de mesures concrètes. Ils attendent un État qui assume ses devoirs et applique des politiques de manière cohérente et transparente ("Leta sipoze pran responsabilité li"). Ces réponses mettent en avant l'idée que l'État est "censé" ("sipoze") agir pour le peuple. Leurs attentes sont d'un État à l'écoute et redevable envers la population ("leta ta sipoze pre pou tande kri pep la")
- **Engagement citoyen et éducation civique**: Cette catégorie, qui constitue 10,2 % des réponses, souligne le rôle des personnes et des dirigeants à "mettre" (mettre en place, instaurer) ce qui doit l'être. Elle reflète une demande d'actions concrètes ainsi que de symboles. Les répondants évoquent également les droits et devoirs des citoyens, et l'importance de "fòk" (il faut) pour fixer des priorités d'intérêt général. Ils attendent une citoyenneté active et respectée
- **Participation de la population**: Les réponses (10,5 % de la population de répondants) appellent à écouter la population et à répondre à ses besoins essentiels. Elles mettent l'accent sur la prise en compte de la voix citoyenne dans la décision publique ("leta ta sipoze pre pou tande kri pep la".)
- **Unité nationale et solidarité**: Cette catégorie, qui compte pour 6,5 % des répondants, met l'accent sur l'unité ("ansanm") et la responsabilité de chacun ("tèt pa tèt"). Le message dominant est la coopération sociale et politique pour avancer.
- **Sécurité et stabilité du pays**: Un point important des répondants est le focus sur la sécurité et la stabilisation du pays à 12,0 % des réponses. Les répondants souhaitent des mesures concrètes pour protéger la population et rétablir l'ordre.
- **Création d'emplois et développement économique**: Avec 7,0 % des réponses, ces contributions demandent la création de travail et de nouvelles opportunités économiques. Elles appellent à "mettre" en place des dispositifs favorisant l'emploi : "mete travay"
- **Absence de propositions ou incertitude**: Cette catégorie (2,1 % des réponses) regroupe les réponses « sans proposition » ou exprimant l'impossibilité de proposer quelque chose. Elles ont été majoritairement exclues du classement des thèmes, mais sont comptées ici comme signal de non-réponse.

Recommandations

Sur la base d'une analyse poussée des données capturées, le constat de la perception de la corruption en Haïti est alarmant et nécessite des actions urgentes et une prise de conscience de tous les secteurs de la vie nationale afin de réduire significativement la corruption systémique en Haïti en renforçant les institutions publiques, en améliorant la transparence, et en favorisant la participation citoyenne. Les recommandations suivantes sont des résultats de nos analyses des données recueillies et des propositions faites par les répondants et participants à l'enquête.

Recommandation 1 : Renforcer le système judiciaire pour garantir l'indépendance et l'efficacité des poursuites judiciaires liées à la corruption. Également, protection des lanceurs d'alerte.

Justification :

La quasi-absence de poursuites judiciaires malgré les nombreux rapports de l'ULCC illustre une impunité persistante. La section de corruption dans le système judiciaire (Tableaux 64 à 81) donne une idée de l'impunité perçue et/ou vécue par les répondants.

Activités clés :

- Renforcer la capacité du CSPJ en optimisant sa performance pour outiller les magistrats afin d'agir en respectant les principes d'honneur et d'éthique qui doivent caractériser leurs actions dans le système judiciaire ;
- Instituer une politique de Carotte et de Bâton afin d'exiger des magistrats des rapports périodiques d'état d'avancement des dossiers qu'ils traitent en récompensant les meilleurs et réprimandant les récalcitrants ;
- Investir les commissaires du gouvernement d'un mandat formel et sécurisé ;
- Créer des lignes/platformes chiffrées, anonymisation/retour d'infos, statut protecteur pour les accusateurs.
- Former les juges et magistrats aux enquêtes financières et aux violences sexuelles ;
- Allouer des ressources aux pôles judiciaires spécialisés créés par le décret du 16 avril 2025 ;
- Créer un mécanisme public de suivi des dossiers transmis par l'ULCC.

Recommandation 2 : Réhabiliter les institutions politiques sur des bases solides, d'éthique et de transparence en restaurant la légitimité démocratique par des élections transparentes, exigeant des candidats de signer un pacte de gouvernabilité axée sur l'éthique et la transparence, afin de dégager la volonté politique à tous les niveaux de l'État pour lutter contre la corruption.

Justification :

L'absence d'autorités élues depuis 2021 mine la légitimité de l'État et freine toute réforme durable. Le rapport documente la faible transparence et la faible participation (indicateurs ci-dessus), ce qui étaye l'idée de restaurer la légitimité et d'améliorer la gouvernance. Voir les tableaux 21 à 25, et 26 à 30.

Activités clés :

- Élaborer un calendrier électoral inclusif avec les acteurs nationaux et internationaux ;
- Mettre en place des conditions pour que l'autorité électorale fonctionne en toute indépendance ;
- Lancer une campagne d'éducation civique en créole, en utilisant tous les moyens pour atteindre toutes les couches de la population en privilégiant les réseaux sociaux et les moyens de communication modernes.

Recommandation 3 : Créer un climat de transparence et de redevabilité administrative en rendant les finances et les décisions publiques accessibles et vérifiables. Également, créer des mécanismes de transparence tels qu'un portail unique open data (budgets, contrats, avis, attributions), des identifiants d'acheteurs & fournisseurs, des API publiques.

Justification :

95 % des fonctionnaires et 89 % des entreprises jugent le gouvernement peu transparent. (Voir Tableau 26 et Tableau 27)

Activités clés :

- Créer une plateforme numérique pour publier les budgets, contrats et appels d'offres ;
- Imposer la déclaration de patrimoine pour les hauts responsables de manière inclusive et sans favoritisme ;
- Renforcer les audits internes et externes des institutions publiques ;

Recommandation 4 : Réduire les opportunités et les risques de corruption dans les services publics en simplifiant les démarches administratives et limitant les interactions propices aux abus.

Justification :

Les chefs d'entreprise et les ménages dénoncent les obstacles bureaucratiques et les pots-de-vin. Les informations analysées établissent l'amplitude de cette situation (fréquences, initiateurs, étapes les plus à risque) dans les Tableaux 51 et 54-60.

Activités clés :

- Digitaliser les services de délivrance de documents, fiscalité et permis ;
- Créer un guichet unique pour les entreprises ;
- Simplifier et digitaliser les étapes les plus sensibles et susceptibles à la corruption

- Former les agents publics à l'éthique et à la gestion transparente ;

Recommandation 5 : Créer un climat favorisant la participation citoyenne et le contrôle communautaire en impliquant activement les citoyens dans la gouvernance locale.

Justification :

Seuls 35,4 % des citoyens ont participé à une consultation publique (Tableau 37).

Activités clés :

- Créer des comités de veille citoyenne dans les communes ;
- Intégrer les ONG et associations dans l'élaboration des politiques publiques ;
- Mettre en place un système de plaintes accessible et sécurisé ;

Recommandation 6 : Intégrer la dimension du genre dans toutes les sphères de l'état pour protéger les femmes contre les formes spécifiques de corruption et de violence.

Justification :

Les femmes sont particulièrement affectées par la corruption sexuellement coercitive et judiciaire. Ces informations sont très visibles dans les sections d'expérience avec la corruption (voir Tableaux 61 à 63 et 79 à 81 et les figures 14 et 15).

Activités clés :

- Former les forces de l'ordre à la prise en charge des violences sexistes ;
- Créer des unités spécialisées dans les commissariats ;
- Sensibiliser les femmes sur leurs droits et les recours disponibles ;

Recommandation 7 : Nécessiter de coordination interinstitutionnelle robuste pour optimiser la synergie entre les organes de lutte contre la corruption.

Justification :

La synergie entre ULCC, UCREF, IGF et BAFE est prometteuse mais encore fragile. Les tableaux 91 à 100 présentent d'amples analyses sur les dispositifs de lutte, la capacité de l'ULCC et les jugements sur l'efficacité des mécanismes de plaintes/sanctions.

Activités clés :

- Formaliser les échanges entre ULCC, UCREF, IGF et BAFE ;
- Créer une base de données commune sur les cas de corruption ;
- Elaborer un plan opérationnel commun ;
- Organiser des réunions trimestrielles de coordination.

Recommandation 8 : Optimiser la sensibilisation et l'éducation anticorruption pour changer les mentalités et promouvoir une culture d'intégrité.

Justification :

Les actions de l'ULCC sont saluées mais doivent être amplifiées. Des informations sur la Sensibilisation/Formation/Utilité ULCC sont présentées dans les tableaux 93 à 100. Combinées aux constats de non-transparence (95/89 %) et participation limitée (35,4 %), ces données soutiennent la recommandation de campagnes (civiques en créole, sur les réseaux sociaux, etc.).

X. Chapitre IX – Conclusion

L'enquête nationale sur la gouvernance et la corruption en Haïti présente un portrait lucide des perceptions et des expériences des citoyens, des entreprises, des élus/fonctionnaires, ainsi que des organisations de la société civile face à la corruption systémique qui gangrène la vie publique. À travers quatre volets complémentaires, l'étude met en évidence un système institutionnel affaibli, un déficit structurel de transparence, une faible participation citoyenne et une coordination incomplète des mécanismes anticorruption. Ces constats traduisent un phénomène structurel où la corruption, loin d'être un accident du système, en constitue désormais un mode de fonctionnement ordinaire.

Les résultats appellent à une réflexion stratégique articulée autour de cinq grands axes interdépendants : la crise institutionnelle et la perte de légitimité, la corruption systémique et l'opacité administrative, la participation citoyenne et la culture de l'intégrité, la coordination institutionnelle et l'efficacité du dispositif anticorruption, et enfin la vision de reconstruction nationale.

Crise de gouvernance institutionnelle et perte de légitimité

L'enquête révèle que le dysfonctionnement des institutions politiques et administratives constitue la première source de défiance et de désengagement civique. Depuis 2021, l'absence d'autorités élues, la paralysie du Parlement et la faiblesse du système judiciaire ont compromis la continuité de l'État et fragilisé la démocratie.

Les répondants associent directement cette crise institutionnelle à une perte de confiance généralisée : la justice est perçue comme dépendante, les organes de contrôle comme inefficaces et les décisions publiques comme arbitraires. Les citoyens constatent l'absence de sanctions pour les actes de corruption et une instrumentalisation politique des institutions censées les prévenir.

Cette situation crée un environnement d'impunité où les règles formelles existent mais ne sont pas appliquées. La restauration de la légitimité passe par le rétablissement du processus électoral, la consolidation de l'indépendance du pouvoir judiciaire et la réhabilitation des contre-pouvoirs institutionnels. Renforcer la gouvernance politique, c'est également restaurer la confiance dans l'État et replacer la justice au cœur de la reconstruction démocratique.

Corruption systémique, transparence et redevabilité

La corruption systémique constitue à la fois la cause et la conséquence du déficit de transparence. Les données révèlent que 95 % des fonctionnaires et 89 % des entreprises jugent le gouvernement non transparent, confirmant l'existence d'un système administratif opaque où la circulation de l'information est restreinte et souvent monnayée.

Cette opacité nourrit un cercle vicieux : elle empêche le contrôle citoyen, alimente les suspicions et affaiblit la redevabilité. Dans de nombreuses administrations, les procédures sont complexes et propices aux abus, encourageant le recours aux intermédiaires ou à la corruption. Les entreprises identifient la lourdeur bureaucratique et la lenteur des démarches comme les principaux vecteurs de corruption.

Pour rompre cette dynamique, le rapport plaide pour une transformation structurelle fondée sur la publication proactive des budgets, la digitalisation des procédures, la déclaration de patrimoine des hauts responsables et la mise en œuvre d'audits indépendants. Ces mécanismes de transparence, s'ils sont appliqués de manière systématique, peuvent contribuer à restaurer la confiance et à renforcer la responsabilité publique. Une transparence institutionnelle réelle, accompagnée d'un engagement citoyen, constitue la pierre angulaire de la redevabilité démocratique.

Participation citoyenne, inclusion et culture de l'intégrité

L'un des constats les plus préoccupants de l'enquête est le faible niveau d'engagement civique. Seuls 35,4 % des citoyens déclarent avoir déjà participé à une consultation publique ou à une activité de gouvernance locale. Ce faible taux traduit une fracture entre l'État et la société, nourrie par la conviction que les institutions n'écoutent pas les préoccupations du public.

La conséquence directe est un désengagement qui affaiblit le contrôle citoyen et favorise la reproduction des pratiques corruptives. Le rapport souligne que la lutte contre la corruption ne peut se limiter à la répression : elle doit être accompagnée d'un changement culturel durable. La promotion d'une culture de l'intégrité, appuyée sur l'éducation civique, les médias communautaires et la formation des agents publics, constitue un pilier essentiel d'une gouvernance renouvelée.

Cette culture d'intégrité doit aussi inclure une dimension de genre : les femmes, particulièrement exposées à des formes de corruption sexuellement coercitives, nécessitent une protection renforcée et des mécanismes de plainte sécurisés. Renforcer la participation citoyenne, c'est transformer la société en actrice du changement plutôt qu'en simple spectatrice des dérives du pouvoir. L'émergence d'une conscience civique partagée fait naître la condition d'un contrat social renouvelé.

Coordination institutionnelle et efficacité du dispositif anticorruption

Malgré la présence d'organismes spécialisés tels que l'ULCC, l'UCREF, l'IGF et le BAFE, la lutte contre la corruption en Haïti demeure fragmentée et insuffisamment coordonnée. Chacune de ces entités agit selon son mandat, souvent en vase clos, sans plan d'action intégré ni partage systématique de données.

Cette fragmentation affaiblit la portée des enquêtes et dilue les responsabilités. Les acteurs interrogés appellent à la création d'un mécanisme permanent de coordination interinstitutionnelle, appuyé sur une base de données commune et des réunions régulières d'harmonisation.

Le renforcement de la coopération entre les institutions de contrôle doit s'accompagner d'une clarification des rôles, d'un suivi public des dossiers et d'un engagement politique ferme afin de garantir la continuité des réformes. Une telle synergie permettrait de renforcer la cohérence de l'action publique et d'accroître la crédibilité du système national d'intégrité. Coordonner les institutions, c'est mutualiser les ressources et inscrire la lutte anticorruption dans une logique d'efficacité et de résultats mesurables et pérennes.

Vision de reconstruction et priorités nationales

Au-delà des constats, le rapport appelle à une vision de reconstruction nationale fondée sur la transparence, la justice et la participation. La lutte contre la corruption ne peut être dissociée de la refondation de l'État et de la relance du développement. Les priorités exprimées par les répondants soulignent que la sécurité publique, l'emploi et la solidarité nationale sont perçus comme des conditions préalables à toute réforme durable.

Ainsi, la stratégie anticorruption doit s'inscrire dans une perspective holistique et intégrée de stabilisation politique et de développement économique. Cela implique la création d'un cadre institutionnel stable, l'amélioration du climat des affaires, la réhabilitation des services publics essentiels et la promotion d'une gouvernance inclusive. En plaçant l'intégrité et la responsabilité au cœur des priorités nationales, Haïti pourrait transformer la lutte contre la corruption en un levier de cohésion et de renaissance démocratique. Cette vision, ancrée dans la participation citoyenne et la justice sociale, ouvre la voie vers un État plus fort et une société plus équitable.

L'enquête démontre que la corruption en Haïti est à la fois un symptôme et un moteur d'un système de gouvernance défaillant. Pour rompre ce cercle vicieux, il faut simultanément réhabiliter la légitimité institutionnelle, rendre l'action publique transparente, impliquer activement les citoyens et coordonner efficacement les acteurs de la lutte anticorruption. Ces leviers sont interdépendants : sans indépendance judiciaire, la transparence reste inefficace et sans effet; sans participation citoyenne, la redevabilité demeure formelle ; sans coordination, les réformes se diluent. L'avenir du pays repose sur la capacité collective à transformer la culture de méfiance en une culture de l'intégrité, et à faire de la gouvernance éthique un pilier du développement durable et de la dignité nationale.

XI. Annexes

Outils de collecte utilisés

Références documentaires



- ⁱ [L'assassinat du Président Jovenel Moïse : Effondrement de l'ordre constitutionnel et défaillance de la justice républicaine \(2021-2025\)](#)
- ⁱⁱ [Bilan de la Politique d'Haïti Depuis l'Assassinat du Président Jovenel Moïse](#)
- ⁱⁱⁱ [UCREF \(site officiel\) et loi sur le blanchiment d'argent \(texte de loi de 2001\).](#)
- ^{iv} [ULCC \(official\): "À propos de nous" and autre documents ULCC](#)
- ^v [La compilation des textes relatifs à la lutte contre la Corruption du MEF et de l'ULCC](#) et la [Déclaration de Port-au-Prince contre la Corruption](#) . (,)
- ^{vi} [Cadre Règlementaire du Ministère de l'Economie et des Finances de la République d'Haïti](#)
- ^{vii} [Guide Anti-Corruption – Avocats Sans Frontieres du Canada](#)
- ^{viii} [Journal Officiel Le Moniteur](#) , numéro du 9 Mai 2014 et [Rapport d'examen d'Haïti de Office des Nations Unies contre la drogue et le crime](#)
- ^{ix} [Journal Officiel Le Moniteur](#) , numéro du 14 Novembre 2013
- ^x [Circulaire de la Banque Centrale \(BRH\) aux Maisons de Transfert](#)
- ^{xi} [Article du Nouvelliste – PetroCaribe : Résumé complet du Rapport de la Commission d'Ethique et Anti-Corruption du Senat](#)
- ^{xii} [Article du Times Magazine \(Why a Venezuelan Oil Program Is Fueling Massive Street Protests in Haiti\)](#) et [PetroCaribe Country Report: Haiti](#)
- ^{xiii} [BTI Haiti Country Report 2024](#) et [Rapport d'examen d'Haïti par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour le cycle d'examen 2010 – 2015](#)
- ^{xiv} Articles de [Reuters \(Haiti anti-graft investigators accuse top-ranking officials of corruption\)](#) et de [AP News \(Judge in Haiti issues arrest warrants accusing former presidents and prime ministers of corruption\)](#)
- ^{xv} [Institutional strengthening to fight against corruption in Haiti OAS|RILCH](#)
- ^{xvi} [Rapport du Secetaire General sur la Mission des Nations Unies pour le Support a la Justice en Haiti](#) et [Peace requires transformation: the fight against corruption in Haiti](#) de l'ONUDC
- ^{xvii} Le projet [STAR \(Initiative de recouvrement des avoirs volés\)](#) de la Banque Mondiale et de l'ONUDC et le rapport de [Résultats de l'Enquête Diagnostique sur la Gouvernance conduite en 2008](#)
- ^{xviii} L'annonce que [le Bureau de l'Inspecteur General de l'USAID et La Fondation Héritage pour Haïti ouvrent une hotline Anti-Corruption](#) et divers [Rapport sur les politiques des Etats-Unis concernant Haïti](#)
- ^{xix} [Fond de Reconstruction d'Haïti](#)
- ^{xx} [Rapports par pays 2022 sur les pratiques en matière de droits de l'homme pour Haïti](#) et de [Lutte contre la corruption mondiale et les violations des droits de l'homme](#) du Departement d'Etat Americain
- ^{xxi} [Rapports par pays 2022 sur les pratiques en matière de droits de l'homme pour Haïti](#)

